LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

VOL. XXXVI—No 10 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 25 JUIN 1948 PRIX: CINQ SOUS

Péril rouge

Communisme international

Cet article est le onzième d'une série en vue d'éclairer les lecteurs de "LA LIBERTE ET LE PATRIOTE" sur la grave menace de la conspiration rouge.

Ce qu'il y a de vraiment inquiétant dans l'évolution du mouvement communiste, c'est la rapidité avec laquelle il s'est répandu et se répand encore dans le monde entier. Partout, dans l'univers, les chefs révolutionnaires exploitent les mauvais instincts de la foule, les passions des gens et partout la réponse est la même. Le fait est là devant nous dans toute sa réalité.

Les Partis communistes des différents pays sont affiliés au Comité central du Parti communiste soviétique de Moscou, soit directement, soit indirectement par l'entremise de diverses organisations telles que les Syndicats, la Société pour les rapports culturels avec l'étranger (V.O.K.S.), les Femmes antifascistes, les Jeunesses communistes, etc. La coordination entre ces organisations internationales est rigide et dépend, en premier lieu, de Joseph Staline, chef suprême, président du Conseil des Ministres, ministre des forces armées de terre, de mer et de l'air, secrétaire général du Parti communiste et membre du Bureau politique (Politbureau) qui est l'organe de direction communiste le plus important.

Depuis 1919 jusqu'en 1943, la propagande internationale était contrôlée par le Komintern (Communisticheski International), dont les ramifications couvraient toutes les parties du monde. En 1943, afin de mieux tromper les gouvernements, Staline fit savoir que dorénavant le Komintern était dissous et que ses activités cessaient. Démarche hypocrite et mensongère, car la propagande soviétique se répandit avec la même précision et avec la même régularité.

En 1947, ce Komintern revint officiellement à la vie. En effet, M. Duclos, secrétaire du Parti communiste français et quelques autres chefs communistes se réunirent à Mizlawkowice, petite ville de Silésie où deux membres du Politbureau les y rejoignirent ainsi que les représentants de la Bulgarie, de la Hongrie, de la Yougoslavie, de la Pologne, de la Russie, de l'Italie, de la France, de la Tchécoslovaquie, de la Roumanie. On décida de constituer un bureau d'information avec quartiers généraux à Belgrade. Le Komintern reprenait ses fonctions avec une nouvelle ardeur.

Outre cet organisme international de propagande, le Parti communiste compte sur les services d'une section policière appelée Police politique soviétique (N.K.V.D.) dont le contrôle s'exerce sur toute la propagande, et d'un organisme d'espionnage et de contre-espionnage, le Rasvedoupr. De plus, les agents soviétiques ont une influence de premier ordre sur les légations et les consulats russes des différents pays.

Voulez-vous un échantillon du fonctionnement de la propagande et surtout de l'espionnage soviétiques? Nous n'irons pas chercher cet exemple en Russie, en Yougoslavie ou en Roumanie; nous le prendrons à Ottawa, sur la rue Charlotte, à l'ambassade russe. Lisez, à cet effet, le rapport de la Commission Royale établie pour "enquêter sur les faits intéressants et les circonstances entourant la communication, par des fonctionnaires publics et autres personnes occupant des postes de confiance, de renseignements secrets et confidentiels aux agents d'une puissance étrangère." Dans les chambres d'une aile secrète de l'ambassade russe se trouvaient les commis du chiffre des différents services de la mission soviétique à Ottawa. Ils étaient cinq en tout: celui de la N.K.V.D., de l'ambassade proprement dite, de la section politique, de la section commerciale et de la section militaire. La section de la N.K.V.D. transmettait ses messages au quartier général de la N.K.V.D., à Moscou; l'ambassade, ceux de l'ambassadeur et de son personnel au Commissariat des Affaires étrangères.

La section politique, sous la direction de Goussarov, communiquait directement avec le Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique. La section commerciale, dirigée par le conseiller commercial Krotov, transmettait ses messages au Commissariat du commerce étranger; et la section militaire, dirigée par le colonel Zabotin, attaché militaire à Ottawa, communiquait avec le directeur du service de renseignements militaires à Moscou.

Et Moscou agit de cette façon dans tous les pays. Nous pouvons comprendre, quand nous connaissons davantage le mécanisme de l'organisation communiste, comment il se fait qu'une petite minorité puisse contrôler les populations des pays soumis à la dictature de Staline. En effet, un faible pourcentage révolutionnaire tient les rênes du pouvoir dans les pays suivants:

Pays	Population	%
Russie	180,000,000	3.3
Pologne	24,000,000	3.3
Yougoslavie	16,000,000	2.5
Roumanie	15,000,000	4.7
Tchécoslovaquie	14,000,000	8.9
Hongrie	9,000,000	8.9
Bulgarie	6,500,000	7.7

Une minorité semblable agit au Canada et elle s'inspire des mêmes motifs et des mêmes tactiques que les groupements révolutionnaires des nations ci-dessus mentionnées. Et le travail de dissolution sociale se poursuit et s'intensifie.

Nous avons maintenant une idée générale de la force organisée du communisme dont "la diffusion s'explique par une propagande vraiment diabolique, telle que le monde n'en a peut-être jamais vue: propagande dirigée par un centre unique et qui s'adapte très habilement aux conditions des différents peuples; propagande qui dispose de grands moyens financiers, d'organisations gigantesques, de congrès internationaux, de forces nombreuses et bien disciplinées; propagande qui se fait par des tracts et des revues, par le cinéma, le théâtre et la radio, dans les écoles et même dans les universités, qui envahit peu à peu tous les milieux même les meilleurs, si bien que le poison pénètre presque insensiblement et toujours davantage les esprits et les coeurs." (Pie XI).

Cette citation de l'encyclique du Pape Pie XI sur le communisme athée résume fort bien ce onzième article. La semaine prochaine, nous verrons quelle est notre tâche personnelle dans la lutte contre le communisme.

Gustave SAUVE, O.M.I.

Lutte poursuivie par le Cardinal Mindszenty

BUDAPEST, Hongrie — S. E. le cardinal Joseph Mindszenty, primat de l'Eglise catholique en Hongrie, a réitéré son opposition à la saisie par le gouvernement de 4,813 écoles confessionnelles. Il a affirmé que l'Eglise n'abandonnera jamais ses efforts pour revendiquer le contrôle de son système scolaire.

La plupart des écoles étatisées sont catholiques. Les autres sont dirigées par des protestants. 68% des Hongrois sont catholiques. Zoltan Tildy, président de la Hongrie, est un ancien ministre protestant.

On a lu dans toutes les églises catholiques de la Hongrie, pays que dominent maintenant les communistes, une lettre pastorale signée par le cardinal Mindszenty et 15 évêques.

"Nous protestons solennellement contre cette mesure au nom des droits des parents, du droit des Eglises en matière d'éducation et au nom du droit et de la liberté d'enseignement", est-il dit dans cette lettre.

Les prêtres ont lu la lettre dans les églises en demandant aux fidèles de se garder de toute manifestation après avoir entendu le message.

On rappelle dans la lettre une note de protestation de l'Eglise catholique contre l'étatisation des écoles catholiques transmise, le 10 juin, au gouvernement. On y dit que le gouvernement promit de régler toutes les questions entre l'Eglise et l'Etat à la suite de négociations bilatérales mais que le gouvernement a décidé lui-même sans pourparlers de mettre en vigueur le bill d'étatisation des écoles.

MILAN — Le personnel de l'alimentation de toute l'Italie menace de se mettre en grève à partir de samedi prochain pour protester contre le licenciement opéré il y a une vingtaine de jours par les établissements milanais.

Aux fêtes de la paroisse de Ste-Agathe, Man.



Des fêtes importantes eurent lieu à Ste-Agathe, samedi et dimanche derniers. Elles marquaient la consécration de l'église paroissiale par S. Exc. Mgr G. Cabana et la tenue du congrès eucharistique régional. On voit sur cette photo, S. Exc. Mgr Laurent Tétrault, P.B., vicaire apostolique de Bukoba, Afrique, qui quitte l'autel où la messe fut célébrée dimanche. Il est accompagné du clergé qui participa au Saint Sacrifice.

Double cérémonie religieuse dans la paroisse de Ste-Agathe, Man.

Une double solennité marque la consécration de l'église paroissiale et la tenue du congrès eucharistique régional.

STE-AGATHE — Les 19 et 20 juin, notre paroisse était témoin de grandioses célébrations religieuses à l'occasion de la consécration de l'église et du Congrès Eucharistique Régional des paroisses de St-Norbert, La Salle, Aubigny, St-Adolphe et Ste-Agathe.

Les célébrations débutèrent le samedi, à 8 h., par la consécration de l'église. Cette cérémonie, d'une imposante solennité, a été présidée par S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, assisté des RR. PP. François, O.C.R., de la Trappe de St-Norbert, et A. Lemoine, O.M.I., supérieur du Juniorat de St-Boniface.

Mgr H. Lapointe, curé de Bruxelles, Man., MM. les abbés M. Mireault et U. Forest, curé de St-Norbert, et le R. P. L.-E. Gagnon, O.M.I., agissaient comme porteurs de la relique.

Le R. P. L. Guy, S.J., du collège de St-Boniface, expliquait au micro les diverses phases de la cérémonie.

Les séminaristes du Grand Séminaire de St-Boniface assistaient Son Excellence.

Après la consécration, M. l'abbé C. Paillé, curé de Ste-Agathe, chanta la grand'messe, assisté de MM. les abbés U. Forest et U. Lafond, comme diacre et sous-diacre.

MM. les abbés M. Bonneville et L. Bédard remplissaient les fonctions de cérémoniaires.

A l'issue de la cérémonie, les membres du clergé se réunirent à la salle paroissiale où fut servi un banquet préparé par les dames de la paroisse.

Congrès

Le lendemain, dimanche 20 juin, eut lieu le Congrès Eucharistique Régional qui avait été précédé d'un triduum prêché par le R. P. L.-E. Gagnon, O.M.I. La grand'messe pontificale fut chantée en plein air devant le presbytère, où un magnifique reposoir avait été érigé pour la circonstance. L'officiant du jour fut S. Exc. Mgr Laurent Tétrault, P.B., vicaire apostolique de Bukoba, Afrique. M. le curé C. Paillé, de Ste-Agathe, agissait comme prêtre assistant; les RR. PP. Henri McNabb, C.S.V., directeur de la

(Suite à la douzième page

PHOTOS DU CONGRES

Les photos du Congrès Eucharistique de Ste-Agathe ont été prises par M. Gene Gauthier. On pourra se les procurer en s'adressant à M. Gene Gauthier, 133, rue Marion. (Téléphone 202 652).

Claude Lapointe est vainqueur

WINNIPEG—Claude Lapointe, jeune Canadien français de Thetford Mines, Qué., a remporté les honneurs du concours national d'éloquence de la Chambre de Commerce du Canada. Il a décroché en même temps la récompense de $300.00.

M. Lapointe a été le choix unanime des trois juges qui ont écouté des discours sur le sujet suivant: "C'est un grand honneur que d'être Canadien" par les finalistes Lapointe, Ralph Hawthorne, de St. Catharines, et Ed. Emery, de Winnipeg.

En annonçant leur décision, les juges ont loué chez le gagnant "son magnifique contrôle de la langue française, son splendide maintien, sa voix riche et colorée, ainsi que son appel émouvant d'un canadianisme de bon aloi".

Promu



M. Joseph Langelier, de la Banque Canadienne Nationale de Winnipeg, vient d'être promu au poste de gérant de la succursale de la même banque à Sturgeon Falls, Ontario. M. Langelier entra au service de la Banque Canadienne Nationale à St-Hyacinthe, P.Q., en 1916. Il fut transféré au Manitoba en 1918. Il fut attaché à la succursale de Winnipeg de 1918 à 1928, à celle d'Edmonton, de 1928 à 1929. Il devint gérant à Notre-Dame de Lourdes, en 1929; de 1930 à 1943 il remplit les mêmes fonctions à St-Pierre. De 1943 à 1945 il voyagea dans les intérêts de la banque en Saskatchewan et en Alberta. Depuis 1945 il était attaché au bureau de Winnipeg.

En 1928 M. Langelier épousa Lina Lavoie, à la paroisse du Sacré-Coeur, à Winnipeg. Sa fille, Rose-Marie, est élève de l'Institut Collégial St-Joseph et son garçon, Pierre, au collège de St-Boniface.

Le nouveau gérant de Sturgeon Falls est membre de la Société St-Jean-Baptiste, directeur du comité des Centres Récréatifs de St-Boniface et membre du Comité consultatif du Sanatorium de St-Boniface.

Le congrès de l'Association d'Education

Le 17e Congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba s'ouvrira à St-Boniface le 7 juillet. Il groupera des représentants de tous les centres français de la province qui viendront à St-Boniface pour y discuter des problèmes qui intéressent la survivance du groupe de langue française du Manitoba.

Une quinzaine de jours seulement nous séparent de la date d'ouverture du Congrès. C'est peu, car, il reste, à notre avis, une somme immense de travail à accomplir, à St-Boniface et dans les centres ruraux. Il y a tout d'abord les séances du Congrès à préparer, — on ne donnera jamais trop d'attention à l'élaboration du programme de ces assises tenues tous les deux ans, si l'on veut qu'elles ne perdent rien de leur popularité et de leur intérêt. Il y a également le choix des délégués qu'il faut faire le plus judicieusement possible. C'est là que se révèle l'utilité des comités locaux de l'Association d'Education. Plus que tous les autres organismes, ceux-ci sont en mesure de choisir des représentants qui assisteront d'une façon assidue aux réunions et qui pourront apporter aux discussions leurs lumières.

C'est un lieu commun d'affirmer que le Congrès de 1948 sera ce que les Comités paroissiaux l'auront fait. Du soin qu'ils mettront à le préparer, de leur souci de n'y envoyer que des délégués sérieux, en dépend le succès.

L'Association d'Education du Manitoba est une oeuvre humaine, et donc imparfaite. Elle a pu, et probablement, elle n'a pas accompli tout le bien que l'on pouvait attendre d'elle. Raison de plus pour ne pas nous en désintéresser, pour lui consacrer le meilleur de nos énergies.

Le succès du Congrès qui sera tenu cette année est loin d'être assuré. Les obstacles à surmonter sont nombreux et sérieux; de plus il faut compter sur l'insouciance, l'apathie, l'indifférence de beaucoup des nôtres.

Autre fait qu'il importe de ne point perdre de vue: l'avenir politique de notre province est incertain. Il est plus urgent que jamais de consolider nos positions au point de vue religieux et français.

Autant de motifs qui invitent la population catholique et française de notre province à travailler à assurer le succès du 17e congrès annuel de l'Association d'Education qui demeure et doit demeurer la première selon l'ordre d'importance de toutes les associations de la province du Manitoba.

L. L.

Le Congrès National des Coopérateurs de langue française est un succès

Les congressistes de toutes les provinces soulignent le progrès des coopératives au Canada. Une foule nombreuse participe aux délibérations.

ST-BONIFACE — Le mardi matin 22 juin, quelque cent Coopérateurs du Manitoba accueillent cordialement les représentants desCoopératives du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Nouveau-Brunswick. On sent dans la salle du Collège des Jésuites, à St-Boniface, l'atmosphère d'un courant de chaude sympathie. En même temps s'en dégage la vision très nette et encourageante de la marche ascendante, vers le progrès, des mouvements coopératifs à travers le pays, marche qui va nous être bientôt signifiée par des spécialistes tels que M. H.-C. Bois, président du Conseil canadien de la Coopération, et le secrétaire du même Conseil, M. Léo Filion, pour qui cette artère vitale du problème économique de la nation canadienne-française n'a plus guère de secrets. S. Exc. Mgr G. Cabana rehausse de sa présence les assises de ce congrès présidé par M. Joseph Deroche, de Notre-Dame de Lourdes, président de la section manitobaine. Dans l'après-midi, le vice-président et directeur de la "Co-operative Union" du Manitoba, M. J.-J. Siemens, se joint aux congressistes, à titre de délégué.

Ouverture du congrès

C'est M. Bois qui ouvre le Congrès, en exprimant la soumission filiale des Coopérateurs du Québec, qu'il représente, invitant les Congressistes à s'unir à lui dans ce geste d'hommage. Il remercie M. le pro-maire, M. T. Hébert, du bienveillant accueil reçu, et assure les coopérateurs des provinces de l'Ouest du dévouement et des voeux des coopérateurs du Québec.

But du Congrès

Le but de ce congrès est de faire surtout un examen de conscience et d'unir dans un même esprit les coopérateurs de l'Ouest à ceux de l'Est. Reconnaissant justement qu'il se trouve des déficiences chez les uns comme chez les autres, on se connaîtra mieux en se rencontrant. Et des motifs d'espoir naîtront des efforts concertés quant aux dispositions à prendre pour développer une technique apte à promouvoir une oeuvre comme la nôtre, à lui donner plus de cohérence se rapportant à ses divers mouvements. C'est là l'objectif que se sont donné MM. Bois, Filion et Descoteaux en se rendant au Manitoba. C'est dans cette pensée également que M. Bois ap-

(Suite à la onzième page)

L'Action Catholique de l'Italie et l'ouvrier

CITE VATICANE — M. Vittorino Veronese, président de l'Action catholique italienne, a répété samedi que l'Eglise mène grande lutte pour obtenir l'appui de l'ouvrier contre le communisme, en préconisant les réformes sociales.

Au début du mois, Sa Sainteté Pie XII a demandé "les justes réformes que nécessitent la ruine, la révolution mondiale et ses conséquences." L'an dernier, le comte Giuseppe dalla Torre, directeur de "l'Osservatore Romano", écrivit une série d'articles afin de prouver qu'il faut des idées pour combattre le communisme.

M. Veronese, qui tient sa fonction du Pape, déclare maintenant que la lutte idéologique est passée à l'étape "positive", depuis la défaite communiste à l'élection générale du 18 avril. Depuis cette défaite MM. Palmiro Togliatti et Pietro Nenni, chefs du communisme et du socialisme de gauche, ont dit que l'Action catholique en était la première cause.

L'Action catholique italienne compte 4 millions de membres. M. Veronese dit que jusqu'à l'élection "la lutte fut négative. Il s'agissait pour les catholiques de garder leur liberté d'agir. L'élection a été une victoire. Reste à gagner la guerre. Il faut pour cela les plus grandes forces, les forces ouvrières."

La lutte se déroule maintenant jusqu'à l'intérieur de la Confédération générale du Travail d'Italie, où les communistes ont la prépondérance. On prévoit que le Pape reviendra sur ce thème, dans le discours qu'il adressera le 29 du mois aux ouvriers de l'Action catholique.

Appel général du clergé en faveur de réformes sociales

Tous les cardinaux et évêques d'Italie proposent des réformes sociales. "Il Quotidiano", organe de l'Action catholique, traite de la question presque tous les jours. Le "Momento Sera", journal indépendant de Rome, coiffe un article du titre suivant: "L'Eglise est à gauche; les cardinaux parlent comme des révolutionnaires. Si les cardinaux vont à gauche, où ira Togliatti?" Le journal cite ensuite S. E. le cardinal Elie dalla Costa, archevêque de Florence, qui disait récemment: "Il faut emprunter au communisme tout ce qu'il a de bon, de juste, d'évangélique."

Promu archevêque



OTTAWA — S. Exc. Mgr Basile Ladyka, O.S.B.M., évêque des Ukrainiens catholiques du Canada, vient d'être élevé à la dignité d'archevêque, annonce, à Ottawa, le délégué apostolique S. Exc. Mgr I. Antoniutti.

Son Excellence a souligné que le prélat, qui réside à Winnipeg, serait nommé archevêque titulaire de Martyropolis par Sa Sainteté Pie XII, au consistoire de lundi prochain.

Prêtres tués par les rouges en Indochine

NEW-YORK — Le R. P. Joseph Letourneau, missionnaire rédemptoriste canadien, qui a passé les 14 dernières années en Indochine française, est arrivé de France, à l'aérodrome LaGuardia, mercredi.

Le R. P. Letourneau a déclaré aux correspondants de presse que les communistes ont assassiné des prêtres en Indochine.

L'ecclésiastique canadien a révélé que le Père Joseph Tien, prêtre annamite, a été assassiné à Saigon. Il avait pendant des mois reçu des menaces; puis il fut exécuté un soir dans sa maison alors qu'il priait.

Nouveau prêtre



M. l'abbé Fernand Ducharme, de Willow-Bunch, Sask., qui sera ordonné prêtre le mardi 29 juin dans l'église de Willow-Bunch, à 10 heures, par S. Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., évêque de Gravelbourg. Le nouveau prêtre dira sa première messe dans la chapelle du couvent des Filles de la Croix, de Willow-Bunch, le lendemain à 8 h. Il célébrera sa première messe solennelle à St-Victor, le 1er juillet à 10 heures.

M. l'abbé Ducharme est né à St-Victor le 3 février 1921. Il fit ses études primaires à l'école de St-Victor sous la direction des Soeurs de Jésus Marie de Sillery et des institutrices laïques. Après avoir complété ses études classiques au Collège de Gravelbourg, il entra au Grand Séminaire Mazenod de Gravelbourg. Il termina sa théologie au Grand Séminaire de St-Boniface à St-Norbert.

Lettre de Paris

Les inquiétudes françaises

Par Maurice HERR

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Les conclusions de la conférence de Londres ont suscité une vive émotion dans l'opinion publique française. Mais plus encore que des solutions proposées par les experts des "Six" au problème allemand, les commentaires de la presse française et les réactions des hommes politiques — les uns et les autres péchant parfois par manque d'objectivité et de désintéressement — ont été à l'origine du mouvement d'humeur dirigé contre le gouvernement de M. Schuman et la politique de M. Bidault.

Certes, l'Allemagne demeure le problème No 1 de la politique extérieure française. Trois invasions en moins de 75 ans, des millions de morts, des ravages sans nombre ont fait naître dans l'esprit des Français des sentiments qu'il serait injuste d'attribuer seulement à la crainte ou à la vengeance. Les riverains des fleuves aux crues subites et dévastatrices élèvent sans cesse des digues contre le fléau, demeurent les yeux intensément fixés sur le régime des eaux, afin d'en déceler les plus légères sautes d'humeur, et scrutent le ciel pour mesurer le volume des nuages chargés de danger. Ainsi fait la France en face de l'Allemagne, dont elle a appris à connaître les redoutables débordements.

Que, dans ces conditions, la politique française à l'égard de sa voisine de l'Est manque parfois d'objectivité, qui s'en étonnera, et qui pourra le condamner? Les Anglais et les Américains — ceux-ci plus encore que ceux-là — ne partagent pas notre expérience, non plus que nos appréhensions, surtout au lendemain d'une guerre qui s'est soldée par l'écrasement total des forces du mal déchaînées par l'Allemagne. Ils n'ont pas, en ce qui concerne la sécurité future de l'Europe une conception qui paraît être commune à la France et aux pays du Bénélux. C'est pourquoi sans doute les représentants des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne à la Conférence de Londres ont rejeté les thèses traditionnelles de la politique française concernant la sécurité de l'Europe occidentale par le contrôle étroit de la Ruhr, la limitation de la production industrielle et la division politique du Reich.

La politique des Américains est, à cet égard, essentiellement empirique et réaliste. L'occupation de l'Allemagne leur coûtera cher tant que ne sera pas restauré le potentiel économi-

(Suite à la douzième page)

AVIS

Notre atelier sera fermé à partir du jeudi 1er juillet jusqu'au lundi 12 juillet, afin de permettre aux employés de prendre un congé.

"LA LIBERTE ET LE PATRIOTE"

ne sera donc pas publié le vendredi 9 juillet.

Festival de la Bonne Chanson

Il en viendra de tous les coins de la province . . . Il en viendra du nord, du sud, de l'est, de l'ouest . . . Il en viendra de Ste-Rose du Lac et de Woodridge, de St-Georges et de Letellier, de Notre-Dame de Lourdes et de St-Boniface, etc. . . . Où viendront-ils? Quand? Que feront-ils? Ils seront tous au Théâtre Playhouse, à Winnipeg, le soir du mercredi 7 juillet; vous pourrez venir les entendre chanter nos belles chansons du folklore canadien et, en plus, jouir d'une opérette, connue il est vrai de plusieurs, mais qu'on aime à écouter plus d'une fois: "La leçon du vieux lapin".

Ce festival musical sera le couronnement du Congrès de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba (6 et 7 juillet). Participeront donc à ce festival: les écoliers d'une vingtaine de paroisses manitobaines, les collégiens de St-Boniface, un choeur de chant de l'Institut Collégial St-Joseph, un orchestre à cordes composé de jeunes de St-Boniface, un groupe d'Anciens élèves du collège et . . M. Lucien Deschênes, autrefois de St-Boniface, qui viendra exprès de l'est pour jouer le rôle-titre dans "La leçon du vieux lapin".

Achetez dès maintenant vos billets ($1.00, 75 et 50 sous); vous pouvez le faire par malle, par téléphone ou en vous adressant directement au Secrétariat de l'Association d'Education, 200, avenue Provencher, St-Boniface.

Congrès général de l'Association d'Education des C.-f. du Manitoba

Endroit: Collège de St-Boniface.

MARDI 6 JUILLET

Heure avancée

10 h. — Messe au Collège de St-Boniface, par S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur.
Salle académique du collège: Vérification des lettres de créances. Bienvenue par M. Georges Guilbault, président du Cercle local de St-Boniface.
Nomination du Comité des Résolutions.
Election du comité de Nomination.
Rapport des Activités de l'Exécutif par Son Honneur le Juge L.-P. Roy, prés.-gén. de l'Association.
Etude des Amendements à la Constitution.

2 h. — Rapport du Comité de Fonctionnement Scolaire,
Rapports des visiteurs des écoles, le R. P. F. Faure, S.J., et M. l'abbé Joseph Jolicoeur.

8 h. — Rapport du comité d'Organisation et de Finances par M. William Raymond, président du Comité d'Organisation.
Rapport financier par M. Charland Prudhomme, trésorier.
Allocutions par les représentants des Associations-Soeurs.

MERCREDI 7 JUILLET

10 h. — Rapport du comité de nomination
Affaires nouvelles pour le bien de l'Association.

2 h. — Nomination des scrutateurs.
Election de l'Exécutif.
Rapport du Comité des Résolutions.
Les travaux manuels pour les garçons, par M. Arthur Vermander.
Conclusions du Congrès par S. Exc. Mgr G. Cabana,
Rapport des scrutateurs.

8. h. — **Au théâtre PLAYHOUSE:** Opérette "Le vieux Lapin" par les élèves de nos écoles, sous la direction du R. P. Martial Caron, S.J.

En vue du congrès

1. Réunion du cercle paroissial, le 27 juin, afin de nommer les délégués au Congrès des 6 et 7 juillet.

Constitution — amendements 1946 Art. 20:

Chaque cercle paroissial a droit à un délégué par cent ou fraction de cent de population de langue française, et à un délégué par deux cents ou fraction de deux cents de population catholique de langue française dans les villes; le personnel enseignant a droit à 20 représentants dûment accrédités par l'Association des Instituteurs de langue française du Manitoba.

Les membres du clergé ayant charge d'âmes au milieu de catholiques de langue française sont de droit membres du Congrès sans autre formalité.

2. Immédiatement après la réunion du 27 juin, le secrétaire du cercle devra communiquer au Secrétariat de l'Association d'Education les noms des délégués élus.

3. En arrivant au Congrès, les délégués devront présenter leur lettre de créances au comité de vérification, mais garderont ladite lettre durant tout le congrès.

4. L'élection du nouvel exécutif aura lieu mercredi après-midi, le 7 juillet. Tout délégué présentera alors ses lettres de créances.

CONSTITUTION — AMENDEMENT 1946 Art. 24 (d)

Le vote est pris par un bulletin. Tout délégué présente au scrutateur ses lettres de créances, reçoit un bulletin qu'il marque en présence des scrutateurs sans le leur montrer et qu'il dépose dans une boite affectée à cet effet.

5. Toute notre population de langue française est invitée à assister à toutes les séances du Congrès, mais seuls les délégués munis d'une lettre de créances ont droit de vote.

6. A 8 h. 30, le 7 juillet, au Playhouse, les élèves de nos écoles exécuteront l'opérette "La leçon du vieux lapin". Cette opérette est sous la direction du R. P. Martial Caron, S.J.

Les billets sont en vente à l'Association d'Education, 200, avenue Provencher, St-Boniface, à raison de $1.00, 75 et 50 sous. Les commandes par la poste recevront une prompte attention.

LA SECRETAIRE GENERALE.

Heure Sainte Radiodiffusée

L'absence de fonds obligeait les Ligueurs du Sacré-Coeur de la paroisse de la Cathédrale à abandonner cette oeuvre pour deux mois . . . CKSB a solutionné le problème:

DIFFUSION GRATUITE.

Merci à la direction de Radio-Saint-Boniface et aux employés qui travailleront gratuitement.

Donc, aux écoutes, le vendredi soir 2 juillet!

Terrains de jeux

Près de la piscine Notre-Dame — au parc Provencher — et ailleurs.

Balle, ballon-volant, ballon au panier, etc.:
Le jour: parties libres — Le soir: parties d'équipes.

Nouveautés: Travaux manuels de toutes sortes (Handicrafts) — Découpures d'avions — Maisonnettes d'oiseaux — Articles pour la maison — Dessin — Cahiers de découpures — Maison pour poupée — Collection de timbres.

Grande exposition de tous ces travaux, avec prix, au milieu d'août.

Livres en images à la disposition des jeunes.

Excursions en bicyclette: Tous les mardis, pour garçons — Tous les mercredis, pour filles. Depart après le bain — Retour vers cinq heures — Bain spécial pour les excursionnistes.

Fêtes champêtres (Field Days): Toutes les 2 semaines, le jeudi. Le programme en sera annoncé à la radio, la veille au soir.

Equipes de quilles: Au Cercle Ouvrier, 10 sous la partie.
Garçons: les lundis, mercredis et vendredis, de 4 h. 30 à 6 h.
Filles: les mardis et jeudis, de 4 h. à 5 h.

Film et séance d'amateurs: Tous les samedis après-midi, à 2 h., sous la direction de M. Henri Bergeron, de CKSB, au Cercle Ouvrier. Entrée gratuite.

Ouverture officielle du Terrain de Jeux

Le 30 juin au soir: A 7 h. 30, clôture du mois du Sacré-Coeur. Tous les élèves et leurs parents assistent au mois du Sacré-Coeur, à la Cathédrale, pour consacrer les vacances au Roi des Familles.

A 8 h. 15, au Cercle Ouvrier: Film et séance d'amateurs. Entrée gratuite.

Le 1er juillet: A 9 h., messe avec chant, en plein air, près de la piscine Notre-Dame.
A 10 h.: Bain pour garçons. Entrée gratuite.
A 11 h.: Bain pour filles. Entrée gratuite.
A midi et quart: Pique-nique au parc Provencher. Les mamans sont bienvenues.
Après le dîner: Concours de jeux. Nombreux prix.
A 3 h.: Bain pour les garçons. Entrée gratuite.
A 4 h.: Bain pour les filles. Entrée gratuite.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Louis — Walcott

La boxe occupe encore la vedette dans les sports cette semaine et le combat-revanche entre Joe Louis et Jersey Joe Walcott n'est pas prêt d'être oublié des amateurs de pugilat, et des non-amateurs qui, étonnés par tout le bruit qu'on fait autour de cette bagarre, ne peuvent s'empêcher de s'y intéresser. Ce match-revanche a pris de telles proportions qu'on se croirait vraiment en plein temps de guerre avec des communiqués de presse, un tas de fausses rumeurs et une propagande telle qu'il est difficile de trouver la vérité au fond de tout ce qu'on fait dire aux deux hommes. Sur quoi se baser alors pour pouvoir se former une opinion sur ce combat et tenter de choisir celui qui logiquement devrait l'emporter? En premier lieu, sur le record des deux hommes, ensuite sur leur tenue lors de leur premier combat et finalement, sur leur travail à l'entraînement. Il faut aussi savoir discerner dans toute la propagande qu'on nous sert ce qui peut avoir du bon sens et ce qui n'en a pas. Commençons donc par examiner le record des deux hommes dans l'arène.

Tous les genres

Joe Louis au cours de sa sensationnelle carrière n'a été battu qu'une seule fois et il s'est royalement vengé de cette défaite en pulvérisant Max Schmelling en une ronde, à New-York, pour remporter une des plus belles victoires de sa vie. Après être devenu champion du monde, Louis n'a jamais reculé devant personne, il a défendu son titre avec succès à 25 reprises, plus souvent que tout autre champion mondial des poids lourds, sans jamais choisir ses adversaires. Louis a battu tous les genres de pugilistes, des encaisseurs comme Godoy et Farr, des cogneurs comme Galento et Simon, des scientifiques comme Conn et Pastor. Tous les pugilistes qu'il a rencontrés une deuxième fois ont vécu pour regretter amèrement leur bataille. Une fois qu'un boxeur a goûté à quelques coups de Louis, à ce qu'il semble, il n'est plus le même homme, et c'est ce que Joe tentera de prouver dans son second match contre Walcott qui, sans posséder un record aussi étincelant que celui de Louis, ne jouit pas moins d'une bonne réputation.

Peu impressionnants

La liste des hommes que Walcott a battus n'impressionne pas vivement, mais il ne faut pas oublier que Jersey Joe n'a pas toujours eu ses trois repas pas jour, qu'il a été victime de mauvais gérants et qu'il a, de plus, élevé une nombreuse famille ce qui, du reste, est un de ses plus beaux titres de gloire. Jersey Joe, s'il avait été dirigé par un homme compétent, aurait, sans aucun doute, pu devenir une sensation chez les poids lourds et aurait peut-être supplanté Joe Louis comme attraction pugilistique aux Etats-Unis; mais le sort en a décidé autrement et il faut accepter ses édits avec résignation. C'est ce que Walcott a fait, mais il l'a fait avec la conviction qu'un jour viendrait où il aurait la chance de démontrer au monde ce qu'il pouvait faire. Et quand on lui a offert un match-exhibition contre Louis il a accepté avec enthousiasme. Plus tard, ce match a été reconnu pour le championnat du monde et on sait que Jersey Joe a fait sensation lors de cette bataille.

Louis a eu chaud

Les premières rondes de ce combat se déroulèrent sans trop d'incidents, jusqu'au moment où Walcott attrapa Louis et le fit tomber au plancher pour un compte de quelques secondes. Joe avait déjà été envoyé au tapis dans sa carrière et il se releva sans trop paraître inquiété par ce contretemps. Ses partisans demeuraient du reste certains qu'il n'aurait besoin que d'un seul coup pour mettre fin à la bataille. Mais les choses se gâtèrent quand Louis retourna au tapis et encaissa plusieurs coups jusqu'au milieu du combat. Walcott, au lieu de poursuivre son avantage se contenta alors de rompre, et Louis, en bon pugiliste qu'il est, profita de cette retraite pour accumuler des points et mériter le verdict de deux juges sur trois. Ceux qui ont vu la version cinématographique de ce combat sont partis convaincus que Louis avait gagné la bataille, mais, par contre, les personnes qui assistaient à la bataille diffèrent toutes d'opinion. Quoi qu'il en soit, le verdict officiel est demeuré tel qu'il était: Louis a conservé sa couronne par une très petite marge.

A l'entrainement

On a reproché à Louis un voyage en Europe et plusieurs experts ont même avancé que Louis était trop pesant et qu'il aurait de la difficulté à se mettre en condition pour le combat. Cependant 16 jours avant la bataille, Louis avait descendu son poids à 216 livres et on peut s'attendre à ce que le champion entre dans l'arène au meilleur de sa condition physique. Joe sait très bien qu'il doit se battre comme jamais il ne l'a fait jusqu'ici et il ne se permettra pas un seul moment de faiblesse. Ceux qui sont allés lui rendre visite à son camp d'entraînement affirment qu'il tape toujours aussi dur des deux mains et que même s'il n'expédie pas ses partenaires au plancher, on n'en sent pas moins que Joe retrouve son aplomb et son coup d'oeil. Walcott de son côté malmène ses partenaires et on se demande si Jersey Joe ne tente pas d'impressionner Louis avec cette tactique. L'aspirant a peut-être besoin de se donner un peu confiance avant la bataille, mais il ne fait aucun doute qu'il s'est entraîné de son mieux et qu'il sera lui aussi en parfaite condition physique pour ce combat.

Les autres

Jersey Joe se dit des plus confiants et il a même prédit qu'il triompherait de Louis, sans toutefois vouloir aller plus loin dans ses prédictions. Jersey Joe repète qu'il n'a pas peur et en cela il ne diffère en rien de tous les autres aspirants à la couronne de Joe, qui n'ont jamais eu peur, mais qui ont tout de même perdu leurs jambes en montant dans l'arène une deuxième fois. On aurait aimé que Walcott répétât moins souvent qu'il n'a pas peur de Louis car il peut être assuré d'une chose: Joe n'a pas peur de lui non plus et ceci est bien mauvais signe pour l'aspirant. Si Walcott jette un coup d'oeil sur tous les malheureux qui se sont repris une deuxième fois contre Louis, il lira sur le mur un signe bien dangereux. Jusqu'ici, personne de ceux qui ont fait face à Louis deux fois ne peut se glorifier d'avoir donné un fil à retordre au bombardier brun, et les K.O. à la première ronde ou dans les premières rondes ont été à la mode lors des matchs-revanches. Chose certaine, Louis tentera de mettre Walcott hors de combat dès les premières rondes et il se portera à l'attaque avec toute la furie qu'on lui connaît.

Pas de retraite

Walcott sait que s'il veut gagner sa bataille contre Joe, il ne devra pas rompre constamment, car autrement, il perdra de nouveau, même s'il dure 15 rondes. Jersey Joe ne se dissimule pas que le champion na qu'à défendre son titre et que ce n'est pas à lui à prendre toutes les initiatives. Si lors de leur dernier combat Louis avait voulu se tenir sur la défensive, on s'imagine un peu le fiasco qui se serait produit. Ce sera une histoire bien différente qu'on verra dans l'arène. Si Walcott ne craint pas Louis, il tentera d'échanger des coups avec le champion et alors Louis le mettra hors de combat. Si Walcott se sauve alors que Louis est au meilleur de sa condition, Jersey se fera pincer tôt ou tard et il subira un sort identique à celui des autres adversaires de Louis. Le champion n'a pas perdu son coup de poing et comme il avoue lui-même s'être entraîné de son mieux, on peut difficilement prédire une victoire pour Walcott. Aussi, nous permettons-nous de choisir Joe Louis comme vainqueur du combat. Pour plus de précautions, il serait bon de se porter à l'écoute à bonne heure; on ne sait jamais.

Causer avec un petit esprit semble aussi difficile que de voyager à pied avec un cul-de-jatte.
SAURIN.

• • •

Dans le monde, on paraîtrait un comédien, si l'on ne jouait pas la comédie.—Emile PONTICH.

Si l'on passe pour un homme discret, c'est que l'on ne s'intéresse pas aux autres.
Emile PONTICH.

• • •

Le diable se réjouit surtout des péchés de luxure et d'idolâtrie.
Saint AUGUSTIN.

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250 kics)

VENDREDI 25 JUIN
7.30—Les Lurons de 1250
7.45—Conditions des routes. Pronostics
8.00—Nouvelles
8.05—Musique de choix
8.15—Prière du Matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—La Chansonnette du Jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le Club des Ménagères
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Emission consacrée aux malades
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Kling Kote Steve
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Musique s'il vous plait
1.00—Nouvelles
1.05—Bulletin des agriculteurs
1.15—Musique de sieste
1.25—Marché du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température
5.15—Mon choix
5.30—La Bonne Chanson
5.45—Evénements sociaux
5.50—Sur nos ondes
6.00—Nouvelles
6.05—Nos Modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Chansonnettes
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Café parisien
8.00—Nouvelles
8.05—Ted Plouffe
8.30—Avant-première
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La voix du Québec
9.15—Centre Récréatif de St-Boniface
9.30—Notre héritage
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

SAMEDI 26 JUIN
7.30—Les Lurons de 1250
7.45—Conditions des routes. Pronostics
8.00—Nouvelles
8.05—Musique de choix
8.15—Prière du Matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—La Chansonnette du jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—A.E.A.
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Plus beaux disques
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Musique s'il vous plait
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Marché du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température
5.15—Mon choix
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Evénements sociaux
5.50—Sur nos ondes
6.00—Nouvelles
6.05—Nos Modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Chansonnettes
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Concert Léger
7.30—Vers les Iles Hawaiennes
7.45—Méli-Mélo
8.00—Polka et chansons
8.30—Ecrit la nuit
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—D'Artéga
9.30—Veillée du samedi soir
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

DIMANCHE 27 JUIN
5.00—Ouverture
5.10—Température
5.15—Notre français sur le vif
5.30—L'Heure Religieuse
6.00—En valsant
6.30—A l'opéra
7.00—Nouvelles
7.05—Intermède
7.15—La vie des Quatre
7.30—Maison St-Joseph
7.45—Commentaire des nouvelles — Louis Souchon
8.00—Nos Classiques
8.30—Le petit concert
8.50—Nouvelles — Fin des émissions

LUNDI 28 JUIN
7.30—Les Lurons de 1250
7.45—Conditions des routes. Pronostics
8.00—Nouvelles
8.05—Musique de choix
8.15—Prière du Matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—La Chansonnette du jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le Club des Ménagères
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Emission consacrée aux malades
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Kling Kote Steve
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Musique s'il vous plait
1.00—Nouvelles
1.05—Bulletin des Agriculteurs
1.10—Intermède
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température
5.15—Mon Choix
5.30—La bonne chanson
5.45—Evénements sociaux
5.50—Sur nos ondes
6.00—Nouvelles
6.05—Nos Modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Chansonnettes
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Amérique Latine
7.45—Méli-Mélo
8.00—Nouvelles
8.05—Colin McDougall et ses musiciens
8.30—Aux Jours d'autrefois
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La voix du Québec
9.15—En vedette
9.30—Chef-d'Oeuvre
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

MARDI 29 JUIN
7.30—Les Lurons de 1250
7.45—Conditions des routes. Pronostics
8.00—Nouvelles
8.05—Musique de choix
8.15—Prière du Matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—La Chansonnette du jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le Club des Ménagères
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Kling Kote Steve
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Musique s'il vous plait
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Gaité du bon vieux temps
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température
5.15—Mon choix
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Evénements sociaux
5.50—Sur nos ondes
6.00—Nouvelles
6.05—Nos Modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Chansonnettes
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Morton Gould
8.00—Nouvelles
8.05—Sérénade pour cordes
8.30—Ecole des parents
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La voix du Québec
9.15—Rêverie
9.30—L'Heure du Concerto
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

MERCREDI 30 JUIN
7.30—Les Lurons de 1250
7.45—Conditions des routes—Pronostics
8.00—Nouvelles
8.05—Musique de choix
8.15—Prière du Matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—La Chansonnette du jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le Club des Ménagères
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Pour nos malades
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Kling Kote Steve
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Musique s'il vous plait
1.00—Nouvelles
1.05—Bulletin des Agriculteurs
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température
5.15—Mon choix
5.30—Bonne Chanson
5.45—Evénements sociaux
5.50—Sur nos ondes
6.00—Nouvelles
6.05—Nos Modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Chansonnettes
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Ecole Populaire
8.00—Nouvelles
8.05—Marcien Duhamel et ses Sunny Mountaneers
8.30—Dans les Coulisses de l'histoire
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—La voix du Québec
9.15—Tribune des livres
9.30—Votre Choix
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

JEUDI 1er JUIL.
7.30—Les Lurons de 1250
7.45—Conditions des routes. Pronostics
8.00—Nouvelles
8.05—Musique de Choix
8.15—Prière du Matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—La Chansonnette du jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Le Club des Ménagères
10.00—Au rythme de la valse
10.30—Pour Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Leger
11.30—Plus beaux disques
11.55—Marché des bestiaux
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Kling Kote Steve
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Musique s'il vous plait
1.00—Nouvelles
1.10—Intermède
1.15—Gaieté du Bon Vieux Temps
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.10—Température
5.15—Mon Choix
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Evénements sociaux
5.50—Sur les ondes de CKSB
6.00—Nouvelles
6.05—Nos Modernes
6.25—Nouvelles sport
6.30—Chansonnettes
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un Homme et son Péché
7.30—Sur les rayons de notre discothèque
8.00—Nouvelles
8.05—Pat Pender et ses Happylenders
8.30—Les aventures de Sherlock Holmes
9.00—Nouvelles
9.10—La voix du Québec
9.15—Rêverie
9.30—Concert
10.00—Nouvelles
10.05—Demande spéciale
10.30—FIN des émissions

Fête en l'honneur de M. et Mme P. Chabalier

Sous la haute présidence de M. le Consul de France et de Mme P.-A. des Gautries, les membres de l'Union Nationale Française et leurs amis se sont réunis le mardi soir 15 juin, à la salle des Canadiens de Naissance, pour fêter M. et Mme P. Chabalier à l'occasion de leur départ pour la France, où ils vont passer une vacance de 3 mois.

Cette soirée, surprise totale pour les deux invités, fut des plus gaies et agréables. La nombreuse assistance qui comptait 150 personnes, témoigna à M. Chabalier et à son épouse toute l'estime et l'amitié qu'ont pour eux les membres de l'Union National dont M. Chabalier est le président depuis 1940.

M. J. Escaravage, vice-président, et maitre de cérémonie, lut une adresse fine et pétillante d'humeur et de gaieté qui sut mettre l'entrain parmi toute l'assistance. M. le Consul, avec son éloquence habituelle, souhaita en termes bien sentis, de reposantes et bonnes vacances dans leur pays d'origine à M. et Mme Chabalier et un heureux retour à St-Boniface. M. H. Caron, au nom des Vétérans français, leur souhaita un beau voyage et les jeunes Marcel Prud'homme et Jeannette Cassels présentèrent une valise "Gladstone" et un sac de toilette à M. et Mme Chabalier.

Puis Mme S. Etsell, à qui nous avons tant de fois fait appel pour nos manifestations nationales, sut encore une fois nous charmer par son talent. Ses chansons "Ma Normandie" et "Mon petit Bateau" étaient bien de circonstance. Elles furent suivies par les chansons comiques de M. E. Ragot qu'on ne se lasse pas d'entendre. Pour terminer le programme récréatif, M. Escaravage lui aussi nous chanta une valse entraînate et un morceau spirituel de sa composition dédié à M. et Mme Chabalier. Ces trois artistes étaient accompagnés au piano par Mme G.-M. Laflèche. Puis un excellent goûter fut servi, et pendant que l'on dégustait la dernière tasse de café, Mme Etsell et M. Caron clôturèrent la soirée par deux duos. Nous souhaitons pouvoir les entendre plus souvent aux fêtes de l'Union Nationale. Enfin M. et Mme Chabalier purent circuler et remercier chacun de cette belle soirée-surprise.

Les organisateurs de la fête remercient cordialement M. le Consul de France, Mme S. Etsell, MM. H. Caron J. Escaravage, E. Ragot ainsi que tous nos membres et leurs amis qui, par leur concours et leur présence, assurèrent le succès de notre soirée. Nous remercions tout particulièrement Mme G.-M. Laflèche pour la bonne grâce avec laquelle elle met toujours son talent d'accompagnatrice à notre disposition. A M. et Mme P. Chabalier nous disons "Bon voyage et au revoir."

Lauréate



Yvonne Dawson, élève de l'Institut Collégial St-Joseph, St-Boniface, qui s'est classée première du VIe grade aux examens de français de l'Association d'Education, ayant obtenu 93%.

ST-BONIFACE

Baptêmes

Le 23 mai—Roger-Joseph-Léo, né le 21 mai, fils de Léo Marcoux et de Lillian-Kathleen Dorne. Parrain, Georges Marcoux; marraine, Mme Wilhelmina Royal.

Le 28 mai—Réal-Joseph-Emile-Lionel, né le 23 mai, fils d'Emile Kérouac et de Denise Goujon. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Kérouac.

Le 30 mai—Joseph-Eugène-Gilbert, né le 25 mai, fils de Henri Garand et de Jeanne Emard Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Villeneuve.

Le 6 juin—Marie-Jeannine-Irène, née le 23 mai, fille de Maurice Collette et de Rolande Barnabé. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Gauthier.

Le 6 juin—Marie-Renée-Yvette, née le 17 mai, fille de Louis Thorimbert et de Rolande Lacroix. Parrain et marraine. M. et Mme Auguste Thorimbert.

Le 6 juin—Judy-May-Cécile, née le 30 mai, fille de Henri Turcotte et de Charlotte Montray. Parrain, Robert Turcotte; marraine, Mme Otto Trachsel.

Le 6 juin—Roger-Georges-Jullien, né le 29 mai, fils d'Adrien Raimbault et de France Blanc. Parrain, Georges Blanc; marraine, Mme Pierre Raimbault.

Le 6 juin—Anita-Louise-Gloria-Maria, née le 7 mai, fille de John Vergnano et d'Elena Carus. Parrain, Armand Guyon; marraine, Gloria Emery.

Le 6 juin—Marie-Yvette-Anne, née le 26 mai, fille de Victor Feuillâtre et de Bernadette Nault. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Feuillâtre.

Le 6 juin—Jeannette-Marie-Louise, née le 4 juin, fille d'André de Moissac et de Raymonde McGlynn. Parrain et marraine, M et Mme Gérard Bédard.

Le 8 juin—Suzanne-Marie-Thérèse, née le 20 mai, fille de Maurice Meunier et d'Hélène Mager. Parrain, William Mager; marraine, Thérèsa Mager.

Le 10 juin—Henriette-Doreen, née le 19 mai, fille de Bernard Rover et d'Isabelle Pelletier. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Boily.

Le 13 juin—Joseph-David-Théodore, né le 29 avril, fils de Victor Rodrigue et d'Edna Wray. Parrain, Albert Rodrigue; marraine, Denise Perron.

Le 13 juin—Marie-Adrienne-Lorraine, née le 29 mai, fille d'Armand Lambert et d'Alice Loriault. Parrain, Arthur Loriault; marraine, Annette Lambert.

Photo prise à l'occasion du mariage de Mlle Dora Hébert avec M. Noël Jeanson. On voit ici la nouvelle épouse signant le registre; à l'arrière plan M. l'abbé J.-A. Beaudry qui a béni le mariage.

Le respect de la femme est la marque à laquelle on reconnaît l'homme de coeur.
J.-E. PECAULT.

Under the Trustee Act

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF ARMAND LANDRY late of the Village of St. Jean Baptiste, in the Province of Manitoba, Physician, deceased.

ALL Claims against the above Estate must be sent to the undersigned, ALFRED MONNIN, No. 4-431 Main Street, Winnipeg, on or before the 28th day of July, A.D. 1948.

DATED at Winnipeg, this 23rd day of June, A.D. 1948.
ALFRED M. MONNIN,
Solicitor for the Administrators.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba,
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan,
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 816.

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619 ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

Les Caisses Populaires

La "Credit Union Federation" de la Saskatchewan rassemblait récemment à Saskatoon un certain nombre de délégués ou représentants qui s'intéressent particulièrement à la formation et au développement du mouvement coopératif et des Caisses populaires. Les divers orateurs du congrès annuel de la Fédération des Caisses populaires ont fait ressortir d'une manière convaincante le rôle sauveur de cet organisme économique et la nécessité de s'occuper de plus près de ses affaires dans le domaine économique.

"Devons-nous laisser se perpétuer un système économique qui ne produit qu'une prospérité factice, suivie de dépressions et de guerres?" déclare H. L. Fowler, président de l'Union des Coopératives en Saskatchewan. Il affirme qu'un des remèdes est l'organisme des Caisses populaires. Il montre ensuite le progrès accompli par cet organisme en Saskatchewan. La province compte présentement 202 Caisses populaires, soit une augmentation de 14 sur l'an dernier. L'actif de ces Caisses représente la somme de $6,729,647, soit une augmentation de $1,228,295. Les prêts faits durant 12 mois se chiffrent à $4,628,163.

Ce mouvement mérite d'être étudié et encouragé. C'est un moyen de rédemption économique très efficace. Depuis des années, le peuple s'est habitué à tabler sur le gouvernement pour le succès de ses affaires. Donc, si la situation est précaire, il en rejette le blâme sur le gouvernement. Voilà pourquoi il donne sa préférence aux politiques qui feront les plus belles promesses, sans songer que ces derniers puiseront amplement dans la bourse du contribuable pour la réalisation de ces promesses. Par ailleurs, il oublie que chaque dollar que le gouvernement lui verse est une emprise plus forte sur son commerce ou sur son patrimoine.

C'est à la faveur de cette disposition d'esprit du peuple que le socialisme s'implante sans améliorer le sort des individus qui lui ont fait confiance. Bien des gens, en effet, s'imaginent que c'est la seule façon d'améliorer la situation financière. Ils attribuent leur pauvreté ou leurs insuccès aux administrateurs de la chose publique, alors que la plupart du temps, ils sont la propre cause de leur échec. Nous sommes tous, en dehors de cas extraordinaires et vraiment rares, les ouvriers de notre fortune ou de notre misère . . . Nous pouvons améliorer notre situation financière, d'une façon générale, en utilisant mieux l'argent que nous gagnons. La Caisse populaire nous permet de suivre de plus près nos affaires. Elle enseigne tout d'abord l'épargne, chose presque inconnue de nos jours, et favorise ses membres qui peuvent trouver dans "ce réservoir d'épargnes" des prêts raisonnables, qui protègent contre l'usure.

Elle développe le sens de la justice, de la charité et de l'entraide mutuelle. Les cultivateurs dans le besoin peuvent se procurer les sommes qu'ils désirent pour améliorer leur terre ou lancer une entreprise; les jeunes peuvent faire appel à la Caisse pour s'établir. Bref, la Caisse garde l'argent dans la paroisse. Elle permet à l'ouvrier de la ville d'acquérir une propriété.

"En faisant des dépôts à la Caisse et en remboursant assidûment un emprunt, chaque membre de la Caisse apprend à régler ses achats selon ses moyens, lesquels restent toujours la meilleure base d'affaires."

La Caisse populaire a rendu de grands services aux cultivateurs et aux petits salariés dans la province de Québec et dans les autres provinces. L'expérience prouve qu'il est très difficile à la classe pauvre d'obtenir des prêts des banques et des compagnies de crédit. Et lorsqu'ils obtiennent ces prêts, ils sont forcés de payer des intérêts très élevés. La Caisse, au contraire, prête à la classe laborieuse et honnête, à des intérêts raisonnables. Elle donne une éducation qui vaut son pesant d'or, en invitant à la retenue dans les dépenses de luxe et d'intempérance.

La Caisse est donc un puissant facteur de réhabilitation économique.

J. V.

Les catholiques et la C.C.F.

L'un de nos lecteurs du Manitoba qui suit attentivement la campagne politique qui se livre actuellement en Saskatchewan entre les anciens partis et la CCF nous a fait tenir samedi dernier une lettre dans laquelle il nous dénonce en termes violents pour avoir permis l'insertion d'une annonce en faveur de la CCF dans **"La Liberté et le Patriote."**

En voici le texte:

"Encore une fois je vous fais part de ma vive indignation. Vous vous en moquez, je le sais; pour vous je suis de si peu d'importance que ces réflexions n'ont aucune valeur. C'est possible.

"N'empêche que je vous blâme d'avoir fait insérer cette annonce CCF. Vous pouvez alléguer telle ou telle raison. Vous avez tort et vous serez responsable de tout le mal que la CCF fera, si elle rentre au pouvoir. Je n'ose pas vous écrire tout ce que je pense de vous, mais si l'occasion se présente je vous communiquerai bien franchement tout ce que je ressens. C'est ainsi que l'on ouvre la porte à l'ennemi et une fois dans la citadelle, il agit en conséquence.

"Etes-vous aveugle, sourd ou cupide?"

Que notre correspondant se rassure: nous ne sommes ni aveugle, ni sourd, encore moins cupide. A titre de rédacteur d'un journal catholique notre unique ambition est de nous conformer le mieux possible aux directives de l'épiscopat.

Or, la hiérarchie du pays, dans une déclaration publique, a tranché le problème en litige le 23 novembre 1943. Elle a permis aux catholiques "d'appartenir à n'importe quel parti politique pourvu que ce parti maintienne les principes fondamentaux du christianisme et pourvu qu'il favorise, dans l'ordre économique et social, les réformes réclamées dans les documents pontificaux." Or, nous savons, de source absolument certaine, que les évêques n'ont pas voulu exclure la CCF.

Que nous aimions la Cooperative Commonwealth Federation ou non — et nos lecteurs connaissent nos sentiments à ce sujet — nous n'avons pas autorité pour défendre aux catholiques, au nom de la doctrine de l'Eglise, d'adhérer à ce parti.

Nous n'avons pas l'intention de fonder une église dans l'Eglise.

Notre correspondant voudrait que nous fussions plus catholique que tous les autres journaux catholiques du pays, qui acceptent tous, sauf erreur, des annonces favorables à la CCF. Il erre surtout lorsqu'il affirme que "nous avons fait insérer une annonce de la CCF". Il eut été plus juste de dire que nous avions permis l'insertion d'une annonce favorable à la CCF. La nuance a son importance. Notre lecteur nous fait grandement honneur lorsqu'il dit que "nous serons responsable de tout le mal que la CCF fera si elle rentre au pouvoir." Nous ne soupçonnions pas exercer une telle influence . . .

Que notre correspondant ose donc "nous écrire tout ce qu'il pense de nous." S'il demeure dans le domaine des idées, nous discuterons avec pondération tous les problèmes qu'il voudra nous soumettre. S'il a recours aux injures personnelles, nous devrons nous retirer de la lutte, car nous entretenons le plus profond mépris pour ce genre de polémique, qui fut malheureusement trop longtemps à l'honneur chez certaines gens.

Nous avouons cependant que la tâche qui nous échoue est assez lourde puisque de l'aveu même de notre adversaire "quelles que soient les raisons que nous alléguerons, nous aurons tort ..."

Enfin, pour l'assurance de notre correspondant, nous ne sommes pas cupide. Si nous l'étions nous aurions quitté depuis longtemps la rédaction d'un journal catholique. . .

En 1943, quelques semaines après que la déclaration des évêques eût été rendue publique nous écrivions les lignes qui suivent. Nous les reproduisons ici. Notre interprétation n'a guère changé. Nous la modifierons quand les évêques nous en exprimeront le désir.

—✦—

La tendance d'en appeler à l'autorité pontificale au sujet de la décision qu'ont prise les archevêques et évêques du Canada relativement à la C.C.F., lors de la réunion qui fut tenue à Québec au mois d'octobre 1943, continue de se manifester chez quelques catholiques bien intentionnés.

Les membres de l'épiscopat canadien ont déclaré, en qualité de conseillers spirituels de la population catholique, que "les fidèles avaient toute liberté d'adhérer à un parti politique quelconque, pourvu que ce parti maintienne les principes fondamentaux du christianisme qui sont traditionnels au Canada, pourvu aussi qu'il favorise dans l'ordre économique et social, les réformes nécessaires réclamées avec tant d'instance dans les documents pontificaux".

Or, l'interprétation qui a été donnée à ce texte dans les milieux autorisés, c'est que la C.C.F. réalisait suffisamment ce programme pour que les catholiques aient le droit de voter pour les candidats de ce parti et même de briguer les suffrages sous son étiquette. Le parti communiste, connu sous le nom d'emprunt de **travailleur-progressiste**, est le seul qui fut condamné au Canada.

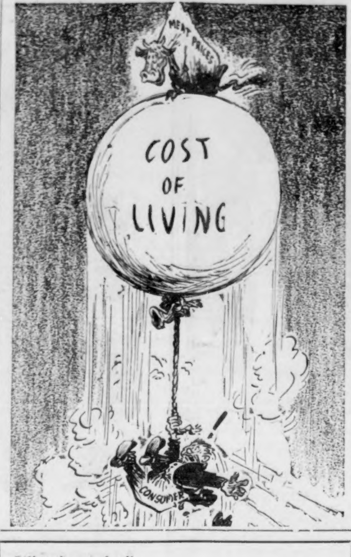
Il est facile d'expliquer pourquoi certaines divergences d'opinions aient pu se manifester avant la déclaration des évêques. Mais dénoncer et condamner intégralement la Cooperative Commonwealth Federation, même d'une façon voilée, comme cela se fait, **au nom de la doctrine sociale catholique**, ou en invoquant certains passages des encycliques des papes, révèle chez ceux qui le font, un manque de soumission inquiétant. Dire, par exemple, que la seule autorité à laquelle il faille se soumettre en matières sociales est celle du pape, c'est non seulement témoigner de l'imprudence, mais c'est mépriser la hiérarchie ecclésiastique diocésaine à qui est confiée la mission d'interpréter les documents pontificaux.

Les catholiques demeurent libres cependant de critiquer la C.C.F., par exemple, son excessive centralisation, la bureaucratie à laquelle elle donnera infailliblement naissance; ils peuvent souligner les dangers qu'elle représente dans tel ou tel domaine, mais de là à condamner intégralement ce parti politique et à l'interdire aux catholiques au nom de l'Eglise, il y a une marge considérable.

L. L.

10,000 enfants grecs auraient été enlevés

ATHENES — La reine Frederika de Grèce a révélé que de 8,000 à 10,000 enfants grecs ont été enlevés par le général Markos Vafiadès, chef des guérilleros grecs, et envoyés à des camps de concentration dans les états voisins de la Russie.



Billet du vendredi

Thomas Wolfe

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Thomas Wolfe vient de s'ajouter à la galerie des romanciers américains que l'on connaît en France. L'un des plus grands, il appartient à la même génération qu'Hemingway, Steinbeck, Faulkner, Caldwell et quelques autres, nés entre 1897 et 1900. On annonçait récemment à Paris la traduction du troisième de ses romans, **The Webb and the Rock,** présenté sous le titre de **La Toile et le roc.** L'ouvrage fut publié en Suisse, à Lausanne. Mais les critiques français s'en emparèrent sans tarder. Cela ne surprend point, quand on connaît la haute stature de Wolfe, tant intellectuelle que physique. L'homme était une sorte de géant d'apparence débonnaire, doué d'une âme extrêmement sensible et d'une acuité de vision dépassant l'ordinaire. Il voyait tout dans les moindres détails et n'oubliait jamais rien. Il était dense, touffu, fougueux, débordant, exubérant, incapable de se maîtriser. Préparant de longue main un ouvrage, il lui arrivait d'écrire jusqu'à 400,000 mots, qu'il devait ensuite condenser en 40 ou 50,000. Comme il s'ouvrait nécessairement des brèches entre les parties d'un livre et l'auteur, il s'occupait à les remplir pour la compréhension du lecteur, se perdait en de nouvelles considérations qui n'en finissaient plus. Les éditeurs passaient leur temps à le gourmander amicalement, essayant de le maintenir dans des cadres de porportions normales. Ils n'y réussirent toujours qu'à moitié. Wolfe était trop riche d'idées, d'impressions, de sensations. Richesse et fougue le caractérirent. "Volcanique en son inspiration, écrivait récemment René Lalou, donnant plus qu'aucun de ses émules l'impression du génie, il n'a jamais réussi à discipliner cette fougue, à ordonner cette richesse."

★

Thomas Wolfe était originaire de la Caroline du Nord, à laquelle il resta toujours attaché. Intensément régionaliste à ses débuts, son oeuvre déborda rapidement les cadres que se fixait l'écrivain, pour projeter ses lumières vers l'homme et prendre une signification universelle. Le romancier mourut prématurément à Baltimore, en 1938, d'une pneumonie contractée au cours d'un voyage dans l'Ouest. Il n'avait pas 38 ans. Originaire d'Asheville, ville pittoresque et prospère de l'Ouest de la Caroline du Nord, haut perchée dans la montagne, il y vécut jusqu'à son départ pour l'université d'Etat, à Chapel Hill. **Look Homeward, Angel** (1929), son premier roman, se déroule à Asheville et Chapel Hill, exclusivement. Fortement autobiographique, personnel, intime, il peint avec force détails la famille de l'auteur et le milieu qui contribua à sa formation. Il y a chez Wolfe de l'équipe, joint au souffle lyrique et à l'analyse minutieuse des caractères. Avec les années, ses ouvrages tendent à embrasser l'Amérique entière, puis une partie de l'Europe, et avant tout l'homme dans les hommes. Ils veulent interpréter, non pas une classe sociale, mais les classes. L'auteur poursuit la vie dans ses formes multiples et ses manifestations les plus diverses. Cette vie, il ne l'envisage pas comme un spectateur détaché, blasé, plus ou moins indifférent, mais comme un homme qui y participe, non point de façon passive ou molle, mais de toute son âme, avec passion. Un homme qui se cherche parce qu'il cherche Dieu, et parce que l'extrême importance attachée à son **moi**, à ses impressions et réactions en face de l'univers, l'aveugle sur le sens du divin et l'existence de l'âme immortelle.

★

Egotiste et égocentrique, américaine au sens le plus large du mot, universelle aussi, l'oeuvre de Wolfe offre néanmoins une saveur unique de régionalisme, parce que l'écrivain ne s'arrache jamais totalement à sa terre natale, quels que soient les paysages qu'il contemple, les pays qu'il visite, les problèmes que suscitent chez lui le subconscient et la psychanalyse. Outre **Look Homeward, Angel,** Wolfe écrivit trois autres romans: **Of Time and the River** (1935), **The Web and the Rock** (1939), qui vient d'être traduit en français, et **You Can't Go Home Again** (1940), ces deux derniers publiés après sa mort. L'écrivain appartenait à une modeste famille ouvrière, dont le chef était tailleur de pierre. Il eut une enfance malheureuse et mesquine, et ses compagnons, à l'école, le considéraient comme étrange. Après avoir étudié à Chapel Hill de 1916 à 1920, il s'inscrivit à Harvard et y prit son titre de maître ès arts, voyagea en Europe, puis devint professeur à l'Université de New-York. Grâce à une bourse de la Fondation Guggenheim, il abondonna l'enseignement en 1930 et partit de nouveau pour l'Europe, où il vécut surtout en Allemagne et en Autriche. Entre-temps, il ne cessa jamais d'écrire, accumulant les manuscrits sans souci apparent de publier. Chaque fois qu'il livra un texte aux éditeurs, il lui fallut travailler pendant des mois pour le réduire aux proportions d'un ouvrage acceptable. Même revus et mis au point, ses romans n'en ont pas moins quelque 600 pages chacun. Wolfe publia encore un recueil de nouvelles en 1935, et l'année suivante une autobiographie, **The Story of a Novel,** où il exprime ses idées sur le monde et sa conception d'une oeuvre.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

M. Lanctôt, président de la Société Royale

VICTORIA — M. Gustave Lanctôt, archiviste du Dominion, à Ottawa, qui occupait jusqu'ici le poste de vice-président de la Société royale du Canada, est devenu automatiquement président de la société, à la réunion annuelle tenue à Victoria. Il succède à M. W.-P. Thompson, doyen de l'université de la Saskatchewan.

M. J.-A. Pearce, directeur de l'observatoire fédéral d'astrophysique, à Victoria, a été élu vice-président, en remplacement de M. Lanctôt. Les autres officiers choisis par l'assemblée sont MM. F.-J. Alcock et Séraphin Marion, tous deux d'Ottawa, qui ont été élus secrétaires honoraires; L.-E. Hawlett, d'Ottawa, trésorier honoraire, et G.-W. Brown, de Toronto, éditeur.

Le coeur, c'est la foudre: on ne sait où elle tombe que quand elle est tombée. — LACORDAIRE.

La Chronique « « « Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

La Russie s'oppose à la réforme monétaire des Alliés — La Birmanie passe dans le camp communiste.

Toute réforme monétaire entraine nécessairement des perturbations profondes dans la vie économique des peuples. Mais il y a lieu de se demander si ces perturbations ne sont pas un moindre mal, quand on songe à la dépréciation des cours causée par l'inflation et la montée vertigineuse des prix. Sans doute la classe moyenne et surtout la classe très riche, souffrent-elles des rajustements brusques imposés par les circonstances.

Après la première guerre mondiale, le mark était tombé si bas qu'il ne valait guère plus que le papier sur lequel il était imprimé. Cette fois, pour éviter l'effondrement irrémédiable de l'économie allemande, les autorités des trois zones d'occupation alliée ont décidé de dévaluer le mark et d'imposer des mesures qui, pour dures qu'elles soient, n'en donneront pas moins de bons résultats dans l'avenir, pour peu que les Allemands coopèrent loyalement à cette nouvelle politique de redressement économique.

Le marché noir

On ne connaîtra que samedi, le 26 juin, le nouveau cours officiel du mark. D'ici là des Allemands qui résident dans les zones américaine, britannique et française devront se conformer à toute une série de mesures. Depuis lundi de cette semaine les Allemands doivent déposer dans les banques tous les marks qu'ils possèdent et en indiquer la source ou la provenance. Les Alliés espèrent, de cette façon mettre un frein au marché noir.

On conseille même aux Allemands qui ont trafiqué sur le marché noir de brûler les marks dont ils ne peuvent expliquer la provenance sans se faire accuser d'avoir eu recours à des pratiques illégales. Durant la semaine du 21 au 26 juin, les Allemands peuvent échanger 40 anciens marks pour 40 nouveaux, ce qui leur donnera tout juste de quoi vivre. Riches et pauvres devront se contenter de cette somme. Après le 27, les banques refuseront d'accepter les anciens marks et ceux-ci auront un cours fortement réduit.

Forte dévaluation

On ne connaît pas encore le cours officiel du nouveau mark. Mais, d'après les rumeurs qui circulent en Allemagne et aux Etats-Unis, il vaudra dix anciens, ce qui signifie une dévaluation formidable. Pareil règlement s'impose. Lorsque le gouvernement allemand, dirigé par Hitler, s'est lancé dans la course aux armements (soit vers 1935 ou 1936), il y avait, paraît-il, 10,000,000,000 de marks en circulation. Il y en aurait dix fois plus maintenant.

Qu'on doive revenir à un cours plus sain et plus raisonnable, la chose est évidente. Si la coupure draconienne affecte certainement la classe moyenne et surtout la classe très riche, les milieux ouvriers ne s'en porteront pas plus mal, bien au contraire. Quant au commerce extérieur de l'Allemagne occidentale, il bénéficiera largement de cet assainissement. Pour peu que l'opération soit menée avec rapidité et habileté, l'économie nationale aura la chance de se solidifier. L'ordre remplacera peu à peu le chaos.

Réaction soviétique

La Russie a réagi violemment. Ces mesures de redressement financier et économique décrétées par les Alliés ne font pas l'affaire des autorités soviétiques d'occupation. Celles-ci ont annoncé immédiatement l'interdiction de toute circulation ferroviaire entre leur zone et celles que les Alliés occupent, afin d'éviter la fuite, dans leur région, des marks dévalués. Cette interdiction restera en vigueur jusqu'au 27 juin, c'est-à-dire jusqu'au moment où l'on connaîtra la valeur officielle du nouveau mark.

En second lieu, le commandant russe a accusé les Alliés d'avoir, par cette décision draconienne, parachevé la séparation définitive de l'Allemagne. Ce qui va dè soi. La Russie n'a fait aucun effort jusqu'ici, du moins d'après les informations que nous possédons, pour assainir la monnaie dans sa propre zone allemande. On dit que le communisme est un champignon qui pullule sur la misère, le désordre et l'inflation. La Russie avait donc tout intérêt à maintenir un état de désarroi dans sa zone d'occupation. Pour peu que les trois zones d'occupation alliées redeviennent stables et prospères, la Russie aura de sérieuses explications à donner de la misère qui règne à Berlin et dans l'Allemagne de l'est.

Le politique

La dévaluation du mark devait précéder la réorganisation politique des trois zones alliées. La France s'est ralliée au projet d'un gouvernement central et autonome pour ces trois zones. Le projet préconisé par les six puissances qui avaient participé à la conférence de Londres, a été approuvé par la Chambre des députés par une faible majorité. L'approbation française est sujette à des conditions définies.

La France demeure inquiète. Elle sait, par une rude expérience, la facilité avec laquelle l'Allemagne se relève. Que l'on donne aux 45,000,000 d'Allemands qui résident dans les trois zones alliées la chance de rebâtir leur économie et leur industrie, et tout de suite ce peuple, même amputé de la population de l'est, est capable de redevenir une force redoutable. Il est vrai que les Alliés ont consenti à maintenir leur occupation militaire de l'Allemagne dans le but d'atténuer ces craintes de la France. Mais il reste que la menace demeure latente.

Birmanie communiste

Si les Alliés, par une série de mesures radicales, semblent reprendre le terrain perdu en Europe et en Allemagne, les Russes, de leur côté, viennent d'enregistrer un éclatant succès en Asie. En effet, la Birmanie, à laquelle la Grande-Bretagne accordait l'indépendance il n'y a pas si longtemps, est passée dans le camp communiste. Son premier ministre a annoncé un programme d'abolition du capitalisme et de rapprochement avec la Russie.

Quand on sait que l'Angleterre commande là-bas des comptoirs importants, que la Birmanie protège des points stratégiques d'une valeur incontestable, que cet exemple peut-être suivi par d'autres peuples asiatiques, on comprend que la décision du gouvernement birman est l'un des coups les plus durs que l'influence britannique ait subis depuis quelques années. La Birmanie dont la population s'élève à environ 17,000,000 d'âmes, occupe une région de 262,000 milles carrés. Elle est riche en bois de teck. Son économie est principalement agricole. La Birmanie produisait 2,000,000 de tonnes de riz avant la guerre. Elle se classait au premier rang des producteurs de cette denrée.

Fins d'un Empire

Le premier ministre birman, Thankin Nou, a proclamé un programme en six points: 1.—Contrôle de l'Etat sur les exportations et les importations. 2.—Transfert de toute autorité fiscale de Londres à Rangoon. 3.—Opposition à toute aide étrangère qui menacerait la souveraineté du pays. 4.—Abolition de la tenure seigneuriale. 5.—Aide aux syndicats ouvriers dans leur lutte contre les capitalistes. 6.—Permission de propager la philosophie marxiste. Un autre point est très important. L'Etat birman se propose de confisquer toutes les propriétés détenues par les étrangers. Il versera toutefois des compensations à leurs propriétaires. Ainsi, si les Anglais rentrent dans une partie de leurs fonds, ils perdent une précieuse source de revenus. La coupe est cruelle au moment où l'Angleterre fait face à des difficultés économiques qui la placent sous la dépendance des Etats-Unis. C'est ainsi que les grands empires s'effritent. Il y a dix ans l'Empire britannique dominait le monde. Aujourd'hui il se rétrécit. Demain il ne comptera plus que les seuls pays où dominera l'élément d'origine anglaise, loyal à la Couronne.

En Palestine

Le comte Folke Bernadotte, conciliateur des Nations-Unies, a réussi à faire accepter une trêve aux Arabes et aux Juifs en Palestine. Trêve précaire, marquée d'incessants incidents et d'accusations réciproques. Le comte Bernadotte aurait imaginé un projet assez loufoque. La Palestine resterait unie sous une autorité arabe, que cela soit celle de la Ligue arabe ou d'un Etat arabe quelconque, et l'Etat d'Israël constituerait une nation autonome reconnaissant la souveraineté arabe. La Palestine deviendrait ainsi une sorte de dominion juif dans un commonwealth arabe.

Le plan a sûrement été conçu à Londres. Ainsi le Canada est un pays autonome qui reconnaît la souveraineté de la Grande-Bretagne. Libre en théorie, non en fait, le Canada se plie au moindre désir de Londres. On serait surpris que les Juifs acceptassent ce plan. Au surplus, les Anglais sont tellement impopulaires en Palestine, que les Juifs menacent de briser la trêve au moindre signe d'aide britannique, aide directe ou indirecte, aux conciliateurs et observateurs des Nations-Unies. Cela en dit long sur la fin d'un règne et le déclin d'un empire.

A la Chambre des Communes. . .

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Par Etienne PARENT

Le comité parlementaire d'enquête sur les prix déposera son rapport. Un député fait la leçon à ses collègues.

Ce fut aujourd'hui, aux Communes, la journée des démentis et des mises au point.

Le ministre des Finances, M. Douglas Abbott, a ouvert le bal en niant catégoriquement que le gouvernement ait décidé de supprimer prochainement la taxe spéciale d'accise de 25 pour 100. Dans une dépêche d'hier, la Presse canadienne avait prétendu avoir appris la chose d'une source haut placée. Un canard de presse ne suffit pas, d'ordinaire, à tirer des confirmations ou des démentis ministériels.

Mais le critique financier de l'opposition, M. James Macdonnell, de Muskoka-Ontario, s'est emparé de la rumeur pour déclarer que si elle est exacte, le bavard qui l'a lancée a trahi le secret d'une question budgétaire, a fait fi des privilèges de la Chambre, et, en outre, a mis les commerçants dans une bien mauvaise posture.

Devant la sortie de M. Macdonnell, M. Abbott ne pouvait plus garder le silence. Il a déclaré que la rumeur est controuvée, en laissant toutefois clairement entendre que la suppression de la taxe de 25 pour 100 pourra s'effectuer sans avis préalable, par arrêté ministériel, dès que le gouvernement le jugera opportun.

• • •

Le second démenti a été d'une nature beaucoup plus pittoresque. Le premier ministre King, visiblement irrité par la publicité dont on a entouré le mécontentement de certains secteurs de la députation libérale, au sujet de la vie chère, a nié qu'à une réunion du conseil des ministres, M. Abbott ait fait une colère contre l'attitude des mécontents ontariens, qui se seraient adressés à M. King directement plutôt qu'à lui-même.

Le député libéral de Waterloo-Nord, M. Breithaupt, aurait prétendu que M. King s'est prononcé en faveur des subventions comme remède à la vie chère. "Je n'ai jamais parlé de subventions à M. Breithaupt", a affirmé le premier ministre, qui a nié du même coup avoir semoncé M. Abbott et son budget "inhumain".

• • •

A la suite de ces deux démentis, M. J. L. Ilsley, ministre de la Justice, a fait une mise au point au sujet d'un questionnaire qui, distribué dans trois services fédéraux, a provoqué le mécontentement des fonctionnaires. On leur demandait en effet d'y déclarer les occupations de leurs parents, jusqu'aux oncles, tantes et cousins.

En deux mots, ce questionnaire, de même que d'autres mesures comme la création d'un conseil sécuritaire au sein du Service civil, vise à protéger les secrets d'Etat. Communistes et fascistes étant exclus de postes importants, le gouvernement a cru bon de se renseigner plus à fond sur la loyauté des fonctionnaires, dans les services-clés.

• • •

Si les rumeurs de toutes sortes abondent dans les journaux, au sujet de taxes et d'impôts que le gouvernement aurait l'intention de supprimer ou d'alléger, c'est que le comité parlementaire d'enquête sur la vie chère doit présenter ces jours-ci à la Chambre un important rapport qui énoncera le résumé de la preuve recueillie en six mois de séances, les conclusions qu'on peut en tirer pour éclairer les causes de la hausse des prix, et les suggestions que les seize députés-enquêteurs ont jugées opportunes.

Les journalistes, sur la colline parlementaire, conjecturent à l'envi sur les suggestions qu'apportera le rapport. C'est ce qui a donné naissance aux canards sur la taxe de 25 pour 100, sur l'impôt sur le revenu et sur l'excédent des bénéfices.

Il semble bien que le comité

(Suite à la onzième page)

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Parade de la St-Jean-Baptiste

Départ du Parc Provencher, à 10 h. 15. Parcours: les rues St-Jean-Baptiste, Provencher et Taché. Arrêt en face de l'Archevêché où Nos Excellences et le clergé se joignent au défilé.

Grand'messe — sermon de circonstance.

Tous les hommes et jeunes gens, ainsi que les élèves de nos écoles, doivent participer à cette manifestation patriotique.

Prière du soir

Durant les mois de juillet et août, tous les soirs, à 7 h. 30, chapelet et prière à la Cathédrale. Et l'église demeurera ouverte jusqu'à 9 h. Allons terminer notre journée près de Notre-Seigneur.

LA ST-JEAN-BAPTISTE A ST-BONIFACE

Tous les paroissiens catholiques de langue française sont invités à s'unir à la Société St-Jean-Baptiste dimanche prochain, le 28 juin, pour célébrer la fête religieuse de St-Jean-Baptiste.

Il y aura une procession à 10 h. 15 et sermon de circonstance à la messe de 11 h. à la cathédrale de St-Boniface.

Voici le parcours de la procession: départ à l'angle des rues Cathédrale et St-Jean-Baptiste, le long des rues St-Jean-Baptiste, Provencher et Taché jusqu'à la Cathédrale.

Toutes les organisations paroissiales sont invitées à suivre la procession, ainsi que tous les visiteurs des paroisses environnantes.

Le Secrétaire.

Etudes à l'hôtel de Ville

Les membres du comité des travaux publics de la ville de St-Boniface ont fait les premières démarches dans le but d'obtenir l'approbation d'un règlement stipulant que les édifices soient construits, à l'avenir, au même niveau que les trottoirs.

Sur la motion de l'échevin Louis Léger, ce même comité proposa que le comité de la propriété civique établisse les niveaux, dans le but de soumettre un règlement pour étude du conseil.

Avis a été donné à M. C. G. Muller, inspecteur de constructions, de s'enquérir auprès du service des travaux publics afin de connaître le niveau officiel permis aux endroits où il n'y a pas de trottoirs de ciment.

Cette action résulta d'une pétition des personnes résidant sur la rue Jeanne d'Arc, demandant que le trottoir sur cette rue soit nivelé avec les trottoirs des résidences privées.

Le Bureau municipal et le service public ont averti le comité de propriété civique que l'inspection de la rue Marion sera retardée, par suite du manque de prévision de dépenses budgétaires.

Les membres du comité doivent avoir une interview avec le Bureau afin de souligner l'importance de l'inspection de la rue Marion.

Petites Notes

La collation des diplômes, médailles et prix de la classe commerciale bilingue de l'Institut Collégial St-Joseph, eut lieu le samedi après-midi 12 juin. Les RR. SS. Marie de l'Assomption, supérieure, et Arthur-Marie, principale, présidèrent à la cérémonie qui fut suivie d'un programme varié et d'un souper genre "buffet".

• • •

Fiançailles

M. et Mme F.-X. Paillé, de St-Boniface, annoncent les fiançailles de leur fille, Annette, avec M. Gérard Boulet, de St-Boniface.

Le mariage sera célébré en la cathédrale de St-Boniface le samedi 3 juillet.

• • •

M. et Mme Siméon Tremblay annoncent les fiançailles de leur fille, Monique-Eugénie, avec M. Sam Cantafio, fils de M. et Mme Frank Cantafio, de Transcona, Man.

Le mariage sera célébré en la Chapelle du Précieux-Sang, Norwood, le samedi 17 juillet, à 11 heures.

• • •

Shower

A l'occasion du mariage de Mlle Thérèse Dufault avec M. Jack-V. Cuthbert, Mme Wilfrid Dufault organisa un "shower" d'articles divers le jeudi 17 juin, à la résidence de sa belle-mère, Mme Aurélie Dufault, 218 boulevard Dollard.

Mlles Claire et Juliette Pelletier, Dorothy Greig, Lorraine Joyal et Rolande Dufault aidaient au service du goûter.

Un corsage de fleurs blanches et de nombreux cadeaux furent offerts à l'invitée d'honneur.

Il y avait une vingtaine d'invitées.

• • •

M. le maire George C. MacLean, et Mme MacLean, de St-Boniface, sont partis mercredi dernier pour Halifax où M. MacLean assiste à la conférence annuelle de la Fédération Canadienne des Maires. Ils rendront aussi visite à leur fils, le Lieut. R. C. MacLean, de la marine royale canadienne, qui fréquente l'école d'aviation navale royale canadienne à Dartmouth.

• • •

En l'honneur de Mlle Alice Benoit, future mariée de juillet, Mme S. Perrin et Mlle Annette Marchand organisèrent un "shower", le mardi 15 juin, à la demeure de Mme Perrin, à Selkirk. Mlle Marchand présenta les cadeaux à l'invitée d'honneur au nom des amies présentes.

• • •

Mme John Caswell-Davis reçut à un thé en l'honneur de sa fille, Patricia, une graduée du couvent du Sacré-Coeur, Westgate, le samedi après-midi 12 juin.

Parmi les invitées étaient des graduées de la classe de 1948 et des élèves du couvent.

Versaient le thé: Mmes Alfred Pratt, L. Painchaud, Jean-Marie Huot, E. J. Davis, R. B. Hauser, Mlles Louise Prud'homme et Shirley Dwyer. Elles étaient assistées de Mlles Joan Dummert, Shelagh Lawson, Thérèse Mager, Yvette DeMontigny, M.-Antoinette Casey, Céline Prud'homme, Irène Smith, Claudette Hébert, Dianne Jobin, Muriel Todd, Janet Rye et Jeanne Desautels.

MARIAGE JEANSON—HEBERT



Le mariage de Mlle Dora Hébert avec M. Noël Jeanson avait lieu récemment à St-Boniface. On remarque sur cette photo prise à cette occasion, de gauche à droite, **Mme Dina Collin**, arrière-grand'mère de la mariée, **Mme Albina Laferrière, sa grand'mère, M. et Mme Noël Jeanson** (Dora Hébert), **M. et Mme Aimé Hébert**, parents de la mariée.

On trouvera les autres chroniques et annonces de St-Boniface en deuxième page.

M. et Mme Marcien Trudeau, accompagnés de leur fils, Bernard, ainsi que de M. et Mme Benoit Trudeau, sont partis pour un voyage aux Etats-Unis et dans la province de Québec.

• • •

En l'honneur de Mlle Thérèse Morin, dont le mariage eut lieu le samedi 19 juin, Mlles Marie-Jeanne Comeau et Eléonore Doiron recevaient à un shower, à la résidence de M. et Mme V. Comeau, 141, rue Bertrand. Un corsage et plusieurs magnifiques cadeaux furent présentés à l'invitée d'honneur au nom des 50 invitées.

• • •

M. et Mme John Cuthbert et leur fille, Valérie, ainsi que M. Jean-Paul Audet, de Chicago, Ill., étaient en visite à St-Boniface ces jours derniers à l'occasion du mariage de M. Jack Cuthbert avec Mlle Thérèse Dufault.

• • •

Mme B. Bourbonnière, de 154, rue Bertrand, et Mme C. Ouellette, de 218, rue Berry, sont parties pour un voyage prolongé à Montréal et autres endroits de l'est.

• • •

Mme J.-E. Fontaine, de l'avenue Provencher, a reçu à un dîner, samedi, en l'honneur de Mlle Edith Nixon, à l'occasion de son prochain mariage.

• • •

M. et Mme Alfred Piédalue, de Rivers, Man., sont les hôtes de M. J.-A. Piédalue, de 141, rue Berry.

• • •

Mme L.-A. Lemoine et Mlle Jeanne Fontaine organisèrent un shower à la résidence de Mme Lemoine, à St-Boniface, en l'honneur de Mlle Edith Nixon, dont le mariage aura lieu en juillet.

Un corsage et de jolis cadeaux furent présentés à l'invitée d'honneur.

• • •

M. Claude Labelle, de Montréal, chef des agences de la B.O.A.C., était de passage chez ses parents, à St-Boniface, en fin de semaine.

M. Labelle est le fils de M. et Mme Antonio Labelle, autrefois de St-Boniface.

• • •

M. Charles Gélinas, ingénieur-en-chef du service des Travaux publics de la ville de Montréal, et Mme Gélinas étaient à Winnipeg et à St-Boniface, au commencement de la semaine. Avec des amis, ils ont visité plusieurs de nos paroisses françaises du Manitoba.

• • •

M. Arthur St-Pierre, de Montréal, publiciste et sociologue bien connu, était de passage à Winnipeg et à St-Boniface, en fin de semaine, et rendit visite à ses parents et anciens collègues.

• • •

M. Elphège St-Arnaud, autrefois de Gravelbourg, représentant dans l'Ouest canadien de "La Sauvegarde", passe une quinzaine à St-Boniface et au Manitoba français.

• • •

Mme J. W. Boissonneault, de 1066, rue Ingersoll, organisa un shower d'articles divers le vendredi 18 juin, en l'honneur de Mlle Jeanne Gauvin dont le mariage aura lieu le 3 juillet. La petite Betty Jeanne Boissonneault présenta les cadeaux à l'invitée d'honneur.

Desserte du Précieux-Sang

La réunion des mamans, qui devait avoir lieu à l'école le dimanche 20 juin, est remise au 27 juin, immédiatement après l'exercice du mois du Sacré-Coeur.

Quelques films à l'affiche cette semaine

I Remember Mama	I
Smoky River Serenade	I
King of the Bandits	I
The Mating of Millie	II
To the Ends of the Earth	II
Cass Timberlane	II
Way Out West	II
To the Victor	III
Casbah	III
Always Together	III
That Uncertain Feeling	III

I—N'offre aucun danger pour le public en général.
II—Ne convient qu'aux adultes sérieusement formés.
III—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV—Condamné.

Mariages

JEANSON-HEBERT

En la cathédrale de St-Boniface, le samedi 5 juin, à 10 h. 30, M. l'abbé J.-A. Beaudry bénissait le mariage de Mlle Dora Hébert, fille de M. et Mme Aimé Hébert, avec M. Noël Jeanson, fils de M. et Mme Octave Jeanson, de Lorette, Man. M. l'abbé Beaudry avait béni l'union des parents de la mariée, en 1924.

La mariée, accompagnée de son père, était revêtue d'une longue robe en satin blanc, avec encolure "sweetheart", et manches se terminant en pointes. Son voile brodé à la main, souvenir de famille, était retenu par une couronne de fleurs d'oranger, qui avait jadis été portée par sa mère. Des roses-thé, fleurs de printemps et pois de senteur composaient son bouquet.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Eva Jeanson et Rita Hébert, soeurs des mariés, et les garçons d'honneur, MM. Louis-Aimé Hébert et Rosaire Jeanson, leurs frères.

Mlles Jeanson et Hébert portaient des robes bleu pâle. Des fleurs de même teinte retenaient leur voile. Leurs bouquets consistaient en fleurs du printemps.

Mlle Réjane Hébert, soeur cadette de la mariée, était revêtue d'une longue robe rose, avec grand chapeau, et corsage de roses pâles.

La mère de la mariée portait une toilette bleu marine et Mme Jeanson, une toilette brune. Elles avaient des corsages de roses "American Beauty".

Parmi les invités, on remarquait, Mme A. Laferrière, grand-mère de la mariée et Mme Dina Collin, arrière-grand'mère.

Agissaient comme huissiers: MM. Louis et Aimé Jeanson, Raoul Mondor et Léo Hébert.

Une réception eut lieu chez les parents de la mariée, 224, rue Dumoulin, où un dîner-buffet fut servi à plus de cent invités. Aidaient au service: les tantes, cousines et amies de la jeune mariée.

Le souper fut servi à Lorette chez les parents du marié. Une soirée eut lieu en la salle paroissiale de Lorette, où un programme musical fut interprété par Mlles Léontine Landry, Annette Turgeon et Florence Théroux et M. Alphonse Nolin.

M. et Mme Jeanson résideront à 348, chemin Speers, St-Boniface.

• • •

BRODEUR-DUMONT

M. l'abbé Léo Blais bénissait le mariage de Raymond Brodeur, fils de M. et Mme Wilfrid Brodeur, avec Mlle Thérèse Dumont, fille de Mme Alida Dumont, le samedi 19 juin, à 9 h., en la cathédrale de St-Boniface.

Deux neveux du marié, Philippe et Paul Brodeur, assistaient M. l'abbé Blais à l'autel.

La mariée, revêtue d'une longue robe de tulle et dentelle blanche, avec encolure ronde, manches courtes, bouffantes, portait un livre d'heures recouvert de rubans et de roses. Son voile long, formant traîne, était retenu par une couronne de perles.

Mlles Laurette Dumont et Lucille St-Onge étaient demoiselles d'honneur. Elles portaient des toilettes bleu pâle et jaune pâle, respectivement. Leurs chapeaux, genre bonnet, étaient garnis de rubans et de fleurs. Elles tenaient des bouquets genre "colonial".

MM. W. Brodeur et Antonio Dumont étaient témoins.

Agissaient comme garçons d'honneur: MM. Laurent Brodeur et Archie Degelder; comme huissiers: MM. Albert Lévêque et Joseph Brodeur.

La petite Aline Lapointe était bouquetière, et le petit Kenneth Green portait les anneaux.

Pendant la cérémonie, Mme Emilien Despatis fit entendre des chants appropriés.

Une réception eut lieu en l'honneur des nouveaux époux, à la salle de la Légion, Norwood.

M. et Mme Brodeur partirent en voyage pour Kenora, Ont. La mariée portait un costume rose avec accessoires noirs.

Les nouveaux époux établiront leur demeure à Drayton, Dakota-Nord.

• • •

COMEAU-MORIN

Le samedi 19 juin, à 10 h., en la cathédrale de St-Boniface, le R. P. C. Comeau, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Thérèse Morin, fille de M. et Mme Alphonse Morin, avec M. Gabriel Comeau, fils de M. et Mme Victor Comeau.

La mariée était revêtue d'une robe de satin ivoire, avec empiècement de nylon et manches se terminant en pointes-de-lys. Le voile, trois-quarts, était retenu par un halo de fleurs d'oranger. Elle portait une cascade de roses "Sweetheart" et de muguets.

Mlles Thérèse Raiche et Marie-Jeanne Comeau étaient filles d'honneur. Elles portaient des robes en taffetas bleu recouvert de tulle. Leurs bouquets, genre Colonial, se composaient de roses Talisman et d'iris.

MM. Morin et Comeau, pères des époux, agissaient comme témoins. M. Georges Comeau était garçon d'honneur et MM. Lucien Bérubé et Maurice Schaubroeck, huissiers.

Au cours de la cérémonie, M. Georges Paquin chanta "O Dieu d'amour", "Panis Angelicus", "Agnus Dei", et "Ave Maria". Mme S. Bourbonnière touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu chez Peggy's Pantry.

Les nouveaux époux partirent en voyage aux Etats-Unis et en Ontario. La mariée portait pour l'occasion, un costume en gabardine bleu ciel, avec accessoires bleu marine, et un corsage de roses "Sweetheart."

A leur retour, M. et Mme Comeau résideront à St-Boniface.

• • •

CUTHBERT-DUFAULT

Le samedi 19 juin, à 11 h., en la cathédrale de St-Boniface, M. l'abbé M. Sabourin bénissait le mariage de Mlle Thérèse-Aurélie Dufault, fille de Mme Aurélie Dufault et de feu M. Ignace Dufault, avec M. Jack-V. Cuthbert, fils de M. et Mme John Cuthbert, de Chicago, Ill.

La mariée, accompagnée de son frère, M. Wilfrid Dufault, était revêtue d'une longue robe en satin broché blanc avec encolure "sweetheart", manches en pointes et jupe ample avec demi-traîne; son long voile était retenu par une couronne de fleurs d'orangers. Elle portait un bouquet de roses et de fleurs blanches.

Mlles Valérie Cuthbert, soeur du marié, et Rolande Dufault, soeur de la mariée, étaient filles d'honneur. Mlle Cuthbert était revêtue d'une robe longue en soie moirée mauve; sa coiffure consistait en une guirlande de petites fleurs mauves avec voilette de même teinte. Son bouquet se composait de roses jaunes. La toilette de Mlle Dufault était de soie moirée pêche. Elle portait un bouquet de roses thé et de fleurs mauves.

MM. Dave et Raymond Joyal agissaient comme garçons d'honneur et MM. Val et Willard Joyal servaient comme huissiers.

Au cours de la cérémonie, M. Edwin Gallant fit entendre le "Panis Angelicus" de César Franck, "Je vous salue Marie" et le "Rosaire". Mme A. Bourbonnière touchait l'orgue.

Une réception eut ensuite lieu à la résidence de la mère de la mariée, Mme Aurélie Dufault, 218 boulevard Dollard.

Les nouveaux époux sont partis pour Chicago, Ill., où ils résideront.

M. J.-P. Tremblay, de St-Boniface, est décédé subitement.

M. Joseph-Pierre Tremblay, figure bien connue de St-Boniface, est décédé subitement à sa demeure, 277, avenue Provencher, le mardi 22 juin, à 11 h. 15 du soir. Il était âgé de 63 ans.

Né à St-Etienne, comté de Beauharnois, P. Q., M. Tremblay arriva au Manitoba en 1904, et y passa le reste de sa vie, soit 44 ans. Il épousa Eugénie Dupuis en 1911.

Survivent au défunt son épouse, 4 fils: Marcel, de New Haven, Conn., Roland, Claude et Bernard, à la maison; 8 filles: Mmes René Dussault, Léo Rémillard, Paul Lavallée, de St-Boniface, et J. Clark, de Régina, et Mlles Ginette, de New Haven, Conn., Suzanne, Jeannine et Simone, à la maison.

Il laisse aussi dans le deuil: 2 frères, Siméon, de St-Boniface, et Désiré, de Californie; 4 soeurs, Mmes Victorin Thibault, de Québec, Ernest Dupuy, de Ville-Emard, Montréal, Agnès Couture, de Californie, et Mlle Emélia Tremblay, de Californie.

M. Tremblay était entrepreneur en construction pour la compagnie J.-H. Tremblay. Il avait été pendant plusieurs années président et directeur de notre oeuvre de presse catholique connue autrefois sous le nom de "West Canada Publishing Co.". Il compte parmi les fondateurs de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba.

Le service sera chanté le samedi matin 26 juin, en la cathédrale.

Décès

MAURICE FITZGERALD

La mort si imprévue du jeune Maurice-Jean Fitzgerald a causé une vive surprise à tous les parents et amis de la famille. En effet, âgé de 23 ans seulement, Maurice est décédé subitement à l'hôpital de St-Boniface, le vendredi 18 juin.

Né à St-Boniface, le jeune Fitzgerald fit ses études à l'Académie Provencher de cette ville. Par la suite, il fut employé à la Compagnie Western Steel, et depuis 4 ans, il était au service du Canadien National.

Il demeurait avec sa mère, Mme L.-A. Fitzgerald, à 171, rue Dumoulin.

Le défunt laisse dans le deuil, outre sa mère, une soeur, Mme John Kunz (Marguerite) de St-Boniface, et un frère, Robert, de Montréal, P.Q. Une autre de ses soeurs, Thérèse, est décédée en 1945, à l'âge de 17 ans.

Les funérailles eurent lieu en la cathédrale de St-Boniface le lundi matin 21 juin, à 11 heures. Le service fut chanté par M. l'abbé J.-E. Cahill, curé de la cathédrale Ste-Marie, de Winnipeg, assisté de M. l'abbé J.-A. Beaudry, comme diacre, et de M. l'abbé Lecomte, comme sous-diacre.

Les porteurs furent: MM. Joseph Masson, Eddy Pion, Michael McDougall, Donat Rémillard, Joseph Pion et Léo Savoie.

L'enterrement se fit dans le lot de famille au cimetière de St-Boniface. La Maison Coutu était en charge des funérailles.

Remerciements

Mme Fitzgerald et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des sympathies, soit par visites, offrandes de messes et de fleurs, soit par assistance aux funérailles lors du décès de leur fils et frère, M. Maurice Fitzgerald.

Elles remercient en particulier M. l'abbé L. Blais, curé de la cathédrale, M. l'abbé Pierre Raymond, et M. Philippe Coutu, fils, pour leurs attentions si délicates.

• • •

MME V. JACQUES

Mme Valérie Jacques est décédée à l'Hospice Taché le lundi 14 juin, à l'âge de 80 ans.

Née dans l'Etat du Massachusetts, aux Etats-Unis, elle vint au Canada en 1901 et résidait a St-Boniface depuis ce temps-là.

Lui survivent 3 fils, Henri, de Nicolet, P.Q., Honoré, de Détroit, Mich., et David, de Great Falls, Man.

Les funérailles eurent lieu en la cathédrale de St-Boniface le vendredi 18 juin, à 10 h. La sépulture se fit dans le cimetière de la cathédrale.

La maison Coutu avait charge des funérailles.

MME A. ST-GERMAIN

Mme Amanda St-Germain, de 225, rue Edmonton, est décédée le mardi 15 juin à l'hôpital de la Miséricorde, à l'âge de 61 ans. Elle était native de St-Norbert, Man.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, M. Maxime St-Germain, 7 fils, Honoré, de St-Vital, Aurèle, de Calgary, Alta., Arthur, de Boggy Creek, Man., Léo, de Kimberley, C.-B., Florian, de Winnipeg, Chester, de Flin Flon, Man., et Eudore, de Montréal, P.Q. Aussi 2 filles, Blanche, de Toronto, Ont., et Mme Jean Longan, de Boggy Creek, Man.

Survivent également à Mme St-Germain: sa mère, Mme I. Marchand, de St-Boniface; 2 frères, MM. Jules Marchand, de Ceylon, Sask., et Albert Marchand, de Morris, Man.; 3 soeurs: Mlle Marie Marchand, de Winnipeg, la Rév. Sr Marchand, de Devil's Lake, E.-U., et Mme Brattle, de Fort Garry.

Les funérailles eurent lieu en l'église de St-Eugène le samedi 19 juin, à 11 h. L'inhumation se fit dans le cimetière catholique de St-Vital.

La maison Coutu était en charge des funérailles.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

St-Adolphe

Le samedi matin 19 juin, vers 9 h., s'éteignait doucement au Couvent l'une de nos religieuses, la Rév. Sr Rose-Cécile.

Marie Coumes, née à Pierrefitte, (H.-P.) France, le 31 mars 1882, revêtait en 1901 les livrées des Filles de la Croix. Deux ans à peine après sa Profession Perpétuelle, en juin 1909, elle venait prêter main-forte à la petite communauté française transplantée en terre canadienne. Sa première obédience fut pour St-Malo, où elle se dévoua pendant dix ans; de là à St-Maurice jusqu'en 1924. Elle passa 3 ans au pensionnat de St-Adolphe, puis ce fut à Winnipeg qu'elle continua à se dévouer.

A la Maison St-André, de 1927 à 1946, elle s'occupa surtout du "Bulletin de la Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest". Comme secrétaire de cette Ligue, elle connut toutes les difficultés que rencontrent de pareilles oeuvres, le manque de ressources financières n'étant pas la moindre. Pour y parer, elle se fit "quêteuse" pour cette oeuvre: plusieurs se rappelleront ses tournées pas toujours goûtées de ceux à qui elle tendait la main et encore moins de celle qui devait se résoudre à ce moyen extrême pour ne pas laisser périr une oeuvre chère et nécessaire.

Elle aurait voulu continuer à travailler encore, mais le Bon Maître en avait jugé autrement. La maladie qui la minait depuis quelque temps obligea la chère Soeur à accepter le repos et la solitude de l'infirmerie de St-Adolphe en juin 1946. Elle désirait guérir et lors des Fêtes du Triduum en l'honneur de Ste-Jeanne-Elisabeth elle demandait un miracle à la Sainte Fondatrice et se rendit à l'église pour la Messe de la Journée des Religieuses et Anciennes Elèves, le 12 juin.

La réponse ne se fit pas attendre: cette nuit-là même, une attaque de paralysie la terrassa. Elle reçut les derniers Sacrements dans l'après-midi du 13 et vécut dans une demi-inconscience jusqu'au matin du samedi.

Le service fut chanté par M. l'abbé A. Hébert, curé de St-Adolphe, le lundi 21 juin. Elle fut inhumée dans le petit enclos réservé aux Religieuses dans le cimetière paroissial.

Saint-Norbert

M. Alphonse Champagne annonce les fiançailles de sa fille, Irène, avec M. René Lagacé, de La Salle, Man.

Le mariage aura lieu à St-Norbert le samedi matin 10 juillet, à 11 h.

Ste-Rose du Lac

Le mercredi 30 courant aura lieu, à la salle paroissiale, à 3 h. p.m., la cérémonie de graduation des élèves du grade XII. Les gradués sont: Mlles Isabel Berkvens, Margaret Olafson, Hélène Dufresne, Valdina Olafson; MM. Yves Le Sann et Ragnar Olafson.

Letellier

Les 19, 20 et 21 eurent lieu en notre paroisse, les Quarante-Heures.

Toute la population en suivit les exercices avec ferveur; les communions furent très nombreuses. M. l'abbé D. Roy, curé de Morris, vint prêter main-forte à notre dévoué pasteur. Il donna le sermon pendant l'heure sainte dimanche.

La tenue de notre cimetière fait honneur à son infatigable gardien, M. Joseph Goulet.

Plusieurs monuments ont été érigés, l'herbe est parfaitement entretenue et les fleurs embellissent le tout. Félicitations à M. Goulet.

Une pluie bienfaisante est venue mettre fin à la crainte qu'entretenaient les fermiers. En effet la sécheresse menaçait grandement les récoltes dans notre localité.



Ste-Anne des Chênes

Décès

M. E. HEBERT

Le vendredi 18 juin est décédé M. Ernest Hébert, à l'hôpital de St-Boniface. Agé de 61 ans, il occupa pendant 32 ans la position de commis postal. Originaire de Ste-Anne des Chênes, il y passa plusieurs années de sa vie. Il résida aussi à St-Boniface pendant quelque temps.

Survivent au défunt: son épouse, et deux filles, Mmes L. Péloquin et D. Bédard.

Le service eut lieu le lundi 21 juin, à 9 h., en l'église de Ste-Anne des Chênes. La messe de Requiem fut chantée par le R. P. G.-H. Letourneau, C.Ss.R., assisté des RR. PP. Lassonde et Blanchet, C.Ss.R.

Agissaient comme porteurs: MM. Louis Péloquin, Dollard Bédard, Félix Roque, Isidore Hébert, Félix et Léo Langlois, tous neveux du défunt.

La sépulture eut lieu dans le cimetière de Ste-Anne.

La maison Desjardins-McGee avait charge des funérailles.

Remerciements

Mmes A. Hébert et A. Roque, ainsi que la famille Desautels remercient bien sincèrement ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil, soit par prières ou offrandes de messes, soit par assistance aux funérailles.

MME A.-J. LAVACK

Le 13 juin au matin est décédé chez son fils, Walter, Mme A.-J. Lavack, âgée de 91 ans.

Lui survivent, 4 filles, Mme P. Meunier, de Détroit, Mich., Mme T. Dufresne et Mme Allard, de St-Boniface, Mme E. Deconinck, de Carrick, Man.; 4 fils, Walter et Georges, de Ste-Anne, Steve, de Montréal, et Robert, de Toronto.

Le service eut lieu dans l'église de Ste-Anne. La sépulture se fit dans le cimetière de St-Pierre.

Les porteurs furent: MM. Georges Lavack, Georges Gratton, Ermile Gratton, Amédée Préfontaine, Georges Préfontaine, Emile Deconinck.

Mme Lavack naquit à St-Ephrem d'Uptone, P.Q. En 1885 elle épousa M. Ulric Gratton et demeura à Ste-Agathe et St-Pierre pendant plusieurs années. En 1915 elle épousa en secondes noces feu Alexandre Lavack et vint résider à Ste-Anne.

La maison Desjardins-McGee avait charge des funérailles.

Remerciements

La famille Lavack désire remercier tous ceux qui lui ont offert des marques de sympathie à l'occasion de son deuil.

Baptêmes

Le 13 juin fut baptisée Marie-Jeannette-Suzanne, née le 30 mai, fille de M. et Mme Armand Ouellette. Parrain, Alphée Ouellette; marraine, Jeannette Dupont.

Le 13 juin fut baptisée Marie-Louise-Denise, née le 3 juin, fille de M. et Mme Stanislas Fiola. Parrain, M. Hervé St-Laurent; marraine, Yvonne St-Laurent.

Amicale des Anciennes Elèves

Les anciennes élèves du couvent de Ste-Anne, résidentes de la paroisse, furent convoquées dimanche après-midi, le 20 juin, dans le but de former une Amicale.

Elles se réunirent vers 3 h. de l'après-midi et procédèrent à l'élection d'un comité dont voici les membres: Président d'honneur, le R. P. G. Létourneau, curé; présidente d'honneur, la Rév. Sr Alma Champagne, supérieure; président, Mme Ubald Trudeau; vice-présidente, Mme Georges Lavack; secrétaire, Mlle Flora Girard; conseillères, Mme J. W. Finnigan; Mme Philippe Perrin, Mlle Aurélie Duguay.

Pendant le goûter ce fut un heureux échange de souvenirs et de gais propos. La réunion se clôtura par la bénédiction du Très St-Sacrement à la chapelle. C'est le désir du comité de préparer une réunion des anciens et des anciennes tant résidents de Ste-Anne que des autres paroisses.

A cette occasion toutes furent heureuses de visiter l'exposition des travaux manuels, confectionnés par les élèves durant l'année scolaire.

Partie de cartes

Le jeudi 17 juin, eut lieu à la salle paroissiale une partie de cartes organisée par des dames de la paroisse, pour pourvoir à l'entretien du cimetière. Il y eut une assistance assez nombreuse et une bonne somme d'argent fut recueillie. M. l'abbé F. Normandin, curé de Thibaultville, et M. l'abbé E. Fontaine, curé de Ste-Geneviève, ont bien voulu venir nous encourager par leur présence. Un merci bien cordial à eux et à tous les autres assistants.

Mariages

Laurin — Dufresne

Le samedi 19 juin, eut lieu dans l'église de Ste-Anne le mariage de Mlle Eveline Dufresne, fille de Mme Jos Dufresne, avec M. Joseph Laurin, fils de M. et Mme Léon Laurin, de Dufresne.

Mlle Dufresne fut donnée en mariage par son frère, Edmond.

La fille d'honneur était Mlle Rhéa Smith; le garçon d'honneur, M. Gérard Laurin.

Après la réception, qui eut lieu à la salle paroissiale, les mariés partirent pour un voyage aux Etats-Unis.

M. et Mme Jos. Laurin résideront à Dufresne.

Boulet — Champagne

Le lundi 21 juin, eut lieu un autre mariage, celui de Mlle Rosa Champagne, fille de M. et Mme Eugène Champagne, avec M. Roméo Boulet, fils de M. et Mme T. Boulet, de Dunrea.

La fille d'honneur était Mlle Cécile Boulet et le garçon d'honneur, M. Yvan Champagne.

Les deux petites bouquetières étaient Diana Tougas et Huguette Desautels, et le petit page, Roger Massicotte.

La réception eut lieu chez M. Eugène Champagne.

Woodridge

M. et Mme Aimé Vrignon rendent visite à leur fils, Roger, de Flin Flon, Man.

M. et Mme W. Kalichuk sont heureux de faire part à leurs parents et amis, de la naissance d'une fille née le 3 juin et baptisée sous les noms de Maureen Calista. Parrain et marraine, M. et Mme Hermas Degagné, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations à Mlle Catherine Holmes, qui est arrivée première dans le IXème grade au concours français de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

M. et Mme H. Degagné, ont établi demeure parmi nous. Nous leur souhaitons la bienvenue.

M. Antony Blonski, de Port Arthur, Ont., est en visite pour quelques semaines, chez sa mère, Mme Blonski.

N.-D. de Lourdes

Baptême

Carole-Ange-Claudette, fille de Josaphat LeNéal et d'Annette Bosc, née le 10 juin à l'hôpital de St-Boniface. Parrain et marraine, M. et Mme Rémi Bosc, grands-parents de l'enfant.

Visiteur

Le dimanche 20 juin, la paroisse avait l'honneur de recevoir la visite de M. l'abbé Marcel Dacquay, fils de M. et Mme Louis Dacquay.

Ce fils de notre paroisse nous quitta vers l'an 1922 pour la France, et nous revient pour la deuxième fois. Nous sommes fiers de le voir parmi nous et nous lui souhaitons nos meilleurs voeux pour un ministère fécond et fructueux.

Elie

Mariage

Le mardi 8 juin, M. le curé H. Roy bénissait l'union de M. Julien Bernardin, fils de M. et Mme Edouard Bernardin, de cette paroisse, avec Mlle Angèle Poirier, fille de M. et Mme Anthime Poirier, de Fisher Branch.

M. Jacques Dondo, oncle de la mariée, l'accompagnait tandis que M. Bernardin servait de témoin à son fils.

La mariée portait une longue robe blanche avec long voile et un bouquet de roses rouges.

La fille d'honneur, Mlle Marguerite Poirier, soeur de la mariée, avait une longue robe rose.

M. Omer Bernardin, frère du marié, agissait comme garçon d'honneur.

Le choeur de chant, sous la direction de Mme E. Désilets, exécuta de très beaux cantiques pendant la messe.

Après la cérémonie religieuse, un grand nombre de parents et d'amis se réunirent chez les parents du marié pour une réception.

Décès

Le mardi 15 juin, eurent lieu les funérailles de M. Thomas Alarie, de Layland. Il est décédé le dimanche 13 juin, à l'âge de 13 ans, après une opération subie à l'hôpital de Portage la Prairie. Il était le fils de M. et Mme A. Alarie.

De nombreux parents et amis assistèrent aux funérailles. Les porteurs étaient MM. Jean Payment, Norman Bernardin, Roger et Marcel Bouchard.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses parents, 10 frères et soeurs, 2 demi-frères et une demi-soeur.

Ça et là

MM. Adonaï, Marcel et Raymond Bernardin sont partis pour travailler à Norway House, Man.

Le dimanche 6 juin, eut lieu à l'église paroissiale, la réception de nouveaux Croisés et Apôtres dans la Croisade Eucharistique. M. le Curé fit un court sermon et bénit la nouvelle bannière. Après la réception les Croisés firent une procession en chantant les litanies de la Sainte Vierge. Rendus à l'autel de la Sainte Vierge, ils chantèrent le cantique "Bénis notre Croisade". La bénédiction du T. S. Sacrement eut lieu ensuite.

Nous désirons offrir nos félicitations à Mlles Vernette Aquin et Gisèle Houde pour le beau succès obtenu au concours de français. Nous leur souhaitons de nouveaux succès dans leurs études.

Saint-Léon

Décès

Le lundi 14 juin, la paroisse de St-Léon perdait un de ses meilleurs jeunes gens en la personne de M. Marcien Labossière.

Marcien travaillait avec son ardeur coutumière, avec 2 de ses frères, lorsque, brusquement frappé par un éclat de bois provenant de la scie circulaire, il tombait mortellement blessé dans les bras de son frère, Sylvio, étudiant en médecine, arrivé la veille. M. le Curé, appelé en toute hâte, lui administra les derniers sacrements sur le lieu même de l'accident. C'est en ce même lieu que son frère médecin et le Dr Lecot, de Somerset, lui prodiguèrent tous les soins possibles. Transporté d'urgence à l'hôpital de St-Boniface, il y rendit sa belle âme à Dieu peu après son arrivée.

Nous perdons en la personne de Marcien Labossière un jeune homme exemplaire. Sachant mener de front le travail manuel et le travail intellectuel, par des lectures sérieuses et réfléchies, il avait acquis une culture qui dépasse bien la moyenne dans le monde rural.

Possédant des convictions religieuses profondes et solides, jeune homme "sans peur et sans reproche," il savait, à l'occasion, défendre l'Eglise et ses prêtres avec un courage qui ne connaissait pas la défaillance.

Ses compagnons de la J.A.C., d'un mouvement spontané du coeur, se sont empressés d'offrir une messe chantée pour le repos de son âme. Ils lui offraient aussi un riche bouquet spirituel de communions, messes entendues, et prières diverses.

Marcien, auprès du Bon Dieu tu n'oublieras pas tes chers parents qui t'ont si bien formé à la vertu; tu n'oublieras pas tes frères et tes soeurs qui, avec eux, pleurent ton départ; tu n'oublieras pas ta J.A.C. qui se félicitait de t'avoir dans son sein; tu n'oublieras pas ta paroisse toujours si franchement aimée. . .

M. Labossière était né à St-Léon et résida ici toute sa vie.

Il laisse dans le deuil ses parents, M. et Mme Azarie Labossière, 4 frères, Gérard, d'Ile Maligne, P.Q., Sylvio, de Québec, Fernand, de Winnipeg, et Olier, à la maison; 3 soeurs, la Rév. Sr Jacques-Fernand, des SS. NN. de Jésus et Marie, Jeanne, de Marchand, et Monique, à la maison.

Lorette

M. et Mme G. Sioui, de Montréal, ont visité M. le Curé et Mlle Senez, de Lorette.

M. l'abbé H. Marsolais, de Malartic, P.Q., était de passage au presbytère. Il a visité ses nièces, Mlles Gisèle Marsolais et Denise Poirier, de Maillardville, C.-B., pensionnaires au couvent des RR. SS. St-Joseph de Lorette.

M. Léonard Marcoux, étudiant à St-Hyacinthe, P.Q., M. Lucien Marcoux, du collège d'Oka, P.Q., et M. Laurent Marcoux, du collège de Gravelbourg, Sask., sont arrivés pour passer les vacances d'été avec leurs parents, l'honorable et Mme Sauveur Marcoux.

Shower

Le dimanche 13 juin, à la salle paroissiale, Mme A. Therrien et Mlles G. Désorcy, Laurette Manaigre et Valet Smith organisèrent un shower en l'honneur de Mlle Gertrude Désorcy. De nombreux cadeaux et un corsage furent offerts à l'invitée d'honneur qui remercia gracieusement toutes les personnes présentes. Un succulent goûter fut servi.

MARIAGES

Trudeau—Lanthier

Le samedi 12 juin avait lieu le mariage de M. Fernand Trudeau, de l'Ile-de-Chênes, avec Mlle Rita Lanthier, de Lorette. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le Curé.

La mariée accompagnée de son père, M. Joseph Lanthier, était revêtue d'une longue robe blanche avec long voile retenu par une couronne de fleurs d'oranger. Son bouquet était composé de roses rouges.

M. Paul Trudeau servait de témoin à son fils.

Mlles Lanthier, soeurs de la mariée, et Mlle Duguay chantèrent des cantiques appropriés. Mme Langill, de Ste-Anne, touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie, il y eut réception à la salle paroissiale.

Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux époux résideront à l'Ile-de-Chênes.

Adolphe—Désorcy

Le mercredi 16 juin fut célébré le mariage de M. Ernest Adolphe avec Mlle Gertrude Désorcy, tous deux de Lorette.

La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de satin blanc et un voile retenu par une couronne de fleurs blanches. Son bouquet était composé de roses rouges.

Mlle Florence Désorcy, fille d'honneur, était revêtue d'une robe en "sheer" bleu pâle avec voile de même nuance et portait un bouquet de roses roses.

M. Ernest Adolphe était accompagné de son père, M. Frank Adolphe. M. Marcel Adolphe était garçon d'honneur.

Durant la cérémonie, les Enfants de Marie du couvent chantèrent des cantiques.

Le dîner fut servi chez les parents de la mariée. Le soir, il y eut réception à la salle paroissiale.

Les nouveaux époux résideront à Lorette.

On annonce pour le 26 juin le mariage de M. Stanley Starink, de Winnipeg, avec Mlle Doris Dupuis, de Lorette. Aussi pour le 3 juillet, le mariage de M. Roméo Manaigre avec Mlle Thérèse Désorcy, tous deux de Lorette.

Baptêmes

Le 16 mai, à l'hôpital de la Miséricorde: Marie-Gisèle-Diane, enfant de Grégoire Jeanson et de Florence Rochon.

Le 13 juin, à l'hôpital de St-Boniface: Joseph-Alphonse-Gérald-Raymond, enfant d'Adélard Manaigre et de Gabrielle Grégoire.

Haywood

Baptême

Albert-Jean-Marie, né le 17 mai, enfant de M. et Mme Georges Gougeon. Parrain et marraine, M. et Mme William West, de Toronto, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

MM. Aimé et Georges Prévost, Aimé Prévost, jr, et Fernand Roufosse, de St-Front, Sask., étaient de passage parmi nous.

Mlle Cloutier, de St-Boniface, est en visite chez Mlle Béatrice Dagesse.

Le pique-nique du club de balle-au-camp eut lieu le 20 et fut un grand succès. Les premiers prix furent remportés par les équipes d'Elm Creek et de Carman.

Mariage

Le mercredi 16 juin, M. le curé J.-M. Gagné bénissait le mariage de M. Luc Gautron, fils de M. et Mme Ernest Gautron, avec Mlle Denise Hince, fille de M. et Mme Edmond Hince, de St-Claude.

La mariée était revêtue d'une robe en moire blanche, avec long voile retenu par une couronne de fleurs d'oranger. Elle portait des roses "American Beauty".

La fille d'honneur, Mlle Thérèse Gautron, cousine du marié, portait une longue robe de dentelle bleue. Son voile était court et elle tenait un bouquet de roses blanches et rouges.

Mlles Simone Bruneau et Odile Lambert étaient bouquetières. Elles étaient revêtues de longues robes roses et portaient des roses blanches et rouges.

M. Henri Hince, frère de la mariée, était garçon d'honneur.

Une réception eut lieu chez les parents du marié.

M. et Mme Luc Gautron partirent en voyage pour Grand Rapids, Minn. A leur retour ils résideront à Haywood.

Installation de la Hydro à Ste-Rose-du-Lac

Au cours des semaines à venir, les fermiers de la municipalité de Ste-Rose du Lac auront l'occasion de signer des contrats dans le but d'obtenir les services de la Hydro. Un comité local nommé à cet effet, avec M. V. Barber comme représentant de la Manitoba Power Commission, s'occupera de recueillir les contrats.

Les fermes localisées dans les districts suivants pourront profiter des avantages offerts par la Hydro:

Section	Township	Rang
3 à 10, 15 à 22, 27 à 34	22	15 o.
1, 12, 13, 24, 25, 36,	22	16 o.
3 à 10, 15 à 22, 27 à 34	23	15 o.
1, 12, 13, 24, 25, 36	23	16 o.
3 à 10, 15 à 18	24	16 o.
1, 12, 13	24	16 o.

Avant de construire cette nouvelle ligne de pouvoir électrique, la Manitoba Power Commission exige qu'au moins 65% des fermiers de la région signent leur contrat. La coopération de tous et de chacun sera donc très appréciée.

Pour pouvoir profiter des services de la compagnie, les fermiers devront faire un dépôt de $65.00 et consentir à se procurer au moins un accessoire électrique d'importance et 5 secondaires. Ce dépôt vous sera remis lorsque le brochage de vos bâtisses sera terminé ou pourra être soustrait du coût d'achat de vos accessoires si vous les achetez de la Commission. Ces achats pourront comprendre un moteur électrique ajustable à votre machine à laver, un fer à repasser, un grille-pain, un réchaud, une lampe de table, ou une chaufferette d'eau pour les volailles. Tous ces appareils sont en vente soit à la Commission soit ailleurs.

Le fermier doit pourvoir lui-même à l'installation des fils électriques dans sa maison et sur sa ferme, mais il ne contribuera en aucune manière aux dépenses de construction de la ligne de pouvoir, dépenses dont se charge la Manitoba Power Commission.

A l'exception du coût minimum mensuel, l'énergie électrique pour le service standard à 5 c.v. sera fournie aux fermiers aux mêmes taux qu'aux consommateurs domestiques de Ste-Rose du Lac, Makinak, et Laurier.

Taux de ferme: 8 sous par h. kil. pour les premiers 50 h. kil. employés au cours du mois.

2 sous par h. kil. pour les 100 h. kil. additionnelles employées au cours du même mois.

1 sou par h. kil. pour toute h. kil. dépassant 150 h. kil. Une réduction de 10 pour-cent sera allouée pour prompt acquittement. Le coût minimum sera de $3.60 par mois.

Nous faisons appel à tous pour que cette campagne soit un succès. Mettez-vous en relation avec le représentant de votre comité ou, du moins, soyez prêt à signer votre contrat lorsqu'il vous rendra visite. Aucun contrat ne sera accepté dans votre district après une certaine date qui sera fixée sous peu.

Pour plus de renseignements, adressez-vous au surintendant de la compagnie, M. L. Waite, aux membres de votre comité local ou aux membres du Conseil de votre municipalité.

(Communiqué)

Date	Endroit	Heure
Mardi 29 juin	Maison-école Riel	9 h. 30 à midi
	Ecole Coquart	1 h. 30 à 5 h. 30
	Ecole Préfontaine	7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.
Mercredi 30 juin	Ecole Kingswood	10 h. à midi
	Salle de St-Adolphe	2 h. à 5 h. 30
	Salle de St-Adolphe	7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.
Vendredi 2 juillet	Ecole Campeau	9 h. à midi
	Ecole Queen Elizabeth	2 h. 30 à 5 h. 30
	Ecole Glenlea	7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.
Samedi 3 juillet	Salle de Ste-Agathe	9 h. 30 a.m. à 9 h. 30 p.m.

Ce service est gratuit et tous sont invités à en bénéficier

Saint-Malo

MARIAGE

Gosselin—Breton

Le mardi 15 juin, en l'église de St-Malo, fut célébré le mariage de Mlle Jeanne Breton, fille de M. et Mme Albert Breton, de La Rochelle, avec M. Maurice Gosselin, fils de M. et Mme Octave Gosselin, de St-Malo.

La mariée, accompagnée de Mlles Jacqueline et Cécilia Gosselin, se rendit à l'autel de la sainte Vierge pour y déposer sa couronne et lire son acte de consécration.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par S. Exc. Mgr Laurent Tétrault, P.B., évêque de Bukoba, cousin du marié.

Le "Panis Angelicus" ainsi que d'autres cantiques appropriés furent exécutés avec beaucoup d'âme par Mlles Marie Desrosiers, Anne-Marie Morin et Aurise Forest. Mlle Thérèse Malo touchait l'orgue.

MM. Albert Breton et Octave Gosselin servaient de témoins à leurs enfants.

La mariée était ravissante dans sa longue toilette en faile dont le corsage était de tulle, l'encolure brodée de perles et les manches en pointes. Son long voile était retenu par une couronne de fleurs d'oranger et elle portait un bouquet de roses.

A l'issue de la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée. S. Exc. Mgr L. Tétrault, ainsi que MM. les abbés Massicotte, de St-Boniface, et Normandin, de Richer, étaient présents. On remarquait aussi parmi les invités, Mme L. Tétrault, de La Broquerie, mère de Son Excellence, et de nombreux parents et amis de St-Malo, Winnipeg, St-Pierre, Richer et St-Adolphe.

Le soir, il y eut chez M. et Mme Gosselin un souper-buffet suivi d'une intéressante soirée.

M. et Mme M. Gosselin partirent en voyage à Clear Lake. A leur retour, ils résideront à St-Malo.

L'indulgence est une partie de la justice. — J. JOUBERT.

Ile-de-Chênes

Départ

Nous regrettons d'apprendre qu'une de nos bonnes familles canadiennes-françaises vient de nous quitter. C'est la famille Israël Dufault qui désormais demeurera à St-Boniface.

Nous ne pouvons laisser passer inaperçu ce départ sans remercier sincèrement Mme I. Dufault qui, pendant plus de vingt ans, a rendu d'innombrables services à la paroisse comme organiste, ainsi que M. Dufault qui fut longtemps maître de chapelle.

Nous leur offrons, ainsi qu'à leur famille, nos meilleurs voeux de succès dans leur nouvelle paroisse.

Les marchés

22 juin

Bouvillons, jusqu'à 1050 liv.	
De choix	$21.50—$22.50
Bons	18.50— 21.00
Moyens	15.00— 18.00
Ordinaires	12.00— 14.50
Bouvillons, au-dessus de 1050 liv.	
De choix	$21.50—$22.50
Bons	18.50— 21.00
Moyens	15.00— 18.00
Ordinaires	12.00— 14.50
Génisses	
De choix	$19.00—$20.00
Bonnes	16.00— 18.00
Moyennes	13.50— 15.50
Veaux engraissés	
De choix	$21.00—$22.50
Moyens	15.00— 18.00
Vaches	
Bonnes	$12.50—$14.50
Moyennes	10.00— 12.00
Taureaux	
Bons	$12.50—$13.50
Ordinaires	9.00— 12.00
Bouvillons de boucherie	
Bons	$13.50—$16.00
Moyens	11.00— 13.50
Ordinaires	9.50— 10.50
Génisses de boucherie	
Bonnes	$12.00—$14.00
Ordinaires	9.50— 11.00
Vaches de boucherie	
Bonnes	$10.50—$11.50
Ordinaires	8.50— 9.50
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$19.00—$23.00
Ordinaires et moyens	9.00— 18.00
Agneaux	
Bons	$16.00—$16.50
Ordinaires	9.00— 12.00
Moutons	
Bons pesants	$ 5.50—$ 6.00
Ordinaires	3.00— 5.00
Porcs—	
Grade "A"	$27.50—$27.50
Grade "B-1"	27.10— 27.10
Grade "B-2"	26.85
Grade "B-3"	25.35
Grade "C"	25.35
Grade "D"	25.10
Pesants	23.35
Très pesants	18.50— 18.50
Truies No 1	18.50— 18.50
Truies No 2	18.50— 18.50

PRODUITS DU MARCHE

Beurre	
De crémerie, la liv.	.65
Oeufs	
A, gros, la douz.	.38
A, moyens, la douz.	.36
Grade B	.32
Grade C	.26

Les obligations

22 juin

Dominion du Canada	
1er emprunt de guerre, 3¼%	103.05—103.55
2e emprunt de guerre, 3%	101.50—102.00
1er emprunt de la Victoire, 3¼	103.20—103.70
2e emprunt de la Victoire, 3%	103.45—103.95
3e emprunt de la Victoire, 3%	103.10—103.60
4e emprunt de la Victoire, 3%	102.00—102.75
5e emprunt de la Victoire, 3%	101.25—102.00
6e emprunt de la Victoire, 3%	100.87—101.62
7e emprunt de la Victoire, 3%	100.12—100.87
8e emprunt de la Victoire, 3%	100.12—100.87
9e emprunt de la Victoire, 3%	100.12—100.87
Province du Manitoba	
4% — 2 janv. 1950 (C)	101.00—102.00
5% — 15 juin 1954 (C) (NY)	109.50—111.50
5½% — 1er oct. 1955 (C)	115.00—116.50
4½% — 15 déc. 1956 (C) (NY)	118.00—120.00
Province de la Saskatchewan	
6% — 15 mars 1952 (C)	106.50—108.00
5½% — 1er oct. 1952 (C)	105.25—106.75
4% — 1e rsept. 1954 (C)	100.25—101.50
4½% — 1er sept 1955 (C) (NY)	108.00—110.00
5% — 1er nov. 1959 (C) (NY)	110.25—112.25
4% — 1er nov. 1960 (C)	100.00—101.50
3% — 1er mars 1963 (C)	91.50— 93.00
3¼ p.c. 15 nov. 1962 (C)	92.75— 93.75
3¾ p.c. 15 fév. 1962 (C)	98.25— 99.25

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. 93 452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG
OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W. No 2	96⅞	97⅞	96	94⅞	94.4	94
C.W. No 3	95⅞	97⅜	95.4	94⅜	94	93.4
Fourrage No 1	94⅜	95⅞	94.4	93⅜	94	92.4
Fourrage No2	92⅞	94⅜	93	91⅞	92	91.4
Fourrage No 3	88⅞	90⅜	88.4	87⅜	87	86.4
Sur voie net	91.2	93.6	91⅞	90.6	91⅛	90⅜
ORGE—						
C.W. No 2 6 rangs	140⅛	141.6	142⅛	139⅝	140⅛	139
C.W. No 3 6 rangs	140⅛	141.6	142⅛	139⅝	140⅛	139
Fourrage No 1	117⅛	118.6	119⅝	117⅝	118⅛	117
Fourrage No 2	113⅝	115.2	115⅛	112⅝	112⅛	111
Fourrage No 3	109⅝	111.2	111⅛	108⅛	107⅝	106
Sur voie net	115⅛	116.6	118⅛	115⅝	116⅞	115
SEIGLE—						
C.W. No 2	265	268	269⅝	269⅜	269⅜	274.6
C.W No 3	260	263	264⅝	264⅝	264⅝	269.6
C.W. No 2 rej.	......	......	......	......	......	......
C.W. No 4	......	......	......	......	......	......
Ergot	......	......	......	......	......	......
Sur voie net	263.4	268.4	270	270	270	275
AVOINE—						
Juillet	95⅞	97⅝	93.4	94⅜	94	93.4
Oct.	81⅞	82.6	83	82⅞	83.6	84⅜
ORGE—						
Juillet	120⅛	121.6	122⅛	119⅝	120⅛	119
Oct.	106⅛	108.2	108.2	108⅛	109	109.6
SEIGLE—						
Juillet	266	269	270.4	270.4	270.4	275
Oct.	203.4	205	207	204	205.6	207

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Prince-Albert

Congrès d'Etat des Chevaliers de Colomb

Le 26ème Congrès d'Etat annuel des Chevaliers de Colomb a tenu ses assises à Prince-Albert, les 12 et 13 juin. M. E. D. Feehan, de Saskatoon, a été élu Député d'Etat. Il succède à M. A. Forcier, de Gravelbourg, qui a rempli cette charge durant deux termes consécutifs.

M. Feehan a toujours été très actif depuis plusieurs années, soit à titre de Grand Chevalier du Conseil de Saskatoon, soit comme Député de District. Il est appelé à remplacer un homme qui a augmenté le prestige de l'Ordre des Chevaliers de Colomb et favorisé son expansion.

Un fait saillant du Congrès est la représentation complète de tous les districts de la province y compris Régina, Moose Jaw, Saskatoon, North Battleford, Gravelbourg, Ponteix, Yorkton, Holdfast, Humboldt, Willow-Bunch, Swift Current, Weyburn, Lisieux et Prince-Albert.

Le Congrès a adopté des propositions destinées à promouvoir l'idéal chrétien et à patronner les oeuvres de charité dans le besoin.

Son Honneur le maire de Prince-Albert, M. J. M. Cuelenaere, a souhaité la bienvenue aux délégués à l'ouverture du Congrès.

Avant de se mettre au travail, les délégués ont assisté à la messe célébrée par M. l'abbé L. Mondor, de Swift Current, chapelain d'Etat. M. l'abbé F. Boucher, curé de la cathédrale de Prince-Albert, a donné l'allocution de circonstance.

Au nombre des délégués l'on remarquait: MM. Albert Forcier, de Gravelbourg, Député d'Etat sortant de charge; J. Ryan, secrétaire d'Etat de Régina, E. D. Feehan, trésorier d'Etat de Saskatoon, le Dr Demay, de North Battleford, avocat d'Etat; H. F. Craigen, garde d'Etat de Moose Jaw, et les Députés d'Etat de district suivant: le Dr L. Beaudoing, de Ponteix, G. J. Falhman, de Régina, J. D. Lewak, de Prince-Albert, et l'ancien Député d'Etat, Denis Mahoney, de Saskatoon.

Un banquet clôtura la première session auquel assistaient les délégués avec leurs épouses. M. l'abbé Boucher proposa le toast au Pape; Son Honneur le maire Cuelenaere à Sa Majesté le roi; le député d'Etat J. Forcier, de Gravelbourg, formula un message de salutations fraternelles; le Dr J.-M. Bolduc, Grand Chevalier de Régina, exposa le but de l'Ordre; et J. Ward, de Prince-Albert, proposa le toast aux dames. M. J. D. Lewak, député de district et Grand Chevalier du Conseil de Prince-Albert, présidait le banquet.

Un événement du banquet fut la présentation de certificats aux membres qui faisaient parti de l'Ordre depuis vingt-cinq ans. Sept membres de Prince-Albert ont reçu l'emblème.

Voici maintenant le personnel du nouvel Exécutif d'Etat: Député d'Etat: E. D. Feehan, de Saskatoon; Secrétaire d'Etat: J. Ryan, de Régina; Trésorier d'Etat: L. Mondor, de Willow-Bunch; Avocat d'Etat: le Dr M. Demay, de North Battleford; Garde d'Etat: H. F. Craigen, de Moose Jaw.

MM. E. D. Feehan, A. Forcier et J.-A. Fournier représenteront la Saskatchewan au Congrès suprême des Chevaliers de Colomb à Houston, Texas.

Le prochain Congrès d'Etat aura lieu à Régina en 1949.

Laflèche

Le R. P. Hervé Delisle, O.M.I., du collège Mathieu de Gravelbourg, a prêché une retraite aux élèves du couvent et de l'école séparée, les 9, 10 et 11 juin derniers.

MM. Edmond Bilodeau et Eugène Bachelu se sont rendus à la convention des Caisses populaires à Saskatoon, le vendredi 11 juin.

Les examens de français qui ont eu lieu le samedi 12 juin au couvent étaient présidés par Mme Honoré Dumélie et Mlle Claire Morin.

Mme J. Girard, de Vancouver, est en promenade chez sa soeur, Mme Albert Brière.

Nos malades

Mlles Yvette et Charlotte Brière ont subi toutes deux une opération à l'hôpital de Laflèche et sont maintenant dans leurs foyers, en pleine convalescence.

M. Fred. Maranda est à l'hôpital depuis un mois, souffrant d'une attaque de paralysie. M. Richemont Beaudoin y a aussi fait un bref séjour. Il s'était cassé un bras en faisant partir son tracteur. Il se remet très bien.

Çà et là

La troupe Serge-Rolland-Chevrier, de Montréal, a donné une intéressante soirée à la salle de la Légion, le samedi 12 juin. On est même venu des paroisses environnantes pour y assister. Plusieurs familles de Gravelbourg, entre autres, étaient représentées. Mlle Thérèse Piché, trésorière du comité de l'A.C.F.C., recueillait les billets d'entrée. Les distingués artistes partirent le même soir pour Ponteix.

La Rév. Sr Thérèse-Eugénie, supérieure provinciale des Filles de la Croix, de St-Adolphe, Man., était en visite au couvent, à la fin de juin.

Mme Alphonse Lamarche, de Makwa, est en promenade avec sa petite fille chez sa mère, Mme Jeanne Piché.

Le R. P. Edwin McSherry, C.Ss.R., de Moose Jaw, a commencé à prêcher une retraite dans notre paroisse, dimanche dernier. La clôture aura lieu le dimanche 27.

Nouveau tricot

L'Exposition Nationale Canadienne offre une prime de $100 à celui qui désignera le nom le plus approprié à ce tricot spécialement confectionné pour l'exposition de 1948 et porté par "Mlle Toronto", Betty Jane Pike. Le nouveau patron est l'oeuvre de Mme N. Jarvis Allen, autrefois de la marine canadienne. Le patron est un ensemble des couleurs bleu marine, vert, rouge, jaune et bleu pâle. Envoyez vos suggestions à la "Women's Division, Canadian National Exhibition" avant le 28 juin.

Ponteix

Baptême

Le dimanche 20 juin: Joseph-Guillaume-Raymond, fils de M. et Mme Elzéar Rousseau. Parrain et marraine, M. et Mme Guillaume Forget.

Sortie des classes

Nos collégiens sont revenus dans leur milieu familial pour des vacances bien méritées. Félicitations à ceux qui ont rapporté des prix.

Le vendredi 18 juin eut lieu, dans une salle du couvent Notre-Dame, la distribution de prix et de rapports de fin d'année. C'est avec consolation que nous constations le beau travail dont les élèves ont fait preuve. Félicitations et bon succès à tous nos étudiants.

Ça et là

Le samedi 19 juin, Mgr L. Lussier, P.D., se rendit à Gravelbourg avec quelques Chevaliers de Colomb, pour assister aux funérailles de M. Adolphe Huel, décédé accidentellement.

Se rendirent à Swift Current, pour affaires, le jeudi 17 juin: Mgr L. Lussier, P.D., M. l'abbé R. Lemieux, et MM. Adrien Privé et Ephrem Langevin.

Pèlerinage

Nous aurons cette année, comme par le passé, notre pèlerinage annuel, à Notre-Dame d'Auvergne, le vendredi 16 juillet prochain. Invitons y nos parents et amis, et préparons-nous par la prière et le sacrifice.

Dumas

Baptêmes

Denis-Marcel-Joseph, enfant de Marcel Zibière et de May Ritchot. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Jacques.

Raymond-Arthur-Joseph, enfant d'Arthur Charles et d'Antoinette L'Arrivée. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine L'Arrivée.

Ida-Alma-Marie, enfant d'Alfred Charles et d'Antoinette Gariépy. Parrain et marraine, M. et Mme Donat Gariépy, de Parkman.

Géraldine-Rose-Marie et Gérard-René-Joseph, enfants jumeaux d'Harold Hyde et de Rolande Duchesne. Parrains et marraines: René Duchesne et Janine Renault, Paul Duchesne et Mme Jehanne Grey.

Conversion

Quatre adultes ont été reçus dans l'Eglise catholique. Ce sont: MM. Carpenter, Jim Stetsbunson, Alex. Rummage et Jack Dyer, tous de Wawota. Tous quatre ont fait profession de foi, le dimanche 20 juin, sous la présidence de M. l'abbé Dorion, de Wawota, en l'absence du curé de Wawota.

Mariage

M. Jack Dyer a épousé Mlle Aurélia Choquette, fille de M. et Mme H. Choquette, le mercredi 23 juin.

La confiance fournit plus à la conversation que l'esprit.
La ROCHEFOUCAULD.

Gravelbourg

Réception au couvent

Le dimanche soir 20 juin, à l'auditorium du couvent de Jésus-Marie, eut lieu une réception en l'honneur des 34 graduées de 1948. La salle ne put contenir la foule de parents et d'amis des graduées. Les adresses d'adieu furent lues en français et en anglais. De plus, un programme de chant, piano, orchestre fut exécuté. M. S.-M. Bonneau, président de la commission scolaire, adressa la parole en anglais, et M. Ernest Longpré, commissaire, parla en français.

Pour la brigade volontaire

Récemment, la ville de Gravelbourg faisait l'acquisition d'un camion à l'usage des pompiers volontaires; ce camion a été reçu la semaine dernière. C'est un modèle International, et sa pesanteur est de 13,500 livres. Il contient un réservoir de 400 gallons d'eau, à part des éteignoirs liquides chimiques.

Quoique Gravelbourg possédait déjà un excellent équipement pour éteindre les incendies, cette acquisition constitue une protection qui n'est pas superflue.

L'hon. J. G. Gardiner

Le mercredi 16 juin, Gravelbourg recevait la visite de l'honorable J. G. Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture. Il adressa la parole durant trois heures à une foule de plus de 1,200 personnes dans le Pavillon de la Société Agricole. Il donna des explications bien claires sur le marché du blé. Plusieurs questions lui furent posées et chacune reçut une réponse satisfaisante.

Çà et là

M. et Mme Honoré Beauchamp et leur fils, Guy, de Frenchville, étaient ici en voyage d'affaires.

M. l'abbé Richard Larivière, du Séminaire de St-Boniface, arriva récemment en visite chez ses parents, M. et Mme Salem Larivière.

Le R. P. Chouinard, O.P., se rendait, dimanche dernier, dire la messe aux missions Ste-Thérèse et Fir Mountain, remplaçant M. l'abbé Jérôme, actuellement en voyage dans la province de Québec.

Les étudiants du collège de Gravelbourg sont partis, le mardi 15 juin, pour leurs vacances. Les Philosophes et les Rhétoriciens jouissent de leurs vacances depuis la première semaine de juin, vu que leurs examens se terminaient les 2 et 3 juin.

Mlle Lily Legault est revenue récemment d'un voyage à Medicine Hat, Alta. où elle était en visite chez Mlle Marguerite Turgeon.

M. Paul Leblond, de Saskatoon, rendit visite à M. et Mme Ernest Colpron, au cours de la semaine.

Mme Ernest Longpré est de retour de Vancouver, où elle a rendu visite à ses parents pendant quelques semaines.

M. Omer Boisselle est en voyage à Banff, d'où il ramènera Mme Boisselle, qui y a passé plusieurs mois, pour traitements. M. Elie Beaulieu fait le voyage avec M. Boisselle et ils reviendront en fin de semaine.

Missionnaire de passage

Le 5 juin, M. l'abbé S. Morin, le R. P. J.-A. Chouinard, O.P., et S. Exc. Mgr J. Lemieux, O.P., accompagnèrent Mgr Pierre Bissonnette, O.P., à Prince-Albert. Mgr Bissonnette, missionnaire au Japon où il a passé 19 ans, termine une tournée à travers le diocèse dans le but de recueillir des offrandes pour l'aider à reconstruire sa cathédrale et son couvent détruits par les bombardements aériens.

En visite à l'évêché

De passage à Gravelbourg, du 15 au 17 juin, le T. R. P. G.-M. Paré, O.P., provincial des Dominicains au Canada, ainsi que le R. P. H.-D. Neault, O.P., le Frère René, O.P., du couvent dominicain de Prince-Albert, et le R. P. F. Nadeau, O.M.I., de Battleford.

5 millions de la Belgique pour les églises

BRUXELLES — Le budget des cultes du gouvernement de Belgique vient de publier la liste des subsides suivants qui sont accordés aux quatre corps religieux officiellement reconnus dans le pays: l'église catholique, 225 millions de francs ($5,011,364); l'église protestante, 1,731,020 francs ($39,760); l'église anglicane, 519,470 francs ($11,807); synagogues, 909,760 francs ($20,700). Ces montants divers sont proportionnés à la force numérique des différents cultes. C'est l'Eglise évangélique, parmi les églises protestantes, qui compte le plus de membres et conséquemment reçoit les plus forts subsides. Il y a aussi l'église évangélique missionnaire belge qui ne reçoit aucun subside de l'Etat car elle est financée de l'extérieur.

Les subsides mentionnés dans le "Budget des cultes" représentent la contribution du gouvernement aux salaires des ministres et aux dépenses administratives des diverses églises. Les subsides accordés aux écoles privées sont mentionnés sur la liste du budget de l'éducation. Ces allocations budgétaires n'ont cependant rien à voir avec la récente crise du cabinet belge au cours de laquelle le premier ministre Spaak résigna puis accepta de nouveau la direction.

Un Dieu parle à voix basse dans notre poitrine, d'une voix très basse mais très distincte, nous indiquant ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter.—GOETHE.

Willow-Bunch

Parmi nos malades nous remarquons: Mmes G. De Margerie, G. Dosch, S. Béliveau.

Va-et-vient

M. et Mme R. Nadeau, de Maillardville, C.-B., accompagnés de leur fils, Florian, et de leur bébé, sont ici pour quelques semaines.

MM. R. Boulianne et J.-A. Mathieu, accompagnés de M. et Mme P. Dupuis, se sont rendus à Saskatoon, pour assister à la convention des Caisses Populaires.

Le R. P. H. Légaré, O.M.I., accompagné de M. et Mme Philippe Légaré, de Willow-Bunch, ainsi que de M. et Mme Cléophas Légaré, de Californie, se sont rendus à Saskatoon rendre visite à M. et Mme Ernest Légaré.

Mme A. Dubord et Mlle Lorraine Dubord se sont rendues à Régina, pour affaires.

MM. P. Dupuis et L. Couture ont assisté à la convention des Commissaires d'école, qui eut lieu à Coronach.

M. E. Corneillier et sa soeur, Mlle Florence Corneillier, accompagnés de Mlle Antoinette Pelletier, sont allés rendre visite à leurs parents aux Etats-Unis et dans la province de Québec.

Mme G.-D. Drouin s'est rendue à Forestville, P.Q., pour assister au mariage de sa fille, Carmelle.

MM. Benny Bruneau et Bernard Belisle se sont rendus à Saskatoon, pour s'enrôler dans l'Aviation.

Le vendredi 18 juin, nous avions la joie d'applaudir la troupe Serge-Rolland-Chevrier, de Québec, qui nous a donné une intéressante représentation.

M. et Mme Cléophas Légaré sont retournés en Californie.

Mariage d'une Musulmane



Mariam Afzal, âgée de 24 ans, citoyenne du Pakistan, diplomate à Londres, est ici photographiée revêtue de sa toilette de mariage, traditionnelle aux Musulmanes, à son arrivée à la "Caxton Hall" où eut lieu la cérémonie de son mariage civil avec Alam Osmania, un ami d'enfance. Une deuxième cérémonie, faite selon les rites musulmans, se déroula par la suite.

Wolseley

Quarante-Heures

Le dimanche 13 juin eut lieu l'ouverture des Quarante-Heures dont la clôture eut lieu le mardi matin. Les prêtres des paroisses environnantes vinrent prêter main-forte à notre curé.

Va-et-vient

M. et Mme Adélard Cyr (Agnès Laverdière) nous ont quittés pour aller demeurer à Ottawa.

M. et Mme Emile Coueslan, Simone et Jeanne, et M. Georges Young, tous de Régina, étaient en promenade chez des parents, dimanche dernier.

Mme Emile Souchotte nous est revenue après avoir passé l'hiver à Chicago, Illinois. Sa fille, Geneviève, (Mme Ferri) de Pueblo, Colorado, l'accompagne et passera quelque temps à visiter ses parents à Wolseley.

Mlle Lorraine Dureault était chez ses parents en fin de semaine.

Mlles Lucie Souchotte et Thérèse Adams, étudiantes gardes-malades à Régina, sont en vacances ici.

M. Henri Tourigny et sa famille se rendaient à Montmartre visiter des parents.

Mlle Irène Schaffer a démissionné comme institutrice à l'école Southgate.

M. et Mme Emile Tourigny et M. et Mme Aurèle Legrand, de Qu'Appelle, sont partis en voyage dans les provinces et états de l'est.

M. Armand Dureault s'est fracturé le poignet en travaillant avec son tracteur. Il a dû passer quelques jours à l'hôpital local.

Lac Pelletier

Le dimanche 13 juin eut lieu un shower en l'honneur de Mlle Gisèle Chénard. Les organisatrices étaient Mmes A. Robitaille et F. Métivier et Mlle Lucienne Unvoos.

M. et Mme Cléophas Métivier et Cécile sont partis dans la province de Québec où ils assisteront à l'ordination du frère de M. Métivier et aux noces d'or des parents de Mme Métivier.

M. Irvin Studer est allé assister aux funérailles de son père, décédé aux Etats-Unis.

Mme Jos Lajeunesse et Mme Ignace Dumesnil sont à l'hôpital de Ponteix pour quelque temps.

Mme Louis Laverdière a passé quelques jours à Coderre.

M. et Mme Théodule Perron sont allés à Vancouver où ils ont assisté au mariage de leur fille, Emma.

Mme Larochelle, de Ponteix, a passé quelques jours chez M. et Mme Achille Chabot.

Storthoaks

Cà et là

Mme Lapointe, de St-Caude, Man., a passé quelques jours chez sa soeur, Mme Patrice Carrière.

M. Eugène Gofflot est de retour de St-Boniface où il a passé l'hiver.

M. Rodolphe Toupin, fils de M. et Mme Willie Toupin, a terminé ses études au collège de Gravelbourg.

M. et Mme Lionel Therrien, ainsi que M. Désiré Toupin et Mlle Annette Poisson, ont assisté aux noces de M. Ernest Toupin, à Montmartre.

Mme Denis Bellemare est allée rendre visite à ses fils, Claude et Elmer, à Alida.

Sont allés à Montmartre à l'occasion d'une soirée en l'honneur de M. Ernest Toupin: M. et Mme Albert Lapierre, M. et Mme Urbain Beaudoin, M. et Mme Paul Pierret, et leur fille, Evelyne, et Mlle Nedra Belhumeur.

Mlle Antoinette Paradis et son frère, Lucien, sont à Régina pour affaires.

Mlle Céline Martin était en promenade chez sa grand'mère, Mme J. Mongeon, à Mohall, aux Etats-Unis, la semaine dernière.

Nous sommes heureux de constater que l'église de St-Antoine est ameublée de nouveaux bancs.

M. et Mme Lawrence Smith, de Cartenay, C.-B., M. Cecil Smith, de Winnipeg, Man., et la Rév. Sr Eucheria (Rita Smith), de l'hôpital St-Joseph, Toronto, sont venus passer quelque temps chez leurs parents, ici.

M. et Mme Martin Smith sont allés à Winnipeg pour affaires, récemment.

Mme Joseph Carbotte, de St-Boniface, est en visite chez sa fille, Mme Fernand Copp.

M. Lucien Millette a complété ses études au collège de Gravelbourg.

M. Gilbert Paradis est parti à Toronto pour affaires.

La troupe Serge-Rolland-Chevrier, de Montréal, nous a donné une intéressante représentation, le dimanche 20 juin, et fut vivement applaudie.

Baptême

Le 20 juin: Roland-Charles-Joseph, enfant d'Alfred Chicoine et de Jeanne Millette. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Millette, oncle et tante de l'enfant.

Dollard

Mme H. Shirley est revenue de Saskatoon où elle passa 3 jours et où elle assista au mariage de sa nièce, Mlle Bernice Thompson, de Shaunavon.

Mlle Germaine Audette est retournée à Moose Jaw pour compléter son cours de garde-malade.

Mme Léon Lambert, de Kimberley, C.-B., est en vacances ici pour 6 semaines.

M. et Mme Joseph Sicotte, de Kimberley, C.-B., sont en vacances chez leurs parents. Ils sont venus pour assister au mariage de Mlle Jeannette Poulin, soeur de Mme Sicotte. Le mariage aura lieu à Moose Jaw.

Showers

Cette semaine, 2 showers réunirent les parents et amis de Mlle Pauline Fournier et de Mlle Jeannette Poulin. Selon la coutume, ce furent d'agréables soirées. De jolis cadeaux furent offerts aux futures mariées.

Mariage

Le mariage de M. Norbert Stevenot avec Mlle M. Girard, de Claydon, fut célébré récemment.

Ferland

Va-et-vient

M. et Mme Raoul Morin et leur bébé sont partis pour Mossbank où M. Morin travaille.

Mme Adonias Morin, de Gravelbourg, est revenue rejoindre son mari sur la ferme.

MM. Alfred et Alphonse Dion sont allés prendre part aux courses de chevaux à Régina et autres villes et villages environnants.

Mlle Marie-Anne Hamel, de Frenchville, est en visite chez sa soeur, Mme Lucien Beaudoin.

M. et Mme Joseph Boutin et leurs fils, de Domremy, rendirent visite à M. et Mme Ephrem Bouffard.

Mmes Avila Chabot et Alex. Laberge se rendirent à Moose Jaw, ces jours derniers.

Mme Léo Fauchon a dû passer quelques jours à l'hôpital de Mankota.

Le petit Marcel, fils de M. Antonio Chabot, a passé quelques jours à l'hôpital de Mankota.

Carlton

Mariage

Le lundi 14 juin, dans l'église paroissiale, M. Jean Robin unissait sa destinée à celle de Mlle Louise Bonthoux, tous deux de Carlton.

Le R. P. Roussel, O.M.I., de l'Ecole Industrielle de Duck Lake et desservant de la paroisse, leur donna la bénédiction nuptiale.

Le cortège fit son entrée dans l'église aux accords d'une marche de circonstance. La mariée fut conduite à l'autel par son père, M. Marius Bonthoux, de Carlton, tandis que M. Pierre Robin, de Prince-Albert, accompagnait son fils.

Les filles d'honneur étaient Mlles Thérèse Robin, soeur du marié, et Monique Bienvenue, cousine de la mariée. Les garçons d'honneur étaient: MM. Auguste Robin, frère du marié, et Clément Bonthoux, frère de la mariée.

Pendant la messe, notre organiste, M. B. Rio, (qui, soit dit en passant, occupe son poste depuis bientôt 42 ans), sut choisir dans son répertoire ses plus beaux cantiques de circonstance.

Après la messe, il y eut réception pour les grands-parents, parents, frères et soeurs des mariés, chez les parents de la mariée.

Le soir, il y eut grande réception pour tous les parents et amis. Les personnes présentes en grand nombre témoignaient bien de la considération et de l'estime dont jouissent les familles Robin et Bonthoux, deux familles pionnières du district. Un succulent goûter fut servi.

L'orchestre de Blaine Lake, sous la direction de M. Augustin Olivier, fit les frais de la musique.

Les jeunes époux résideront sur une ferme, à proximité du village de Carlton.

Saint-Hubert

Le vendredi 4 juin dernier, tous les élèves de l'école St-Hubert, leurs maîtresses en tête, les RR. SS. Marie Denis et Marie Edouard, se joignaient aux élèves des 10 autres écoles de la Grande Unité Scolaire de Broadview, pour une grande journée sportive à Whitewood. Il va sans dire que de toutes ces écoles, aucune autre n'a pu présenter un plus grand nombre d'enfants que la nôtre (42 élèves pour une seule classe). Aussi leur arrivée a-t-elle créé tout de suite une véritable sensation.

Bien que nos élèves n'aient eu que peu de jours pour se préparer, ils ont fait très bonne figure dans la plupart des compétitions. Ils ont pu remporter un certain nombre de premiers prix. Citons: Lloyd Praud, 3 premiers prix, Dickie Praud, 2; Edouard de Laforest, 1; Tonny Praud, 1. Ils ont décroché aussi 4 2èmes prix, 9 3emes, et 12 4èmes. Ils ont donc fait grand honneur à leur école, et nous sommes fiers de leurs succès.

Le 12 juin, 14 élèves de notre école écrivirent les examens de français.

Les élections provinciales nous ont valu la visite de l'Honorable M. Valleau, ministre du Bien-Etre Social, accompagné de M. Yvan Burden, candidat C.C.F. pour notre circonscription de Moosomin; aussi la visite de son concurrent, M. Hamilton McDonald, candidat pour le parti Conservateur-Libéral-Progressiste. Les deux ont longuement visité l'hospice.

Nos malades

A Régina, M. Eugène Poncelet va de mieux en mieux, et se prépare à revenir à St-Hubert.

M. Albert Flick, hospitalisé à Whitewood, va mieux lui aussi.

Pique-nique

Notre pique-nique se prépare activement. N'oublions pas la date: le mardi 29 juin prochain.

"Magicien Philippe"

Le mardi 6 juillet, le fameux "Magicien Philippe", sera à St-Hubert, à la salle paroissiale, à 8 h. du soir. Personne ne voudra manquer ce spectacle inoubliable qui, partout, remporte le plus grand succès.

South Makwa

Visiteur

Le R. P. Albert Joyal, O.M.I., est venu tout dernièrement nous donner une séance de cinéma à l'occasion de la visite de notre école. La nombreuse assistance a grandement apprécié les explications qu'il a bien voulu nous fournir sur l'Acte scolaire en ce qui regarde les droits du français à l'école.

Communion solennelle

Le frère de notre Père Curé, le R. P. Paul Chartiez, S.J., a prêché un triduum à l'occasion de la première communion solennelle des enfants de la paroisse. Il y avait 40 enfants à cette cérémonie dont 22 premiers communiants. Dans l'après-midi, il y eut l'imposition des scapulaires, une courte instruction et la consécration à la Ste Vierge qui fut suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement. Durant ces cérémonies, la chorale fit entendre des cantiques appropriés à la circonstance.

Incendie

Le jeudi 10 juin, un incendie se déclara à l'hôtel de M. Pelletier et se propagea si rapidement qu'en moins de 2 h., le magasin général de M. Léon Poulin, le garage de M. Rutz et la salle de billard de M. Gratton furent réduits en cendres. A un certain temps, le presbytère, de l'autre côté de la rue, fut grandement en danger de subir le même sort, ce qui aurait certainement entraîné la perte de la majeure partie du village.

Pique-nique

Le pique-nique paroissial aura lieu cette année le 2ème dimanche du mois de juillet, soit le 11. Espérons que la température sera idéale, car un pique-nique "mouillé" est un pique-nique "manqué".

M. A. Huel, de Gravelbourg, victime d'un accident

Une des belles familles de Gravelbourg vient d'être plongée dans le deuil par la mort de M. Adolphe Huel, décédé le jeudi matin 17 juin, lors d'un accident d'auto, lorsqu'il était en route pour Moose Jaw où il conduisait des religieuses Oblates qui se rendaient à Winnipeg par le convoi de 7 h. a.m. Une crevaison à un pneu de l'avant-gauche et le gravier mouvant furent les causes du capotement de la voiture. Une jeune fille, assise sur le siège d'avant, sortit de l'auto juste à temps; les deux religieuses furent blessées dont l'une gravement. On les transporta à St-Boniface, samedi matin, par avion-ambulance.

M. Huel, âgé de 75 ans, fut pris sous la voiture et mourut en quinze minutes. Des passants purent sortir de leur dangereuse position les deux religieuses, mais la mort avait déjà frappé M. Huel.

Cette triste nouvelle parvint à Gravelbourg vers 8 h. a.m. alors que l'accident se produisit vers 5 h. 30 a.m., à une cinquantaine de milles de Gravelbourg.

La dépouille mortelle fut transportée à Gravelbourg et exposée, le soir, à la résidence d'un de ses fils, M. Pierre Huel. Durant les nuits et le jour, les paroissiens rendirent un pieux tribut au défunt par leurs visites à la chambre mortuaire.

Funérailles imposantes

Le samedi matin 19 juin, à la cathédrale, M. l'abbé G. Couture, assisté de M. le curé A. Moquin, de Meyronne, et de M. l'abbé S. Morin, chanta le service. Une foule nombreuse de parents et d'amis de la famille, venus de tous les villages environnants, Laflèche, Ponteix, Meyronne, Coderre, Courval, Willow-Bunch, Shamrock, Mazenod y assistèrent, prouvant par leur présence leur respect et leur estime envers le défunt.

La chorale paroissiale rendit une belle messe de Requiem.

Les porteurs étaient: MM. S.-M. Bonneau, maire de la ville, Ernest Gauthier, L. Leblanc et Donat Legault, conseillers, Armand Bazinet, secrétaire de la commission scolaire, et M.-A. de Bretagne, ami intime de la famille.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil 6 fils: MM. Pierre, Louis, Armand et Paul, de Gravelbourg, Jean, de Coderre, et Amédée, de Vancouver; 3 filles, Mme P. Griffin (Lucie), de Maillardville, C.-B., la Rév. Mère St-Marcel (Marie), chez les religieuses de Jésus-Marie, de Gravelbourg, et la Rév. Sr M. St-René, (Cécile), religieuse Oblate à Fannystelle, Man. Tous étaient présents aux funérailles.

Biographie

M. Adolphe Huel est né en France, province de Lorraine, en 1873. Il vint au Canada en 1891 avec ses parents et la famille s'établit à Grande-Clairière, Man. Quelques années plus tard, M. Huel se rendit à Forget, Sask., où il demeura quelque temps. En 1913, c'est à Gravelbourg que M. Huel vint s'établir avec sa famille; c'est là aussi qu'il s'acquit, par sa chaude hospitalité, l'estime de chacun. Par son travail comme mécanicien et machiniste, il se créa une belle clientèle qui l'a toujours encouragé.

Possédant de vastes connaissances en affaires civiques, il fut échevin, puis maire de Gravelbourg durant plusieurs années et servit également comme membre de la commission scolaire.

C'est par son esprit d'entreprise que Gravelbourg a plusieurs parcs et aussi des rues décorées d'arbres.

En la personne de M. Huel, la mort a fait disparaître un grand chrétien animé d'une foi vivante. Pour tous ceux qui l'ont connu, son souvenir restera longtemps vivant.

A la famille en deuil, de nombreux témoignages de sympathie furent offerts ainsi que des bouquets spirituels et des gerbes de fleurs.

Bellegarde

Mariage

Le mercredi 16 juin M. l'abbé P. Béchard bénissait le mariage de M. Gurney Baldwin, fils de John Baldwin et de feue Eleanor Norrey, avec Mlle Juliette George, fille d'Edouard George et de Léda Dubois.

La mariée portait une longue robe de satin blanc, avec long voile retenu par une couronne. Elle tenait un bouquet de lis blancs et de roses roses.

La fille d'honneur, Mlle Lucille George, soeur de la mariée, portait une longue robe rose et un voile court de couleur bleue.

Le garçon d'honneur était M. Merrel McDonald, de Saskatoon.

La messe fut chantée par la chorale de la paroisse. M. Marcel George accompagnait à l'harmonium. Pendant l'offertoire, Mlle Denise George, soeur de la mariée, chanta l'"Ave Maria" de Schubert.

Après réception chez M. Edouard George, les mariés partirent en voyage de noces, à Banff, Alta.

Les nouveaux époux résideront à Fertile, Sask.

Shower

Un "shower" en l'honneur de Mlle Noëlla Boucher eut lieu le dimanche 20 juin, chez Mme Alphonse George. Il était organisé par Mlles Marie Wilvers et Albine George. Une vingtaine de ses amies étaient présentes. De jolis cadeaux lui furent offerts.

Baptêmes

Le 13 mai: Helen-Caroline, fille de M. et Mme Ted Keen. Parrain et marraine: M. et Mme Ralph Pickett.

Le 30 mai: Robert-Léon-Jocelyn, fils de William Norman et de Germaine Perreaux. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Mahin.

Le 13 juin: Joseph-Hilaire-Raymond, fils de Ludger Vallée et de Liliane Lépine. Parrain: Léonard McKinnon, marraine: Lucienne Vallée.

Le 13 juin: Garry-John-Wayne, fils de Herbert Pickett et d'Emily Keen. Parrain: Jean Dreuwé, marraine: Marguerite Dreuwé, née Helman.

Phippen

M. et Mme Philippe La Rose et leur fillette, Rita, sont partis en vacances à Montréal, P.Q., et St-Henri de Lévis. M. Hines, de Plunkett, Sask., remplace M. La Rose à la gare locale.

M. et Mme Walter Marz, de Wilkie, Sask., étaient de passage à Phippen en route pour Midale, Sask., où ils visiteront des parents et amis.



Fanfare de la Gendarmerie Royale

Voici l'itinéraire que suivra la Fanfare de la Royale Gendarmerie à Cheval du Canada, dont on voit ici la photo, dans la province du Manitoba.

2 juillet — Soirée — Dauphin
3 juillet — 7 h. p.m. Brandon
3 juillet — Midi — Wasagaming
4 juillet — 2 h. p.m. — Portage la Prairie
5 juillet — 2 h. 30 p.m. — Winnipeg — Hôpital des Enfants
5 juillet — 7 h. 30 p.m. — Winnipeg — Hôpital Deer Lodge
6 juillet — 7 h. 30 p.m. — Winnipeg — Parc Assiniboine

En Ontario

Toronto

Mariage

Le 1er mai, en l'église du Sacré-Coeur de Toronto, fut célébré le mariage de Mlle Berthe Bourgeois, fille de M. et Mme Oscar Bourgeois, avec M. Steve Coughlin, fils de M. et Mme John Coughlin, de Toledo, Ont.

La mariée portait une longue robe de satin blanc avec traîne et long voile.

Mme Annette Raucier, soeur de la mariée, était dame d'honneur. Elle était revêtue d'une longue robe de couleur vert pâle.

A l'issue de la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée.

Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage à Midland. A leur retour, ils demeureront sur une ferme près d'Ottawa.

Petite note

M. Joseph Coleman, fils de Mme Eugénie Coleman, de 39, avenue Hillary, s'est enrôlé dans la Marine Royale et est stationné à Esquimalt, C.-B.

En Colombie

Vancouver

Bazar

Le bazar de la paroisse du St-Sacrement fut un beau succès. A 8 h., le 24 mai, le R. P. Meek souhaita la bienvenue à l'assistance. Etaient présents: le Sénateur et Mme A. Blais, accompagnés de leur fille, Andrée, le Consul de France et Mme A. Anfossy, et Mlle Marguerite Sellon, présidente de l'Alliance Française.

M. Anfossy dit comme il était heureux de se trouver dans un groupe si français; le Sénateur Blais prit à son tour la parole pour féliciter les Pères du St-Sacrement pour l'immense travail qu'ils avaient accompli depuis leur arrivée dans la paroisse, et ouvrit le bazar.

Des kiosques artistiquement décorés entouraient la salle et ils étaient remplis d'une variété d'ouvrages faits à la main: poteries, aquarelles, travaux de petit point, etc.

Félicitations aux fidèles organisateurs de cette kermesse qui a rapporté la somme de $4,310.00.

Va-et-vient

M. E.-L. Girard, président du Cercle Canadien Français de Nanaimo, était de passage ici, dernièrement.

M. Bill Chénier, de Montréal, est venu ici en voyage d'affaires pour la compagnie Coca Cola.

Mme A. Bernier, d'Edmonton, est actuellement chez sa fille, Blanche, de cette ville.

M. Armand Blain, pharmacien de Los Angeles, accompagné de sa mère, Mme Blain, autrefois de Vancouver, sont venus de la Californie pour rendre visite à leurs amis de Vancouver.

Mlle Gabrielle Chabot, après avoir passé une longue vacance à la côte où elle a visité San Francisco, Los Angeles, Seattle, Victoria, New Westminster et Vancouver, est partie pour Montréal la semaine dernière.

Mlle Françoise Trudeau, attachée à la Croix-Rouge de Vancouver, service de transfusion de sang, est partie par avion pour Calgary où elle est allée rejoindre ses parents, le Major et Mme Trudeau, qui ont séjourné pendant quelque temps dans les Rocheuses pour repos. Ils retournent tous à Québec.

M. et Mme Georges Lambert sont en voyage dans le Kansas, chez leur fille et beau-fils.

Cordiale bienvenue à Mme Meek, de Montréal, qui est arrivée samedi dernier pour rendre visite à son fils, le R. P. Meek, S.S.S., curé de la paroisse du St-Sacrement.

Décès

M. Joseph Chaison est décédé à l'hôpital, à l'âge de 64 ans. Il laisse ses parents dans la Nouvelle-Ecosse.

Les funérailles eurent lieu en l'église du St-Sacrement. Le R. P. Meek était le célébrant.

Mme Kathleen Lafrenière est décédée le 18 juin, à l'âge de 59 ans. Elle était membre de la Ligue des Dames catholiques. Le service eut lieu en l'église du St-Sacrement et la messe de Requiem fut chantée par le R. P. Meek.

Lui survivent: son époux, M. François Lafrenière, 6 fils, Albert, d'Edmonton, Alfred, de Calgary, Harry, Georges, Joseph et Jim, de Vancouver, et 1 frère, Fred Walsh, également de Vancouver.

Est décédée le 18 juin Mlle Elisabeth Pelletier, âgée de 29 ans. Le service eut lieu en l'église du St-Rosaire, le 22 juin. La messe de Requiem fut chantée par le R. P. P. F. Clinton.

Lui survivent: ses parents, M. et Mme C. Pelletier, un frère, Edouard, de Grayston, Sask., et une soeur, Mme J. Murphy, de Régina.

Le Cercle Canadien-Français

L'élection des officiers du Cercle Canadien-français pour 1948-1949 se fit à la salle paroissiale, le 9 juin. En voici les résultats; Mme Joséphine Paradis-Price, présidente; M. Victor Levêque, 1er vice-président; M. J.-B. Tisseur, 2ème vice-président; Mlle B. La Bossière, secrétaire; Mlle A. Paradis, trésorière; Mlle L. Lambert, secrétaire-trésorière adjointe; Mme Marie Stodgell, en charge des fonctions sociales; MM. A. Boyer, H. Beauregard et R. Lemay, conseillers; M. Léon Goguillon, conseiller honoraire. M. R. Lemay s'occupera de la propagande.

Kelowna

Assemblée générale

Le dimanche 6 juin, nous avions notre assemblée générale qui a lieu à tous les trois mois. Les Canadiens français y sont tous bienvenus. C'était aussi une journée de votation, car, vu la nouvelle arrivée de plusieurs des nôtres à Kelowna, et vu aussi la résignation de quelques membres de l'exécutif, pour raisons de santé ou autres, on a décidé de réorganiser le cercle.

Nous tenons tout spécialement à remercier notre première présidente, Mme H. St-Amant, qui est une des organisatrices du cercle canadien-français de Kelowna.

En remettant sa démission, Mme St-Amant, mère de 4 enfants, a déclaré ne pouvoir accepter aucune charge de l'exécutif au moins pendant un an. Mme St-Amant a bien à coeur la cause canadienne-française et a dépensé beaucoup de son temps et de ses énergies aux intérêts du cercle. A maintes reprises aussi, elle nous offrait l'hospitalité de sa maison pour les assemblées. Mme H. St-Amant gardera toujours l'estime et le respect de ses compatriotes.

Remercions aussi bien chaleureusement Mme Henri Beaubien, M. Joseph Poitras et M. Paul Salley, qui ont rédigé une nouvelle constitution locale, basée sur la constitution fédérale de la Colombie-Britannique. M. Paul Salley en fit la lecture à haute voix, à la satisfaction de tous. La constitution fut acceptée unanimement par l'assemblée.

Le R. P. de Lestre, toujours fidèle et dévoué, malgré les milles qu'il doit parcourir pour se rendre à Kelowna, nous arriva vers le milieu de l'assemblée. Nous étions bien fiers de le voir venir. Il nous fit un discours de circonstance en décrivant très bien les moeurs et coutumes des Canadiens français. Il nous prêta main-forte pour l'élection de l'exécutif.

Voici les résultats des élections: président, M. H. de Montreuil; 1er vice-président, M. Weldon Matte; 2ème vice-président, M. Alphonse Boissonneault; secrétaire, Mme Omer Comeau; trésorier, M. Delorme; conseillers, M. et Mme Henri Beaubien, M. Joseph Poitras, M. Omer Comeau et Mme M.-J. Larsen.

Comme l'heure avançait le nouveau président convoqua une assemblée de l'exécutif pour le soir suivant. Donc le lundi 7 juin, nous avions notre première assemblée du nouvel exécutif. M. Henri de Montreuil, avec l'expérience qu'il a dans diverses organisations, est bien qualifié dans son nouveau poste de président. Après consultations avec l'exécutif, Monsieur le président distribua les charges aux différents comités. **Colonisation:** M. A. Boissonneault, 1624, rue Richter, Kelowna (avis aux intéressés). **Bienfaisance:** Mme H. Beaubien. **Défense et propagande:** Mme M.-J. Larsen. **Accueil et recrutement:** M. Joe Poitras. **Fêtes et amusements:** M. Omer Comeau. Notre grand événement du futur sera la Saint Jean-Baptiste qui sera célébrée le 27 juin.

Nous aimerions bien avoir une bibliothèque canadienne-française, à Kelowna. Ce fut un des sujets de discussion à l'assemblée. Notre organisation est encore si jeune et nos aspirations et ambitions sont nombreuses. Patience devrait être le mot d'ordre.

A son retour de l'Est, Mme M.-H. Roy a déménagé dans sa nouvelle maison sur la rue Cawston. Malgré ses 72 ans, elle s'occupe de construction, nouveaux logements, etc.

M. Carl Franke, de Winnipeg, est décédé

M. Carl Paul Franke, de 136, Glenwood Crescent, président de la compagnie d'assurance C. P. Franke, est décédé le vendredi 18 juin, à l'hôpital de St-Boniface, à l'âge de 52 ans.

Né à Glatz, Autriche, il vint à Winnipeg à l'âge de cinq ans.

A partir de 1926 jusqu'en 1931, il fut employé au service de la compagnie de chemin de fer Canadien National et en 1934 nommé agent général des passagers pour l'ouest du Canada, des compagnies Hamburg-American et North German Lloyd Steamship Lines.

Il était membre de l'ordre des Chevaliers de Colomb et s'intéressait vivement aux sports.

Il appartenait à la paroisse St-Joseph dont il fut syndic pendant plusieurs années. Il s'intéressait aussi activement au mouvement des Allemands-Canadiens dans l'ouest du Canada.

Lui survivent, outre son épouse un fils, Billy, et une fille, Elizabeth, à la maison; un frère, Victor, de Kelowna, C.-B., et une soeur, Mme A.-A. Poulin, de Montréal.

Les funérailles eurent lieu le lundi 21 juin, en l'église St-Joseph à 10 h. 30. L'inhumation se fit dans le lot de famille, au cimetière Ste-Marie.

M. de Valera reçu par le Souverain Pontife

CITE DU VATICAN—Le Pape a reçu en audience privée M. de Valera, ancien premier ministre d'Irlande, accompagné de M. Frank Aiken, ancien ministre des finances, et de M. Joseph Walsh, ambassadeur d'Irlande auprès du Saint-Siège.

L'entretien privé avec le Saint-Père a duré 20 minutes. M. de Valera a exprimé au Pape son admiration pour l'oeuvre de paix à laquelle il s'est voué et pour l'assistance qu'il a assurée aux victimes de la guerre. Pie XII a remercié en son interlocuteur l'Irlande tout entière pour la part qu'elle a prise à l'effort charitable et après avoir offert une médaille d'or du pontificat, le Pape a chargé l'ancien premier ministre de transmettre une bénédiction spéciale à son pays.

M. de Valera s'est entretenu ensuite avec NN. SS. Tardini et Montini de la secrétairerie d'Etat et il a visité la basilique vaticane.

Peu d'esprit avec de la droiture ennuie moins à la longue que beaucoup d'esprit avec du travers.—La ROCHEFOUCAULD.

'Marie' dans "La Passion"



Mme Henriette Berthaut interprétera le rôle de "Marie" dans "La Passion", qui sera représentée dans les principaux centres français des prairies de l'Ouest. Mme Berthaut a déjà joué ce rôle plus de trois cents fois.

Le radar à la recherche d'un continent perdu

LONDRES — C'est grâce au radar qu'un groupe de vingt-six savants anglais, qui partiront prochainement en croisière vers les Açores, espère retrouver l'Atlantide, ce continent légendaire.

Le chef de l'expédition est l'historien Egerton Sykes, ancien secrétaire de l'ambassade de Grande-Bretagne à Varsovie, qui, depuis vingt-cinq ans, se penche sur l'étude de ce problème:

"Bien que l'existence de l'Atlantide soit mise en doute par certains savants, nous a-t-il déclaré, j'y crois fermement quant à moi. Je pense même pouvoir situer son emplacement. Ce pays englouti doit se trouver non loin des Açores aux environs de la Crête des dauphins, à une profondeur de 6,000 pieds.

"Notre expédition sera munie des appareils de détection les plus modernes, en particulier d'un radar que nous pensons plonger très loin sous la mer. C'est la première fois qu'une expérience de ce genre sera tentée pour retrouver l'Atlantide."

M. Sykes est persuadé qu'aujourd'hui encore on pourra découvrir dans les profondeurs de la mer les traces des constructions qui s'élevaient sur ce continent et qui feraient la transition entre l'architecture des Egyptiens et celle des Aztèques.

La Société Royale accorde trois médailles annuelles

VANCOUVER — La Société Royale du Canada a accordé trois médailles de reconnaissance littéraire, historique et scientifique à deux écrivains canadiens-français et à une savante de langue anglaise.

La médaille Tyrrell, réservée aux historiens, a été accordée au chanoine Lionel Groulx et la médaille Lorne Pierce, réservée aux littérateurs, a été accordée à Madame Gabrielle Roy. La médaille Flavelle, réservée aux savants, a été remise à Mlle Margaret Newton.

En proclamant les mérites de ces trois Canadiens, le président de la Société Royale du Canada a rendu hommage au chanoine Lionel Groulx, "maître de vie spirituelle". Le roman de Mme Gabrielle Roy, "Bonheur d'occasion", lui a valu cette distinction de la Société Royale.

Mlle Margaret Newton était la seule présente à la remise des médailles. Elle s'est distinguée par des recherches sur la rouille des tiges de blé. Diplômée de l'Université McGill et spécialiste dans les maladies du blé, elle fut attachée au laboratoire fédéral de Winnipeg en 1925 pour y faire des recherches sur la rouille du blé et sur les moyens de la combattre.

Le chanoine Lionel Groulx est le fondateur de "l'Action Française" et de "L'Action Nationale"; il a écrit de nombreux traités d'histoire dont "Le français au Canada", ouvrage honoré d'une souscription des ministères des Affaires étrangères et de l'Instruction publique, de France, "Orientation", "Notre maître le passé", et "Directives". On connaît de lui aussi "L'Appel de la Race", "Dix ans d'Action française" et plusieurs autres livres inspirés d'un patriotisme ardent.

REINE DES ANTILLES



La "Reine des Antilles", ambassadrice de bonne entente entre les Antilles et le Canada, **Ltonie Samuels**, a visité Montréal récemment et a apposé sa signature au Livre d'Or de la métropole. La jeune visiteuse de Jamaïque s'est ensuite embarquée à bord du "Québec" pour se rendre à Québec. Elle a l'intention de visiter plusieurs centres canadiens.

Religieuse expulsée du Parlement

BUDAPEST — Le Parlement hongrois a enlevé à Soeur Margit Slachta le droit de siéger à la Chambre durant un an parce qu'elle a refusé de se lever durant le chant de l'hymne national. Le Parlement contrôlé par les communistes venait justement d'adopter le bill nationalisant les écoles confessionnelles.

Soeur Slachta, l'un des chefs du parti des femmes chrétiennes (opposition), avait parlé contre le bill. D'autres députés la dénoncèrent, allant jusqu'à la qualifier de traîtresse.

Le cardinal Josef Mindszenty, primat de l'Eglise catholique en Hongrie, a mené la lutte contre la mesure. Les catholiques contrôlent 4,813 écoles dans le pays. Le président Zoltan Tildy a signé le bill qui a pris effet aussitôt.

On ne plaît pas longtemps quand on n'a qu'une sorte d'esprit.—La ROCHEFOUCAULD.

Une publication donne lieu à un incident à Détroit

DETROIT — La publication "Is this tomorrow?" publiée par des catholiques et enlevée en mai dernier par les policiers des étalages de vente, sera de nouveau mise en vente malgré la désapprobation des autorités policières.

La publication de 52 pages donnant en détail les méthodes que les communistes peuvent utiliser pour conquérir l'Amérique, sera vendue comme faisant partie de l'émission de juillet du **Catholic Digest**, une revue nationale vendue couramment aux étalages et dans les églises.

Le rédacteur de la revue, le R. P. Paul Bussard, a annoncé sa décision après avoir conféré avec le commissaire de la police, Harry S. Toy, le procureur-général McNally et le lieutenant Herbert Case, le censeur de la police.

Ce "livre d'histoires comiques" est l'un des 35 qui ont été retirés de la circulation après que McNally et Toy eurent affirmé qu'ils provoquaient les préjugés raciaux et contenaient des illustrations "ayant trait, la majorité du temps, à des scènes de violence et de crime".

Toy a dit au R. P. Bussard que sa revue peut se vendre parce que la section illustrée ne prend qu'une infime partie du livre. McNally a dit qu'il n'avait cependant pas le choix et qu'il devra arrêter ceux qui le vendront.

"Alors, vous allez être dans l'obligation d'arrêter 20 ou 30 prêtres qui le vendront", a répliqué le Père Bussard.

Ceux qui appuieront le bill seront excommuniés

BUDAPEST, Hongrie — Le gouvernement a soumis au Parlement son projet de loi sur la nationalisation des écoles catholiques et l'Eglise de Hongrie a menacé d'excommunication quiconque appuiera le bill.

L'organe de l'Eglise fait remarquer que "l'excommunication affecte: 1o — ceux qui préparent des lois, adoptent des ordonnances ou résolutions contre la liberté ou les droits de l'Eglise; 2o — ceux qui, directement ou indirectement, empêchent les autorités religieuses d'exercer leurs droits. . ."

"Le droit de l'Eglise de maintenir des écoles est aussi inclus dans les droits dont il est fait mention dans le premier paragraphe", ajoute "Magyar Kurir" l'organe de l'Eglise. "La peine de l'excommunication sera aussi appliquée si les écoles de l'Eglise disparaissent effectivement".

Le différend entre l'Eglise et l'Etat porte principalement sur la question de savoir qui, des deux, fournira les livres de classe. Son Eminence le cardinal Joseph Mindszenty, primat de Hongrie, a demandé au gouvernement d'abandonner son projet de nationalisation, mais son appel a été ignoré, et l'on s'attend à ce que tous les groupes politiques, à l'exception de deux, appuient le bill. Les observateurs croient que la réaction dans le public sera vive si le Parlement adopte la mesure.

Masaryk aurait été tué par des agents rouges

WASHINGTON — Jan Masaryk, qui était ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie avant l'ère communiste, "a été tué et il est probablement vrai qu'il a été exécuté sur l'ordre de Moscou", a déclaré l'ancien ambassadeur tchèque Juraj Slavik.

Le gouvernement américain n'a pas reçu confirmation des circonstances de la mort de Masaryk telles que relatées par Slavik. Il n'a pas non plus la preuve que Masaryk se soit suicidé.

Masaryk est mort le 11 mars dernier. L'opinion générale alors était qu'il se suicida en sautant du quatrième étage du vieux palais Czernin.

Slavik, qui a démissionné comme ambassadeur le 3 mars pour protester contre la saisie communiste du pouvoir dans son pays, a dit qu'il a finalement abandonné l'idée que Masaryk se serait suicidé. Il appuie sa théorie de l'assassinat sur les dépositions de Tchèques qui ont fui leur pays et sur les informations reçues de Prague.

"Je suis maintenant convaincu que Masaryk est mort en se défendant contre des agresseurs".

Slavik est d'avis que Masaryk projetait alors d'échapper aux communistes et de combattre pour la liberté de la Tchécoslovaquie.

"On m'affirme que Masaryk a été tué dans une bataille avec une escouade de police qui venait l'arrêter, dit M. Slavik. Un examen médical a révélé qu'il devait être mort des coups qu'il avait reçus quand il fut lancé hors d'une fenêtre du palais Czermin."

Slavik ajoute qu'au moins quatre hommes se présentèrent chez Masaryk et l'accusèrent de vouloir s'enfuir de Tchécoslovaquie. Au cours de la querelle qui suivit, Masaryk tira un revolver et tua au moins deux des visiteurs avant d'être lui-même tué.







Casse-Tête

1. Un groupe d'îles:

— — — — — — — —

2. Défaut d'appétit; dégoût pour les aliments:

— — — — — — — — — — —

3. Taches de rousseur:

— — — — — — —

4. Poignée qui sert à mouvoir un robinet:

— — — — — — —

5. Trafic, commerce:

— — — — — —

6. Rayon d'une roue:

— — — —

7. Espace de six mois:

— — — — — — — —

8. Creux de la main:

— — — — —

(Voir réponses ailleurs dans cette page)

Mes fredaines enfantines

par Cécile MORIN, Grade X, Ste-Rose du Lac

Si je suis passablement sage — je me vante peut-être un peu — c'est grâce aux punitions que m'ont attirées mes fredaines enfantines. Laissez-moi vous raconter quelques-uns de mes mauvais coups et ce qui s'ensuivit.

Un jour, j'entre dans la chambre de mes grands frères alors que ces derniers étaient absents. En fille d'Eve je me mis à admirer, non pas l'arbre de la science du bien et du mal, mais bien une boîte de cigarettes qui se trouvait là sur la table.

"C'est que c'est bon les cigarettes," me siffla à l'oreille le serpent du Paradis Terrestre.

— J'ai la même idée, répondis-je en mettant la main sur la boîte. Puis, descendant quatre à quatre dans la cour, je fis signe à mes deux petits frères qui s'amusaient dans le sable, de me suivre. Intrigués, les deux bambins ne se firent pas prier; et bientôt nous étions tous les trois dissimulés sous un chêne géant derrière la remise. Alors, sortant mystérieusement la boîte précieuse, je leur offris à chacun une cigarette. Ils allaient éclater en cris de joie. . . "Silence: leur soufflai-je; si maman vous entend! . . ." Puis avec l'air le plus important du monde j'allume les cigarettes; et nous voilà tous les trois, envoyant dans les airs toute une procession de bouffées de fumée.

— En as-tu encore? demande Jean.

— Moi, je suis capable d'en fumer une pleine boîte, continua Pierre; c'est assez bon!

— Vous en aurez une deuxième si ça ne vous rend pas malades. Et les cigarettes continuèrent à se consumer jusqu'au bout.

— En veux-tu une autre, Pierre, demandai-je?

— Sais pas . . . Ça commence à tourner là-dedans . . . Et il indiqua son estomac.

— Et toi, Jean?

— Ben! ma foi! Je sais pas . . . C'est ti vous autres qui tournez, ou ben c'est ti moi?. . . Mais tout tourne et. . . le soleil avec. . . Je pense que j'en ai assez pour aujourd'hui. Et il se jeta de tout son long sur l'herbe.

Ça "tournait" bien chez moi aussi. . . Bien plus! J'avais un commencement de mal de coeur qui menaçait de prendre des proportions alarmantes.

— Tu es ben blême, remarqua Pierre, pâle comme un spectre lui-même; on dirait que tu vas mourir. . .

— Ce n'est rien! Je crois que nous avons besoin de nous reposer.

Je commençai à regretter mon mauvais coup; mais il était trop tard pour y remédier.

— Je me meurs!. . . Je suis à l'agonie!. . . Va vite chercher M. le Curé, s'exclama Jean en se roulant sur la pelouse.

— On va mourir tous les trois! fit Pierre. . . C'est la faute à tes vieilles cigarettes!. . .

Que faire?. . . La situation s'aggravait quand, tout-à-coup, la voix de maman se fit entendre de l'autre côté de la remise:

— Où êtes-vous, les enfants? Depuis dix minutes que je vous cherche.

— Dans le purgatoire, répondit Jean! . . . et. . . C'a brûle en dedans. . .

— Et en dehors aussi, continua Pierre.

En nous voyant dans cet état maman jeta un cri de frayeur: "Grand Dieu! Vous êtes-vous empoisonnés tous les trois?. . . Vous avez un air! . . ."

— C'est Yvonne qui nous a empoisonnés avec des cigarettes!. . .

— Des cigarettes?. . . Et maman me jeta un regard qui me fit presque fondre. Mais pour le moment, elle n'en dit pas davantage. Elle courut vite à la maison et revint bientôt avec une tisane qui nous remit, au bout de 10 minutes, l'estomac à la bonne place.

Je croyais que l'orage était passé sans éclater quand, le soir, au moment où j'allai me glisser dans mon lit, la porte de ma chambre s'ouvrit et . . . maman entra. Elle tenait à la main un essuie-mains mouillé.

— Es-tu bien remise? me dit-elle avec une pointe d'ironie dans la voix?

— Pas tout à fait, maman. . . Et ma voix trembla.

— Ma fille, ce que tu as fait cet après-midi mérite une punition. Non seulement tu as rendu malades tes petits frères, mais tu leur a fait prendre une mauvaise habitude. Voici pour te corriger: Et elle m'administra, séance tenante, une "patte mouillée" qui me fit digérer les derniers vestiges de ma première et dernière cigarette.

• • •

Un soir — j'avais huit ans alors — nous avions de la compagnie. Maman m'avait bien recommandée d'être sage et polie; et, moi. . . j'avais promis d'être sage et polie. Hélas! j'oubliai bientôt ma double résolution.

On m'avait toujours dit que c'était très impoli de mettre son couteau dans la bouche en mangeant. Ce soir-là je me dis: "Je vais voir si tous les invités sont polis." Et me plaçant au bout de la table, près de papa, je commençai ma surveillance.

Un bon vieux, assis non loin, dégustait avidement une cuisse de poulet, le couteau faisant le trajet entre son assiette et sa bouche. Je me soulevai sur le bout des pieds et ma voix retentit sonore dans toute la pièce: "Monsieur X, ce n'est pas poli de mettre son couteau dans sa bouche".

Si un coup de tonnerre avait retenti au milieu des convives la surprise n'eut pas été plus grande. Le pauvre Monsieur X, rouge jusqu'au bout des oreilles, laissa tomber son couteau dans la sauce, et essaya, je crois, de disparaître sous la table. . . Mais je n'en vis pas davantage: une gifle formidable vint s'abattre sur moi, et: "Monte te coucher sur-le-champ, petite effrontée!" me lança l'auteur de la gifle, "et qu'on ne te voit plus ici de la soirée!"

Pauvre moi!. . . Une gifle et rien autre à digérer jusqu'au lendemain! quelle punition!. . . Mais je ne l'avais pas volé, et la leçon porta ses fruits. Seulement, pour le moment, la colère s'empara de moi: "Je vais me venger, m'écriai-je en me précipitant dans ma chambre!" Mais sur quoi?.

Tiens!. . . sur les oreillers!. . . Et les empoignant, je les lançai de toutes mes forces à droite et à gauche, si bien qu'on aurait dit qu'il y avait au moins dix Yvonne et trente oreillers dans la chambre. La comédie dura jusqu'à ce que, épuisée, je me jetai sur mon lit pour m'endormir aussitôt. Mon rêve?. . . Toute une tablée de convives mangeant avec deux couteaux. . .

• • •

Papa avait creusé sur la pelouse devant la maison, un mignon et très charmant étang dans lequel il avait emprisonné plusieurs petits poissons aux couleurs variées.

Mes frères allaient souvent à la pêche à la rivière qui coulait ses eaux claires à quelque distance. J'aurais bien voulu les accompagner, mais ils ne voulaient pas d'une petite gamine comme moi, qui ferait peur aux poissons: telle était la réponse habituelle à toutes mes requêtes.

Or, un beau jour, ayant reçu comme cadeau un gracieux petit hameçon, une idée lumineuse me traversa l'esprit; Moi aussi j'irai à la pêche, et pas si loin qu'à la rivière. . . Ayant mis quelques vers de terre dans une boîte, je me rendis à l'étang. Attacher un ver au hameçon fut une besogne assez longue car j'avais une frayeur bleue de ces bêtes dégoûtantes. Enfin, tout fut prêt, et je lançai triomphalement mon hameçon dans l'étang. La proie ne se fit pas attendre: bientôt le plus beau poisson s'élança sur l'appât et. . . vous devinez le reste. Ce premier succès me grisa à tel point que je recommençai, et ma pêche se fit si abondante que six jolis poissons rouges gisaient, demi-morts sur la pelouse.

Au beau milieu de ma joie arriva maman qui m'avait aperçue de la fenêtre du salon. Elle n'eut pas besoin de me questionner: mon forfait se révélait sur l'herbe verte. En un bond elle m'arracha la ligne que je tenais à la main; et, me couchant sur la pelouse, elle me fit goûter autre chose que du poisson doré rôti. . . Ce remède amer me guérit à tout jamais de l'envie de faire la pêche.

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

Les doigts de la main

Voici ma main: elle a cinq doigts,
En voici deux, en voici trois.
Celui-ci, le petit bonhomme,
C'est mon gros pouce qu'il se nomme.
L'index, qui montre le chemin,
C'est le second doigt de ma main.

Entre l'index et l'annulaire,
Le majeur paraît un grand frère.
L'annulaire porte un anneau:
Avec sa bague, il fait le beau!
Le minuscule auriculaire
Marche à côté de l'annulaire.

Regardez les doigts travailler!
Chacun fait son petit métier.

Octave AUBERT.

Pluie ou beau temps

Les beaux jours venus, la nature offre à notre sagacité un merveilleux champ d'expérimentation. Un des amusants — et des plus utiles — motifs à l'exercer, nous est fourni par le temps.

Savez-vous que:

Si les hirondelles rasent la surface de la terre et des eaux, quand la corneille croasse au sommet des arbres, c'est assez souvent signe de pluie.

Si les astres brillent de tout leur éclat dans les profondeurs d'un ciel pur, si le brouillard tombe et se rabat promptement sur le sol, il est probable que le temps sera beau.

Le soleil qui se couche derrière une nuée couleur de feu annonce le vent pour la nuit; s'il se cache dans une masse bleue ou rouge, craignez la pluie ou le vent; s'il se lève ou se couche radieux et sans nuages, réjouissez-vous, il est à peu près certain que vous aurez une belle journée.

Les nuages d'un blanc jaunâtre apportent avec eux la grêle.

Lorsque la lune est entourée d'un grand cercle blanc appelé halo, on dit que c'est signe de pluie dans les trois jours qui suivront.

Les vents du Sud-Ouest sont généralement chauds, pluvieux et humides; ceux du Nord-Ouest sont généralement froids.

Si le baromètre baisse, il faut s'attendre à la pluie; s'il monte avec lenteur et régularité il indique généralement le beau temps; si le mercure descend très rapidement, il annonce un vent violent et des bourrasques dont vous apprendrez la fin par la pluie.

La saison printanière

belles saisons. La terre est couverte de toutes sortes de plantes. Les oiseaux reviennent avec leurs belles chansons. Les arbres commencent à avoir des bourgeons. Les animaux sortent dehors; les poules commencent à sortir en dehors du poulailler; les canards vont nager dans les vagues bleues.

Dans les parterres les fleurs de toutes sortes et de toutes couleurs paraissent sur la terre noire. Les mouches et les abeilles bourdonnent autour de nous. Le printemps est la saison que j'aime le mieux.

Gracia ROBIDOUX,
Grade V
Ecole Centre d'Otterburne

Quand vient le printemps

L'air est rempli des chants joyeux des oiseaux qui sont revenus au printemps. La neige qui est fondue laisse des ruisseaux qui roucoulent en murmurant dans les prés. Les fleurs font paraître de nouveau leurs couleurs éblouissantes. Là-bas sur les verts coteaux, les animaux broutent l'herbe tendre. Le soleil reflète ses rayons d'or sur la nature, qui, éveillée de nouveau, commence son travail qui ne cessera qu'à l'hiver. De tout côté on entend le bourdonnement des abeilles laborieuses, de nouveau à la besogne. On voit des papillons colorés qui voltigent gaiement et qui viennent quelquefois se reposer sur le pétale d'une fleur.

L'arrivée de chaque oiseau est saluée par ceux qui les aiment et cherchent à les protéger. Le soir sous un ciel plein d'étoiles, on entend le coassement harmonieux des grenouilles.

Après un long hiver, tout le monde est heureux de revoir le printemps.

Gisèle LEVESQUE,
Grade VIII
Ecole Centre d'Otterburne

Garde ta langue

"La langue, si petite et faible d'apparence, peut écraser, tuer", dit la grecque sentence.

• • •

"La langue", dit le Turc, "vous occit plus de gens que l'épée ou le glaive, eussent-ils deux tranchants".

• • •

Un proverbe persan dit — ce n'est pas si bête — "Ne laisse pas ta langue, ami, trancher ta tête". Il dit encor parfois, en moins cruels atours: "Ta langue, en s'allongeant, fait raccourcir tes jours".

• • •

"D'un mot lancé" selon la chinoise sagesse, "aucun coursier ne peut atteindre la vitesse".

• • •

Main sur le coeur, l'Arabe, au nom d'Allah, dit: "La langue! Sa soute aux munitions est là!"

• • •

Nous devons aux Hébreux cette fine boutade: "Garde ta langue, avant tes pieds, d'une glissade". Et l'écrivain sacré pour finir vous dira: "Qui sait langue garder, son âme gardera".

De bouche en bouche

Au premier voisin: Le Conseil Municipal ordonne aux parents que leurs enfants de 13 ans et au-dessous rentrent chez eux à neuf heures du soir, et qu'on ne les voit plus dans la rue après cette heure.

Au second voisin: Le Conseil Municipal ordonne aux parents qui ont des enfants de 13 ans, de rentrer chez eux à neuf heures du soir, pour qu'on ne les voit plus de la rue.

Au troisième voisin: Le Conseil Municipal ordonne aux parents que leurs enfants de treize ans restent chez eux jusqu'à neuf heures du soir, et qu'on ne les voit plus excepté dans la rue.

Au quatrième voisin: Les parents ordonnent au Conseil Municipal d'amener tous les enfants de 13 ans dans la rue, à 9 heures du soir, pour qu'on ne les revoit plus chez eux.

Au cinquième voisin: Le Conseil Municipal ordonne aux enfants de rester dans la rue jusqu'à 13 ans, puis de rentrer chez eux si les parents ne les voient pas.

Au sixième voisin: Les enfants ordonnent au Conseil Municipal d'amener tous les parents chez eux à neuf heures du soir afin qu'on n'en voit plus dans la rue après cette heure.

Au septième voisin: Les parents ordonnent aux enfants d'enfermer chez eux le Conseil Municipal pour l'empêcher de courir les rues après neuf heures du soir.

Au huitième voisin: Le Conseil Municipal ordonne aux parents de 13 ans de garder la rue jusqu'à neuf heures du soir pour que les enfants n'entrent pas chez-eux.

Au neuvième voisin: Le Conseil Municipal ordonne aux enfants de quitter leurs parents tous les soirs à neuf heures et de les retrouver plus tard dans la rue.

Au dixième voisin: Les parents ordonnent aux Conseillers Municipaux de rentrer chez eux à neuf heures du soir afin qu'ils ne voient pas si les enfants courent les rues après cette heure.

Marie GUILLAS,
Ste-Rose du Lac.

Saint Jean-Baptiste



Le Patron des Canadiens Français

Les Canadiens Français ont pour patron saint Jean-Baptiste, comme les Français ont saint Louis, les Anglais saint Georges, les Irlandais saint Patrice et les Bretons saint Yves. C'est le 24 juin que notre patriotisme se retrempe dans une double fête religieuse et civique, où nous consacrons à Dieu l'amour de notre patrie née d'une pensée de foi. (La solennité de cette fête ici est remise au dimanche suivant, donc dimanche prochain).

Notre fête nationale est l'anniversaire, non d'une bataille, mais de la naissance du premier missionnaire, du Précurseur qui venait préparer son pays à recevoir le Christ. Connaissons-nous assez bien saint Jean-Baptiste?

Quant à notre peuple, les orateurs de fête nationale ont souvent comparé sa mission à celle du Précurseur. Nos ancêtres sont venus de France préparer ici le règne de Dieu, planter des croix, convertir les indigènes, fonder une Eglise et, grâce au triage qu'on faisait des premiers colons, "préparer au Seigneur un peuple parfait".

Le 25 février 1908, S. S. le pape Pie X, accédant au voeu de S. E. le cardinal Bégin, nous donnait en saint Jean-Baptiste un protecteur et un modèle à imiter.

(Tiré de l'Encyclopédie de la Jeunesse)

La bicyclette d'autrefois

C'est en 1846 que l'homme eut l'idée de voyager sur une voiture à deux roues. La bicyclette, que l'on trouve aujourd'hui si commode avec son pédalier, ses freins, ses garde-boue, n'est plus la bicyclette d'il y a cent ans. Celles d'autrefois ne possédaient qu'un siège entre deux roues dont celle d'en avant pouvait être guidée, comme aujourd'hui; ça ne filait bien qu'en descendant une côte. Ailleurs, il fallait marcher, tout simplement. On installa bientôt le pédalier, ce qui permettait de parcourir de longues distances sans trop se fatiguer les jambes.

Les freins d'autrefois

Mais... faute de freins, nul ne pouvait se risquer dans une côte aiguë, surtout en ville. Certains adeptes hardis, toutefois, se permettaient de descendre les côtes, les pieds sur un petit support à la hauteur du guidon; le monde du temps les qualifiait de fous, d'insensés. Heureusement, du moins, qu'il n'y avait pas autant de trafic sur les rues que de nos jours. Comment faisait-on pour arrêter la bicyclette? Si vous le demandez à votre grand-père, il vous dira que, pour arrêter, on mettait le pied sur la roue d'en avant, si la bicyclette n'allait pas à une trop grande vitesse...

Les premières bicyclettes à pédales n'étaient pas de la hauteur d'aujourd'hui: la roue d'en avant avait près de quatre pieds de diamètre, et le siège se trouvait à la hauteur de cette roue.., C'est pourquoi les femmes ne prisaient guère ce genre de sport "élevé"...

Les "tortues"

Et quand arrivèrent, sur le marché les premières bicyclettes d'aujourd'hui, avec dédain, on les appelait "des tortues". Vers 1920 apparurent les bicyclettes avec freins, et garde-boue: quelle merveille pour tout le monde! La bicyclette d'aujourd'hui à maintenant atteint son but: servir aux femmes et aux enfants, comme aux hommes. L'étudiant d'aujourd'hui est bien content de posséder une bicyclette pour faire des commissions, aller aux excursions, éviter un retard au séminaire.. (ou au collège.)

Le cycliste y trouve un bon exercice pour les jarrets, un sens de l'équilibre, utile dans tous les sports; quant aux épaules, il faut avouer qu'elles se voûtent par l'habitude du cyclisme. La bécane, voilà l'automobile de l'étudiant! Gloire à la bicyclette, dont les ancêtres naquirent il y a cent ans.

Jean-Pierre LAURENCELLE.

— Peux-tu me prêter un dollar, je voudrais acheter un bouquin très intéressant.
— Ah! qu'est-ce que c'est?
— "L'art de gérer sa fortune."

VIVENT LES VACANCES!



Mes petits-enfants m'écrivent

Domremy, Sask.

Chère Mère-Grand,

Je suis content de venir vous écrire, chère Mère-Grand.

Je m'appelle Léonide Langlois. J'ai 8 ans, et je suis dans le grade II. Je vais à l'école Ethier et j'aime beaucoup cela. Nous jouons à la balle. Nous avons un petit magasin dans notre école pour apprendre à compter.

Au revoir chère Mère-Grand.
Votre petit garçon,

Léonide LANGLOIS.

Le printemps

Le printemps est très différent des autres saisons de l'année. L'herbe reverdit, les feuilles commencent à paraître sur les arbres.

Les oiseaux reviennent du sud avec leurs jolies chansons.

Les fleurs commencent à pousser dans les jardins.

Les mouches, les abeilles, et les moustiques volent autour. J'aime cette saison parce que c'est la plus joyeuse de l'année.

Joan ENRIGHT,
Grade V
Ecole Centre d'Otterburne

Questionnaire

1. Quelles furent les dernières paroles de Montcalm? (1712-1759).
— Tant mieux, je ne verrai pas Québec aux mains des Anglais.

2. Quel mot désigne une pierre tombée du ciel?
— Aérolithe.

3. Quand a-t-on célébré le tricentenaire de Montréal?
— En 1942.

4. Quel est l'Empire du Soleil levant?
— Le Japon.

5. Qu'est-ce le tan qui sert à préparer le cuir?
— De l'écorce de chêne pulvérisée.

6. Les plus hautes chutes du monde?
— Les chutes Victoria, sur le fleuve Zambèze, en Afrique.

7. Comment s'appelle le balancement d'un navire de l'avant à l'arrière?
— Tangage.

(Extrait des jeux de cartes "Encyclopédie" de l'abbé Etienne Blanchard, Eglise Notre-Dame, Montréal.)

Ma bonne grand'maman

Du temps où j'étais petite, j'avais une grand-mère. Mais le ciel me l'a enlevée, et j'ai bien pleuré depuis. C'est que je l'aimais, ma grand'mère. D'ailleurs, tous les autres dans la maison étaient comme moi. Nous l'aimions surtout à cause de son talent de conteuse. Chaque fois qu'elle se mettait en train de nous raconter quelque histoire, le calme se faisait dans la maison et maman n'avait pas besoin de nous menacer de la chambre noire.

Son jardinet

Hélas! grand'mère ne pouvait pas passer son temps à nous divertir; grand'mère était laborieuse. Elle avait un jardinet dans lequel elle passait ses journées; c'était un paradis pour elle et pour les autres aussi. Combien de fois n'avons-nous pas vu arriver M. l'agronome, apportant la première prime méritée pour les choux, les navets ou les autres produits du jardin de grand'mère.

Sa journée

Le matin, grand'mère était rendue de bonne heure dans son jardinet. Elle passait son temps à arroser, à arracher les mauvaises herbes, à mettre du vert de Paris pour détruire les vers. Sur le coup du midi, comme elle disait, elle rentrait à la maison, le visage couvert de sueurs, presque épuisée. Mais une fois le repas terminé, on la voyait repartir de nouveau.

L'après-midi se passait comme l'avant-midi, et le soir, quand les ombres s'allongeaient sur la campagne, on pouvait voir une autre ombre, mobile celle-là, dans le petit jardinet le long de la rivière.

Quand venait le moment où elle ne pouvait plus rien apercevoir, elle se hâtait de rentrer comme si elle avait eu peur. Après avoir mangé, elle se retirait dans sa chambre où elle faisait ses dévotions.

Gâteries

Nous, les petits, nous nous pendions aux jupes de la bonne aïeule car lorsque nous étions bien sages et quand quelqu'un nous avait fait de la peine, nous étions certains de recevoir à pleines mains les friandises que l'aïeule tirait de la vieille commode après l'avoir ouverte au moyen d'une clef qui ne la quittait jamais.

Hélas! tout a une fin ici-bas, même les grand-mères les meilleures.

La mienne est partie un soir. . . pour ne pas revenir.

Réponses

Réponses aux Homonymes

1. **Pair — pair — paire — père —pers — perd.**
2. **Celle — selle — sel — scel —cèle — scelle — selle.**
3. **Scie — si — sis — six — ci.**
4. **Sang — sens — sans — cent —cens.**

Réponses au Casse-Tête

1. **Archipel**
2. **Inappétence**
3. **Lentigo**
4. **Manette**
5. **Négoce**
6. **Raie**
7. **Semestre**
8. **Paume**

LES HOMONYMES

Pouvez-vous trouver les mots des groupes suivants, qui ont le même son mais qui ne s'écrivent pas de la même manière? Surveillez bien l'orthographe de chacun . . .

1. Divisible par deux ....
   Ancien noble de France ....
   Couple ....
   Celui qui a des enfants ....
   Couleur entre le vert et le bleu ....
   Temps du verbe perdre ....
2. Pronom démonstratif ....
   Siège pour monter à cheval ....
   Assaisonnement ....
   Sceau, en vieux français ....
   Temps du verbe cacher ....
   Temps du verbe signifiant un sceau ....
   Partie d'une bête, de la première côte au gigot ....
3. Outil de menuisier ....
   Conjonction ....
   Situé ....
   Deux fois trois ....
   Particule abréviative ....
4. Liquide des artères ....
   Côté d'une chose ....
   Préposition ....
   Un nombre ....
   Dénombrement, redevance ....

(Voir réponses ailleurs dans cette page)

TOM PLAYFAIR

par Francis FINN

Traduit de l'anglais par C. CHEVALIER

(Suite)

— Un hercule de surveillant t'empoigne et te pique contre un arbre, contre un poteau ou contre un mur, le dos tourné. Défense de bouger pendant trois heures, sans ça, mon cher, on te pétrifie.

Tom poussa un profond gémissement. — Mes beaux jours sont passés, murmura-t-il, d'une voix haletante.

— Oh! tu sais, on se fait aussi du bon sang quand même.

— Et comment? demanda Tom avec anxiété.

— On va en promenade, en rang, deux à deux, par ordre de taille, une fois par semaine, un grand surveillant par devant et un autre grand surveillant par derrière. On fait une dizaine de kilomètres, c'est-à-dire on marche jusqu'à ce que les petits ne puissent plus se tenir debout. Alors, on s'assied cinq minutes et on continue: pendant qu'on s'arrête, on a la permission de parler, c'est chic, ça.

— Quoi, vous ne parlez pas en promenade?

— Ah bien oui!

—Et tu veux me faire croire qu'après avoir trotté pendant des heures, tous peuvent recommencer après cinq minutes de halte! s'écria Tom très excité.

— Je n'ai jamais dit cela.

— Eh bien alors, on les plante là, ceux qui ne peuvent plus marcher?

— Non, bien sûr. Un grand char à foin nous suit par derrière; ceux qui tombent de fatigue, on les empile dedans. Mais, mon cher, quand tu en auras tâté une fois, tu aimerais mieux te traîner les pieds en compote que d'aller étouffer sous la bâche.

— Et c'est ce que tu appelles se faire du bon sang?

— Mais oui.

— A ce compte-là, un enterrement doit être pour vous la chose la plus drôle du monde.

— J'allais te le dire: quand quelqu'un meurt, pas de classe: congé tout le matin, et un dessert de plus à midi.

— On meurt souvent là-bas?

— Hum! pas autant que nous voudrions. Tout au plus trois ou quatre décès par mois.

— De quelle maladie meurent-ils?

— D'aucune: le surveillant en assomme un de temps en temps à coups de canne.

Tom sauta en l'air. — Tu vas te rétracter, dit-il avec fureur.

— Rétracter quoi? dit Harry sur la défensive.

— Toutes les blagues que tu viens de me dire. Vite, ou je te brise les côtes.

— Je rétracte tout ce que tu voudras. Quelle mine tu fais! Au moins, il y a de l'intérêt à te conter des balivernes.

Où cette conversation se serait égarée, personne ne le sait, car le train s'arrêta en cet instant. Aussitôt Harry et Tom, avec cette curiosité native de tout voir, qui est la caractéristique des enfants de tous pays, se précipitèrent sur la plate-forme du wagon. Ils furent si satisfaits de leur nouvelle place qu'ils s'y établirent, assis sur le marchepied, les jambes ballantes, pendant que le train dévorait les myriamètres.

Ils n'y restèrent pas longtemps, le Père Teeman leur intima l'ordre de rentrer, et promptement.

— Harry, dit Tom, quand ils eurent repris leur fauteuil, si on s'amusait un peu.

— A quoi?

— Jouons au contrôleur. Demandons-leur les billets.

Harry jeta sur l'entourage un regard hésitant, il était plus de dix heures; épuisés par les émotions et les fatigues de la journée, la plupart des enfants sommeillaient.

— Tout le monde dort, répondit-il.

— Tant mieux.

— Nous n'avons pas de lanterne.

— Tu n'as donc pas vu cette vieille machine à l'arrière du train?

— Si fait.

— C'est notre affaire. Viens.

Accompagné par Harry, Tom sortit, prit la lanterne et rentra dans le wagon. S'avançant à pas de loup vers un enfant profondément enseveli dans le sommeil, il lui jeta la lumière dans les yeux en criant d'une voix aussi basse qu'il put:

— Billet, s'y'ou plait.

— Je ne l'ai pas, s'écria le dormeur, tressaillant et se frottant les yeux. J'ai donné le mien au Père Tee. . .

Il s'interrompit, en voyant une figure grimaçante derrière la lanterne, et furieux appliqua un coup de poing dans la direction du mauvais plaisant. Tom, instinctivement, leva le bras pour se défendre. Clac! voilà la lanterne par terre, plus de lumière et le verre brisé vole en éclats. Pauvre lanterne, elle était bien innocente.

Les deux contrôleurs se regardèrent consternés.

— Remettons-la vite en place.

— Oui, tu feras bien de te dépêcher.

Mais avant que leur projet fût exécuté, entra le nègre chargé de la propreté du train.

— Messieurs, n'auriez-vous pas vu ma lanterne là au bout du wagon?

— La voilà, dit Tom; on dirait qu'elle a éclaté.

— Cassée! s'écria le nègre, je suis perdu; on va me renvoyer. Pourquoi avez-vous cassé ma lanterne, gamins?

Tom, se rappelant peut-être le mot de l'Ecriture, qu'un procédé pacifique apaise la colère, mit la main dans sa poche et, la retirant pleine, il dit:

— Allons, mon brave, prenez un bonbon.

— Je ne veux pas de bonbon. Je veux ma lanterne; si je ne l'ai pas à la prochaine station, je suis ruiné. Payez, ou gare à la police!

— Combien vous faut-il? dit Tom, triste, mais résigné.

— Vingt francs, dit le nègre souriant. Je sais que vous êtes fils de famille, ajouta-t-il par manière d'explication.

— Une lanterne qui ne vaut pas quinze sous?

— Voulez-vous ruiner un père de six enfants?

— Un dollar.

— Pas moins de deux dollars.

— Voilà un dollar, et c'est trop payé

(A suivre)

Les forces américaines sont renforcées en Europe

WASHINGTON — Les Etats-Unis renforcissent leur défense aérienne plutôt faible en Europe avec une force de chasseurs thermopropulsés d'une grande rapidité et d'une grande efficacité.

L'aviation a révélé qu'elle a ordonné au 36ème groupe de chasseurs à propulsion thermique, qui garde présentement la zone du canal de Panama, de se rendre dans la zone américaine en Allemagne. On rapporte que de leur côté, les Russes augmentent constamment leur force de chasseurs et de bombardiers avec des appareils thermopropulsés.

Le transfert du 36ème groupe, qui s'effectuera vers le 15 août, doublera les effectifs de la force de chasseurs américains en Europe, mais elle sera encore loin de la puissance que la Russie pourrait rassembler en quelques heures.

130 candidats en Nouvelle-Ecosse

FREDERICTION — Cinq députés libéraux, dont trois Canadiens français, ont été élus par acclamation dans le comté de Gloucester, lors de la mise en nomination des candidats pour l'élection provinciale du 28 juin.

Ce sont l'hon. J.-A. Doucet, ministre de l'Industrie et de la Reconstruction, MM. Michel Fournier, J.-E. Connelly, Fred Young et Ernest Richard. Ce dernier sera une figure nouvelle à la Législature du Nouveau-Brunswick. Les quatre autres ont été réélus.

Cent vingt candidats ont été mis en nomination pour les 47 sièges contestés: 47 libéraux, 40 progressistes-conservateurs, 20 membres de la C.C.F., 8 indépendants et 5 créditistes.

Lors de la dissolution, la Législature comprenait 48 sièges détenus par 36 libéraux, 11 progressistes-conservateurs et un indépendant. Une redistribution partielle a ajouté 4 députés, pour en porter le nombre à 52.

J'ai rencontré des esprits si naturels, si vivants, si pleins de grâce et d'éclat qu'ils m'ont fait éprouver le même enchantement qu'un joli visage.

Cte de BELVEZE.

Mariage permis aux lépreux?

LA HAVANE — Le temps n'est plus où les lépreux étaient considérés comme des "intouchables". Deux grands spécialistes de la lèpre — le professeur Basombrio, de Buenos-Aires, et le Dr Bechelli, de Sao-Paulo, — viennent en effet de demander pour les lépreux l'autorisation de se marier, non seulement entre eux, mais avec des non-lépreux.

Dans un mémoire soumis au congrès mondial de la lèpre, qui se tient à La Havane, ils affirment que le mariage est un facteur "insignifiant" dans la propagation de la lèpre, tout au moins quand il s'agit de cas bénins.

Au cours de ce même congrès, le Dr Gougerot, de l'hôpital St-Louis, a fait un exposé sur la lèpre invisible, celle qui n'apparaît pas sur la peau. Pour la déceler, a-t'il dit, il suffit d'injecter du bleu de méthylène dans le sang du malade.

Beaudoin retournera en Belgique

BRUXELLES — Les Belges avaient conçu l'espoir de voir revenir parmi eux, à l'occasion de sa majorité, le prince Baudouin, le fils aîné le Léopold III. M. Spaak, premier ministre, avait fait un voyage secret au Reposoir, près de Genève, où se trouvait l'ex-roi des Belges. Il ne put fléchir le souverain.

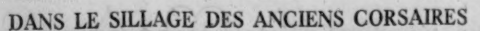
Léopold III et sa seconde femme, la princesse de Rethy, sont allés à la Havane en emmenant avec eux le prince Baudouin. L'appartement que M. Spaak avait fait aménager au château royal de Laeken attend toujours son hôte princier.

Car, malgré tout, les Belges n'ont pas perdu espoir. S'ils n'ont pas eu Baudouin parmi eux à l'occasion de sa majorité, ils espèrent bien qu'il reviendra lorsqu'il aura l'âge d'accomplir son service militaire. Ils espèrent, mais ne sont pas certains que leur rêve se réalisera. Car ne dit-on pas que le prince Baudouin ne retournerait pas l'année prochaine en Belgique si son père n'était pas remonté sur le trône et lavé de toutes les accusations qui avaient été portées contre lui?

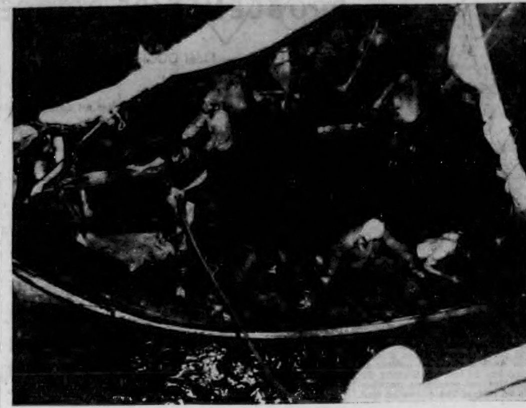
BUENOS AIRES, Argentine — L'Etat a accepté un montant de $38,000,000 en règlement des droits de succession et des amendes dus par cinq héritiers de l'immense fortune du brasseur et industriel Otto Sebastion Bemberg.

Les héritiers, dans une capitulation complète, ont offert de payer 45,267,914 pesos pour les impôts et les frais de Cour et 97,-257,254 pesos pour les amendes.

La richesse fabuleuse de l'empire financier et industriel de Bemberg et de sa femme Elorton-do de Bemberg ne peut être évaluée exactement, mais même la bourse de Paris a été atteinte, cette semaine, par les rapports d'un règlement imminent de la succession.



DANS LE SILLAGE DES ANCIENS CORSAIRES



Ce ne sont pas là des pirates, mais bien un groupe de réfugiés européens qui se trouvaient à bord d'une barque de pêche en détresse dans la mer des Caraïbes. Ils ont été secourus par le capitaine D. C. Wallace, commandant du "Canadian Cruiser" de la Canadian National Steamships, qui, fidèle aux traditions de la mer, leur a donné suffisamment d'huile pour atteindre le port le plus proche. Les passagers du navire de la C.N.S.S. comblèrent de cigarettes, de tablettes de chocolat et de savon les hardis navigateurs qui refusèrent toute autre aide. Cette photo fut prise à 2 heures du matin.

Photo Canadian National Steamships

Chronique historique

Le voyage de Lagimonière

Le "chemin du Fond du Lac"

Dans sa lettre du 30 mars 1816, confiée à Lagimonière et adressée à Ermatinger, l'agent intérimaire de la Cie de la Baie au Sault, Lord Selkirk l'avertissait que Lagimonière allait retourner à la Rivière Rouge par la même route qu'il avait suivie en allant à Montréal. (Doc. Selk. 2122) **"Lagimonière is to return to Red River by the road he came.** He will require a supply of provisions and I would also request you to write by him to any of your people along his route to assist him as far as they may have an opportunity."

De son côté, Bénoni Marier, le compagnon de Lagimonière, dans sa déposition de témoignage, dit: "Le printemps de 1816, Lagimonière est revenu de Montréal au Sault, accompagné **d'un nommé Parisien** et **d'un sauvage.** Lagimonière portait des lettres et des dépêches de Montréal pour la Rivière Rouge. Le déposant est parti avec ces personnes pour se rendre à la Rivière Rouge par **le chemin du Fond du Lac."** (Doc. Selkirk, 15,736-39). (1).

Que faut-il entendre par ce "chemin du Fond du Lac"? A cette époque, on n'en doute pas, les chemins étaient certainement primitifs, et très sinueux. Entre le Fond du Lac Supérieur et le Sault Sainte Marie, au moins pour la plus grande portion du trajet, ce chemin n'était pas autre chose qu'une piste indienne; seuls les sauvages ou les habitués de la région pouvaient reconnaître les signes indiquant la direction à suivre: une branche d'arbre coupée d'une certaine façon, une entaille de telle forme sur le tronc d'un arbre, un rocher ou une pierre, un arbre de telle forme, etc. . .

L'existence de cette piste indienne désignée par le nom de "chemin du Fond du Lac" est un fait reconnu par les historiographes de la région.

Bien que les textes cités ne prouvent pas péremptoirement que Lagimonière passa par la rive sud du lac Supérieur, on ne peut s'empêcher d'y voir des indications assez claires en faveur de cette opinion. (1).

Un simple coup d'oeil sur une carte géographique de la région nous fait voir que cette route par la rive sud est la plus directe et partant, celle que Lagimonière a suivie, à moins qu'il n'eût des motifs graves de l'éviter, motifs que l'on n'a jamais avancés et qui n'existent pas.

La rive nord du lac Supérieur, itinéraire impraticable

L'abbé Dugas et plusieurs raconteurs à sa suite, ont cru que Lagimonière avait remonté par le Fort William et suivi la rive nord du grand lac. Comment expliquer une telle opinion? Toutes les raisons y vont à l'encontre. . . Géographie, histoire et le simple bon sens (que Lagimonière possédait à un haut degré), le bon abbé Dugas semble avoir tout oublié, dans son zèle à nous présenter son héros légendaire, — un surhomme, "Superman". . . déjà l'on rêvait à Superman! —

En effet, à partir du Fond du Lac pour se rendre au Sault par la rive nord, il faut faire un énorme arc ou crochet vers le nord pour redescendre ensuite au sud. Lagimonière aurait ainsi rallongé sa route de plus de 300 milles.

En plus, par cette route, il fallait traverser un pays extrêmement accidenté, montueux, abrupt, sauvage, et, comme le remarque l'abbé Dugas lui-même, où le gibier est généralement rare, surtout en hiver, et où seuls les sauvages de la région pouvaient voyager sans s'égarer. (Mais, tout cela n'inquiète pas notre conteur de légende; au contraire, suivant lui, ces difficultés, son héros les recherchaient à plaisir.) (2).

Le bon abbé a oublié aussi que Lagimonière devait éviter de passer près des forts de Cie du Nord-Ouest. Car précisément, sur ce trajet, se trouvaient le Fort William, château-fort de l'ennemi, le fort du Pic et celui de Michipicoton, sans compter quelques succursales. Les sauvages Saulteux qui fréquentaient ces postes étaient entièrement sous l'influence de la Cie du Nord-Ouest.

Lagimonière, il est vrai, avait passé auprès des postes de cette Société dans le district du Fond du Lac, mais, comme on l'a vu, c'est parce que le bourgeois de ces postes, James Grant, était alors sympathique à l'égard de la Colonie de Selkirk. Il ne le fut pas longtemps, car sur l'ordre de A. N. McLeod, l'agent de sa compagnie, il fit arrêter Lagimonière à son retour.

(1) On ne connait pas encore de documents où il soit question directement et explicitement de cette partie du voyage de Lagimonière.

(2) Ermatinger, l'agent de la H.B.Co. au Sault pouvait donner les renseignements suivants à ce sujet. (Lettre à Miles Macdonell, 2 janvier 1816. Doc. Selkirk, 1967) Il était question de guides pour conduire des messagers du Sault Ste Marie au fort New Brunswick plus au nord . . . **a guide would be difficult to be got as the interior country of Michilipicoton is not much known by the natives and Canadians here (du Sault)."** Si les Canadiens et même les sauvages habitant le Sault Ste-Marie ne connaissaient pas le pays en arrière de Michipicoton qui n'est pas très éloigné du Sault, comment Lagimonière et même Bénoni Marier ou leur guide sauvage l'auraient-ils connu (à moins d'y avoir demeuré assez longtemps, ce qui n'est pas avancé.) — L'abbé Dugas avança dans sa première édition que Lagimonière pouvait se passer de guide partout, qu'en fait, il pouvait se guider encore mieux qu'un sauvage. Encore une autre légende! Le fait est que Lagimonière fut toujours accompagné par un Canadien et par un guide sauvage.

• • •

Critique historique

"Pritchard and Lagimonière", par Clifford Wilson, dans "The Beaver", juin 1948.

Un article intéressant vient de paraître dans cette revue publiée par la Cie de la Baie d'Hudson. Le titre en est: 'Pritchard and Lagimonière."

L'auteur nous présente quelques passages de documents authentiques très utiles, mais déjà publiés.

Malheureusement, (1) M. Wilson n'a pas pris la peine de consulter la plupart des pièces de la série Selkirk; il se contente de nommer les "Selkirk Papers", ce qui n'est pas suffisant, M. Wilson l'avouera. (2) De plus, M. Wilson qui n'est pas connaisseur en fait de langue et d'histoire française ou canadienne-française, ne s'est pas donné la peine de se renseigner afin de combler cette lacune. Aussi a-t-il suivi aveuglément le copiste unilingue des documents Selkirk. Il écrit: "Bollant" ou "Bellan" pour "Bellami", autre mauvaise copie pour "Béloni" ou "Bénoni". Il ignore le nom de "Marié" ou "Marier", parce qu'il n'a vu que les Doc. S. 16,085, et pas encore le no 15,736-39.—(Il a lu et écrit "burd" pour "bout", Logemoneer, Faun de Lac, "Naclousakie" pour Nottawasaga ou Notawasaké), etc.

(3) M. Wilson ignore aussi les Doc. S. 2124, 2070, 1894, etc. etc.

Citons de nouveau Doc. S. 2070: Lettre d'Alex. Wood à Selkirk: **York, 2nd March 1816. "Since yesterday, Captain Livingston arrived from Drummond Island and with him an express from Red River, etc . . ."**

b) S.P. 2124: Selkirk à Livingston, **Montréal, March 30, 1816: "I received your letters of 1st and 2nd by Lagimonière, your fellow traveller from Drummond Island."**

c) S.P. 1894, Selkirk à Robertson, Montreal, March 30th, 1816: **"I received here on the 10th, your very agreeable letters of 5th and 17th October," etc . . .**

• • •

Si M. Wilson avait cherché avec plus de persévérance, il n'aurait pas écrit: "The only **surviving (!!) documents (?)** indicate that he (Lagimonière) did not reach Montreal until **January 6."**

De quels documents veut-il parler? Quel document donne **le 6 janvier** comme date de l'arrivée de Lagimonière à Montréal? Voici: "An entry in Selkirk's 'American Diary' for **January 10,** quoted by J. P. Pritchett." Mais, qui a épinglé cette date?—Selkirk, Pritchett ou Wilson? Pas Selkirk, assurément. — On a mis **January 10** pour **March 10,** l'esprit encore obscurci par toutes les publications légendaires des Dugast, Morice et Cie. D'ailleurs, M. Wilson lui-même donne deux dates, le **6** et le **10.**

Que M. Wilson cherche encore et il écrira: **"Lagimonière did not reach Montreal until March 10."**

• • •

M. Wilson poursuivra ses recherches, espérons-le, et ne se hâtera plus de publier des avancés non basés sur des documents passés au crible de la critique. Il y en a trop qui courent dans le **champ de l'histoire de l'Ouest.**

"Travaillez, prenez de la peine;
"C'est le fonds qui manque le moins."

Comme le bon LaFontaine dit vrai!

Abbé Pierre Picton.
Soc. Hist. de St-Boniface.

Célibataires taxés au Japon

TOKYO — On songe au Japon à taxer les célibataires et les bains afin d'assurer de nouveaux revenus.

Dans la préfecture d'Akita, on étudie l'opportunité de frapper d'un impôt de 600 yen ($12) les célibataires âgés de plus de 18 ans et les femmes célibataires de plus de 16 ans. Dans le cas de ceux qui sont trop pauvres pour se marier, le gouvernement de cette préfecture propose de prêter la somme nécessaire à la cérémonie.

Les autorités de la préfecture de Fukushima ont mené, de leur côté, une enquête et ont appris qu'il se trouve des baignoires dans 100,000 des 300,000 habitations de cette circonscription. Elles ont annoncé que ceux qui jouissent d'une telle commodité au lieu de fréquenter les bains publics devraient être taxés.

L'extrême plaisir que nous prenons à parler de nous-mêmes doit nous faire craindre de n'en donner guère à ceux qui nous écoutent.—Paul BOURGET.

RADIO FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask. (540 k|cs)

Heure des montagnes

LUNDI 28 JUIN
4.00—Radio-journal
4.10—La Chanson Française
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

MARDI 29 JUIN
4.00—Radio-journal
4.10—Chanson française
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son son Péché

MERCREDI 30 JUIN
4.00—Radio-journal
4.10—Chanson française
4.30—Yvan l'Intrépide
4.45—Un Homme et son Péché

JEUDI 1er JUIL.
4.00—Radio-journal
4.10—Intermède musical
4.15—Sherlock Holmes
4.45—Un Homme et son Péché
5.00—Yvan l'Intrépide

VENDREDI 2 JUIL.
4.00—Radio-journal
4.10—Intermède
4.15—Ecrit la Nuit
4.45—Un Homme et son Péché
5.00—Yvan l'Intrépide

SAMEDI 3 JUIL.
9.30—Nouvelles
9.33—Chanson française
9.45—Biographie de nos Artisans

CBFY, Vercheres, P.Q. (Ondes courtes)

Heure Solaire

VENDREDI 25 JUIN
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Chansonnettes
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-Part
1.30—Chansonnettes
1.45—Chansonnettes
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Récital
3.45—Musique légère
4.00—Orchestre
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—En dinant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Lucille Dumont
6.45—Café Négro
7.00—Symphonies
7.30—Qui est le coupable?
8.00—Programme musical
8.30—L'Heure de la Valse
9.00—Radio-journal
9.15—Chronique
9.30—Récital d'orgue
10.00—Adagio
10.30—Intermède
10.35—Orchestre

SAMEDI 26 JUIN
11.00—Musique
11.30—Le réveil rural
12.00—Mélodies
12.15—Radio-journal
12.25—Causerie de la Croix-Rouge
12.30—Chansonnettes
1.00—L'Heure de l'opéra
4.00—Musique
4.30—Mélodies sur des rythmes variés
5.00—Programme musical
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Orchestre
6.30—Interview
6.45—Quatre, elles sont quatre.
7.00—Soirée de chez nous
8.00—Théâtre dans un fauteuil
8.30—Romance de Paris
8.45—Biographies
9.00—Radio-journal
9.10—Orchestre de danse
9.30—L'orchestre d'Art Hallman
10.00—Adagio
10.30—Orchestre

DIMANCHE 27 JUIN
11.00—Opérette
11.30—Concert populaire
12.00—Causerie
12.15—Radio-journal
12.30—Chansonnettes
1.00—Programme musical
1.30—Tableau d'opéra
2.00—Le Music Hall
2.30—Chansonnettes
3.00—L'heure du thé
3.30—Broadway qui chante
4.00—Claves y Maracas
4.30—Au concert —Québec
5.00—Ballades et chansons
5.15—Radio-journal
5.25—Intermède
5.30—Musique tzigane
6.00—Programme d'échange avec Paris
6.30—Music by Eric Wild
7.00—Ici, l'on chante
7.30—Récital
8.00—Les petites symphonies
8.30—Musique familière
9.00—Radio-journal
9.15—Chronique de France
9.30—Les masques déchirés
9.45—Récital
10.00—Adagio
10.30—Orchestre danse

LUNDI 28 JUIN
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Musique sur-am
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-part
1.30—Chansonnettes
2.30—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Récital
3.45—Musique légère
4.00—Divertissement
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Chansonnettes
5.45—En dinant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Aimé Major, chante
6.45—Sérénade à la Brise
7.00—String Time
7.30—Qui suis-je?
8.00—Les aventures de Sherlock
8.45—Trio Lyrique
9.00—Radio-journal
9.15—Programme musical
9.30—Contes
10.00—Adagio
10.30—L'Orchestre de danse

MARDI 29 JUIN
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le Soleil
12.45—Le quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-Part
1.30—Chansonnettes
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Les artistes de demain.
3.45—Musique légère
4.00—Divertissement
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Chansonnettes
5.45—En dinant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Sérénade
6.30—Lucille Dumont
6.45—Café Négro
7.00—Joyeité
7.30—Opérette
8.30—Micro-actualités
9.00—Radio-journal
9.15—Conférence
9.30—Les masques déchirés
9.45—Rêverie par Jean Narrache
10.00—Adagio
10.30—Orchestre de danse

MERCREDI 30 JUIN
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Le moulin de la chanson
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-part
1.30—Chronique féminine
1.45—Les amis de l'art
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Récital
3.45—Programme musical
4.00—Musique
4.00—Divertissement
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—Chansonnettes
5.45—En dinant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Quatuor de saxophones
6.45—Sérénades à la brise
7.00—Fête des pères
7.30—Fantaisie pour trois instruments
7.45—Récital Lionel Daunais, baryton
8.00—Couronnement de la reine de la chansonnette
9.00—Radio-journal
9.15—Conférence
9.30—"Les artistes de renom"
10.00—Adagio
10.30—Orchestre de danse

JEUDI 1er JUIL.
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue Principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec tante Lucie
12.45—Quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-Part
1.30—Chansonnettes
1.45—Chansonnettes
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—L'Heure du thé
3.15—Pour les malades
3.30—Récital du jeudi
3.45—Programme musical
4.00—Divertissement
4.30—Chansonnettes
5.00—Yvan l'Intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—Chansonnettes
5.45—En dinant
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—La petite revue de Québec
7.00—Musique tzigane
7.30—Les Marson
8.00—Radio-théâtre
9.00—Radio-journal
9.15—Les affaires de l'Etat
9.30—Les Masques déchirés
9.45—En sourdine
10.00—Adagio
10.30—Dance Orchestra

Toute la Messe
par questions et réponses
par Aldéric BEAULAC, p.s.s.

234—Quel est cet autel sublime où sont portées nos prières?

Cet autel sublime où sont portées nos prières, c'est Dieu lui-même, lorsqu'il reçoit et agrée le sacrifice du Calvaire que celui de la messe reproduit en le rappelant.

235—Quelle offrande l'ange du Seigneur porte-t-il sur l'autel sublime?

Comme un sacrifice consiste non seulement en une hostie offerte, mais aussi en oblation de cette hostie (victime), le rite consécratoire rend présents non seulement le corps et le sang qui furent immolés sur la croix par le Christ, mais aussi l'oblation, l'acte oblatoire par lequel Il les offrait à la gloire de son Père pour le salut du monde. Comme, d'autre part, le Christ comme homme demeure en permanence au ciel, nous ne demandons pas dans le "Supplices" que l'ange du Seigneur transporte son corps et son sang sur l'autel sublime du ciel, mais bien l'acte rituel (liturgique), l'oblation que nous en faisons sur notre autel terrestre par notre prière.

236—Quel est cet ange qui porte nos offrandes sur l'autel sublime?

L'ange qui porte nos offrandes sur l'autel sublime du ciel, c'est l'ange de la prière, l'ange chargé par Dieu de présenter devant son trône nos prières et nos sacrifices. Il est permis de croire que cette fonction est remplie soit par l'ange protecteur de l'église et de l'autel où se célèbre la messe, soit par l'ange gardien du prêtre, soit par saint Michel, honoré comme le défenseur de l'Eucharistie et de l'Eglise militante.

Cette prière s'inspire d'un passage de l'Apocalypse: "Puis il vint un autre ange, et il se tint près de l'autel, un encensoir d'or à la main; on lui donna beaucoup de parfums pour qu'il fit une offrande des prières de tous les saints sur l'autel d'or qui est devant le trône" (Apoc., VIII, 3).

LE MEMENTO DES MORTS

237—Pourquoi a-t-on séparé le "Memento des morts" du "Memento des vivants"?

Membres de l'Eglise militante, les vivants peuvent et doivent s'unir au prêtre pour offrir le saint sacrifice et s'offrir en même temps à Dieu: cela se fait plus convenablement avant la consécration. Les trépassés ne peuvent plus concourir à l'oblation du sacrifice, mais seulement avoir part à ses fruits, que nous leur appliquons.

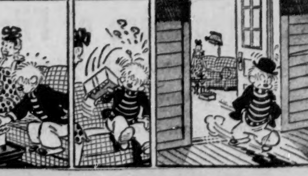
Prière: "Souvenez-vous aussi, Seigneur, de vos serviteurs et de vos servantes N et N qui nous ont précédés, marqués du sceau de la foi, et qui dorment du sommeil de la paix. Nous vous en prions, Seigneur, daignez leur accorder, ainsi qu'à tous ceux qui reposent dans le Christ, le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix. Par le même Jésus-Christ. Ainsi soit-il".

(A suivre)

BOZO — par FOXO REARDON







Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

XXIe ANNEE — 1947-1948 — NUMERO 30

Chronique

Du 10 au 16 juin

Sympathies

A Jacques Labossière, de Belles-Lettres, qui vient de perdre un frère à la suite d'un pénible accident, le **Coin** adresse les condoléances émues des collégiens.

Mardi, nous chantons une messe de requiem recommandée par les membres du Conventum de 1943 pour l'âme de Mme Bockstael, mère de leur condisciple Joseph.

"Fervet Opus"

La période des examens apporte peu de nouvelles sensationnelles. Les examens ne sont rien de nouveau dans un collège. Quant aux sensations, elles viendront surtout avec les résultats, qui ne sont pourtant que la conclusion prévue d'une année de travail.

Travail! Voilà un mot qui, dans la pratique, reçoit bien des définitions différentes: autant qu'il y a de têtes . . . qui travaillent. Et quelles nuances! quelle variété!

Il n'y a du nouveau vraiment que pour ceux qui, devant des examens à préparer, deviennent des partisans forcés de l'instruction "obligatoire" et découvrent enfin le sens réel de ce mot de travail tant de fois répété à leurs oreilles.

Dans tous les cas, disons avec Virgile que la ruche bourdonne, que les cerveaux chauffent à blanc: "fervet opus".

L'activité sportive n'est pas plus grande, certes, que celle des esprits; mais elle est plus facile à voir et à détailler.

Tennis

Jeudi le 10, quelques Junioristes viennent jouer amicalement un tournoi de tennis contre nos maîtres de la raquette. Ces parties auraient-elles mal tourné pour nos as? La venue de nos adversaires ne nous avait pas été annoncée, leur prouesse non plus, pas même la victoire. Aurions-nous donc tout perdu? La prochaine chronique tâchera de donner des détails.

Clochers

Autres détails remis nécessairement à la semaine prochaine: le rapport des luttes enthousiastes que se sont livrées les équipes des paroisses à la balle dure. On n'avait qu'à tendre l'oreille pour saisir que nos Canadiens n'ont pas perdu "l'esprit du clocher". J'entends par cette expression une forme adoucie, christianisée, de l'esprit de clocher, lequel, paraît-il, n'est pas tout à fait mort.

Echos

Nous sommes si sages que, samedi, nous prêtons un de nos Surveillants à St-Claude pour la retraite paroissiale. Est-il vrai que l'écho de son verbe apostolique a vibré jusque dans la Montagne? Chose certaine, sa voix nous manque en récréation. Quel bon "fermoir" dans les rangs!

Pédales

Son club de cyclistes ne l'a pas suivi. Mais il s'ébranle dès l'après-midi, vibrant peut-être lui aussi aux échos de sa voix. Plus de deux douzaines de ces chevaliers de la pédale accompagnent le P. Lalonde et le P. Filiatrault au terrain d'aviation où se déroule un pageant aérien. Le plaisir a bien été gâté par la crainte de ne pouvoir tout admirer à cause de la cloche de l'étude. Mais on prolongea le plaisir aussi longtemps que possible sans trop risquer. Et pour une fois, au retour, on eut le vent dans le dos!

Défaut

Pendant ce temps, un club d'Elémentaires se rendait bravement au parc Provencher sous la direction d'Antonio Vielfaure. L'adversaire avait promis de s'y trouver à une heure et demie. Il y eut bien trois éclaireurs, mais pas d'équipe à l'horizon. Nos joueurs à l'air décidé ont-ils effarouché l'ennemi? Toujours est-il qu'ils durent se contenter d'une victoire par défaut. Ils auraient préféré une victoire par qualité, disent-ils.

Défaillances

Au collège, une équipe de Norwood, conduite par un M. Pitre, vint nous faire avaler difficilement une défaite de 10 à 9, grâce à une série de décisions corsées. N'importe quel arbitre aurait eu la frousse devant l'attitude fougueuse d'un tonitruant receveur. Les décisions du Grand Padoue derrière le marbre auraient-elles été influencées par ces bras levés et ce regard foudroyant qui se tournaient constamment vers lui? Il ne le parut pas, car, inflexible, la décision sonnait et ne changeait plus.

Nos gros canons dans cette partie furent Langlais, Brodeur, Paul et Jacques Préfontaine, tous réguliers cogneurs, ainsi que Valcourt qui, par exception, atteignit un beau .600 de moyenne. Le moment le plus triste fut celui de la dernière balle lancée. Notre solide Léopold Dumaine frappa au lanceur et fut aisément retiré alors que Tit-Marc était prêt à s'élancer en coup de vent du second but pour compter le point égalisateur. C'était la fin d'un beau ralliement encouragé par un bruyant groupe de partisans qui avaient réussi à semer le désarroi dans le camp adverse.

Défaite

Depuis quelque temps il était question de faire rencontrer les élèves avec leurs Anciens. Des titans contre des "enfants"! Pour fournir plus de ressort à la partie, on avait songé à échanger les batteries. Mais au dernier moment l'amour-propre reprit le dessus. "Si nous perdons, nous perdrons avec nos hommes", dirent les jeunes. Et ils perdirent, par 7 à 2.

Pas une débandade, loin de là. Enlevez la septième manche "lucky seven" et les Anciens perdaient par 2 à 1. Pour se consoler des trois tristes erreurs de cette septième malchanceuse, nos joueurs peuvent se rappeler qu'ils ont frappé huit coups sûrs contre les trois lanceurs des Anciens, qui ont servi trois manches chacun. Les Anciens n'ont pu obtenir un coup sûr du lanceur Gariépy durant les six premières manches. Ils en attrapèrent quatre en tout. Douze de leurs frappeurs mordirent la poussière. Les Anciens ont tiré la conclusion qu'ils avaient besoin de pratique, au bâton du moins; car au champ, ils nous ont donné une exhibition vraiment belle. Merci aux Anciens. Nous, il nous reste toujours la glace . . .

Crosse

Ce même dimanche, le soir, une partie d'exhibition opposait de nouveau sur le terrain de crosse les Norwood-Margos et nos bantam A. C'était un peu comme les "bonbons mélangés". Les collégiens comptèrent bien six points des douze de la partie, mais l'un de ceux-ci fut l'oeuvre du trio de collégiens qui appartient aux Margos. Donc, résultat final: 7 à 5. Le temps chaud avait fait relâcher les pratiques, mais le jeu n'en fut pas moins bien apprécié. Et petit à petit disparaîtra, nous l'espérons, la réputation de rudesse que se sont attirée, on ne sait trop quand ni comment, les collégiens.

Fête sportive

Le "tournoi" de fin d'année s'est fait à l'eau cette fois-ci. Est-ce en souvenir de l'inondation? La proximité de la piscine serait une raison bien suffisante.

Le mardi 15 juin, de 2 h. 30 à 4, nos amateurs de l'eau se sont livrés une lutte qu'on n'ose dire chaude à tous les points de vue, car le soleil se cacha un peu trop longtemps derrière les nuages, cet après-midi-là. Il faut noter tout de suite l'attitude spartiate de bien des baigneurs-concurrents qui durent se jeter à l'eau à des moments où le plongeon leur souriait moins que d'habitude.

Il y eut deux grandes catégories: celle des nageurs . . . futurs, appelés temporairement les non-nageurs, et celle des nageurs déjà habitués. Voici les résultats, qui nomment les premiers et les seconds:

Course en avant: 12 et 13 ans: A. Léonard, G. Daoust; 14 ans: M. Lafrenière, E. Daignault, G. St-Amant; 15 ans: G. Rioux, D. Lacasse, E. Brais; 16 ans et plus: H. Labossière.

Course à reculons: 12 et 13 ans: G. Daoust, A. Léonard, A. Préfontaine; 14 ans: M. Lafrenière, P.-E. Fouillard, E. Daignault; 15 ans: D. Lacasse, E. Brais, R. Philippot.

Concours d'endurance sous l'eau: 12 et 13 ans: J. Gisiger (10 secondes), A. Préfontaine; 14 ans: J.-P. Mireault (14 sec.), Bernard de Margerie; 15 ans: A. Lachance (17 sec.), A. Bazin.

Course à la nage: 12 et 13 ans: R. Tessier, D. Marantz; 14 ans: M. Dureault, H. Bourgeois, P. Langelier; 15 ans: G. Chénard, L. Marius, P. Brodeur; 16 ans et plus: R. Provençal, A. d'Eschambault, R. Renaud.

Course sur le dos: 12 et 13 ans: D. Marantz, R. Marius, Jean Champagne; 14 ans: M. Dureault, L. Cinq-Mars; 15 ans: G. Chénard, L. Marius, E. Duha et E. Gaudreau; 16 ans et plus: J. Dumas, R. Renaud.

Course sous l'eau (traversée de la piscine en longueur): Le gardien, M. Chatelain, n'en revenait pas! L. Marius, R. Renaud, D. Loiselle se rendirent à 2 pieds du bord. J. Dumas et G. Chénard traversèrent la piscine entière.

Le concours de plongeons dut être écourté à cause de l'inclémence du temps. Les vedettes furent: J. Dumas, G. Chénard, R. Renaud et D. Marantz.

Au parc Whittier

Le souper se prit, ce soir-là, au parc Whittier de St-Boniface. Deux remarques qui ont leur importance respective. La première, c'est qu'au souper-buffet sandwichs, gâteaux et "revels" surabondaient et que la première restriction vint des appétits. La seconde remarque, c'est que la bonne conduite, l'ordre et la docilité des collégiens frappèrent le surintendant du parc, qui en félicita les Surveillants. Que les Pères y trouvent la juste récompense d'une année de dévouement sans répit.

Finale

Sur cette note édifiante terminons la chronique de cette semaine, tandis que se prépare la rencontre de La Broquerie et de St-Jean-Baptiste, joute finale pour le championnat de la ligue des Paroisses.

. . . Tandis aussi que les esprits attendent les deux derniers examens, ceux de jeudi et de vendredi, puis les grandes vacances . . .



par Noël DUCHESNE

H-24
DEBLOCAGE

Voir votre suite bloquée par les adversaires est chose normale, mais par votre partenaire cela devient désagréable.

DONNEUR OUEST
Tous vulnérables

N: Pi. R-6 — Co. A-8-7 — Ca. R-V-8-7-6 — Tr. 10-7-4
O: Pi. A-9-4 — Co. D-V-10-3 — Ca. 10-9-5 — Tr. A-R-5
E: Pi. 8-3-2 — Co. R-9-5-4-2 — Ca. A — Tr. D-V-9-3
S: Pi. D-V-10-7-5 — Co. 6 — Ca. D-4-3-2 — Tr. 8-6-2

OUEST	NORD	EST	SUD
1 S-A	Passe (1)	3 coeurs (2)	Passe
4 coeurs	Passe	Passe	Passe

(1) — Après l'ouverture 1 S-A, il aurait été dangereux d'annoncer 2 carreaux. Dans le cas présent tout aurait bien marché, mais il y a souvent un risque de perdre 800 points ou plus et très peu à gagner.

(2) — Malgré ses deux points d'honneur, Est ne peut renchérir à S-A, son singleton le lui défend. L'enchère au niveau de trois est un peu étirée, mais si son partenaire n'a pas d'honneurs à coeur, rien ne l'empêchera de revenir à 3 S-A.

Entame: dame de pique.

Dans un duplicata, tous les déclarants jouèrent l'as du Mort et bien des joueurs à Nord ne fournirent que le six, Est réalisant une levée de plus que son contrat.

lement la tête d'une séquence, c'est-à-dire trois cartes se touchant,

L'entame d'un honneur d'une couleur non déclarée est généra-exemple: D-V-10. Nord devait donc conclure que son partenaire possédait D-V-10 et qu'il fallait débloquer la suite en jouant son roi. Sud, quoique ne possédant aucune rentrée, aurait alors fait deux levées de pique.

La différence d'une levée, en duplicata, est parfois tout aussi importante que l'échec d'un contrat.

Quelles seront les enchères de la main suivante:

DONNEUR SUD
Nord-Sud vulnérables

N: Pi. — Co. — Ca. R-D-10-8-7-6-5-4-3 — Tr. A-D-7-3
O: Pi. D-10-8-7-4 — Co. 7-5-3 — Ca. 2 — Tr. 10-9-8-6
E: Pi. 6-3-2 — Co. V-10-8 — Ca. A-V-9 — Tr. R-V-5-2
S: Pi. A-R-V-9-5 — Co. A-R-D-9-6-4-2 — Ca. — Tr. 4

Bonne semaine.

Noël DUCHESNE.



Q.—La confession est-elle obligatoire pour des gens qui vont se marier?

R.—Le mariage étant un sacrement des vivants, il faut être en état de grâce pour le recevoir. Si donc un fiancé est moralement certain d'être en amitié avec Dieu, il n'est pas tenu à la confession. Si au contraire il sait qu'une **faute grave souille sa conscience** et s'il ne peut s'assurer qu'elle est effacée par la contrition parfaite, le futur conjoint **doit recourir** au sacrement de **pénitence**. De cette façon, il s'assurera les grâces sacramentelles du mariage et ne s'exposera pas à un sacrilège. Nul besoin de rappeler que la confession est toujours à conseiller avant ce grand pas.

* * *

Q.—A quand remonte le culte de St-Joseph?

R.—A des temps reculés. Né en Orient, il fut emporté en Europe par les Carmes et eut des fervents chez les Franciscains et les Bénédictins. Ce n'est que **vers 1400** que le **culte devint public**, grâce à l'heureuse influence du cardinal d'Ailly et de Gerson. Le concile de Constance favorisa hautement ce culte que St-Bernardin de Sienne devait propager avec succès. Ce n'est que le 8 déc. 1870 que le saint Patriarche fut proclamé patron de l'Eglise universelle par Pie IX.

* * *

Q.—Ne serait-il pas préférable d'abolir la peine capitale?

R.—D'aucuns le pensent, mais **à tort**. Car la peine capitale est le seul moyen efficace de réprimer certains criminels endurcis et de procurer plus sûrement le bien commun. L'histoire ne l'atteste que trop: là où la décapitation est abolie, le nombre de meurtres est plus grand que là où elle est en vigueur. Les statistiques appuient donc la légitimité de cette peine que l'on retrouve chez presque tous les peuples, et dès les temps anciens.

* * *

Q.—Y a-t-il d'autres arguments en faveur de la peine capitale?

R.—Oui. a) Un argument **psychologique:** La mort est "la plus terrible des choses terribles". Bien des malfaiteurs, fermés à tout autre motif de terreur, la craignent assez pour délaisser des crimes que leur audace attenterait autrement. S'ils commettent le meurtre malgré elle, c'est qu'ils gardent un secret espoir d'échapper à ses rigueurs ou que, aveuglés par leurs passions, ils ne songent pas à son âpreté. b) Un argument **éthique ou moral:** L'ordre de la justice exige la peine capitale. A faute suprême, peine suprême. Dent pour dent. Certains forfaits crient si haut que l'appréciation commune ne voit que dans la décapitation un juste châtiment. "Que le sang de celui qui a versé du sang soit versé" ordonnait Dieu.

* * *

Q.—L'Eglise n'a-t-elle pas traité durement les Juifs au Moyen-Age?

R.—Les **lois** édictées par l'Eglise **visaient moins à frapper les Juifs** qu'à empêcher les chrétiens d'avoir des rapports avec eux. Aux simples fidèles il était défendu:

— d'habiter la même maison que des Juifs.
— d'inviter les Juifs à leur table et d'accepter leurs invitations.
— de fréquenter les mêmes bains.
— de recourir à leurs médecins et à leurs remèdes, excepté en cas de nécessité.
— de se mettre au service des Juifs dans leurs maisons et même encore hors de leurs maisons.
— de prendre à domicile des Juifs à leur service.
— de confier aux Juifs des charges publiques.
— d'instituer les Juifs héritiers ou légataires.
— d'élever leurs enfants chez eux.

Ces mesures pouvaient être onéreuses aux sémites hospitalisés, elles n'étaient pas cruelles.

* * *

Q.—Dieu manifestera-t-il au jugement dernier les fautes graves commises de leur vivant par les élus?

R.—**Oui.** C'est l'enseignement du Christ et de saint Paul. Tous deux nous disent que même les plus légères défaillances et les pensées secrètes seront rendues manifestes. Pour être universel, le jugement doit s'étendre à toutes les actions de tous. Cette révélation tournera à la gloire du Seigneur: le pardon obtenu montrera à tous la miséricorde prévenante et la justice satisfaite du Christ; elle publiera aussi la toute-puissance rédemptrice du sang et de la grâce du Sauveur.

* * *

Q.—Un enfant peut-il quitter son père qui lui rend la vie dure?

R.—**S'il est majeur, nul doute;** s'il est **mineur**, il faut voir vraiment jusqu'où vont les choses. Quand le père a besoin de l'aide de son fils, il est à conseiller à celui-ci de tolérer le plus qu'il pourra. Si le père peut se passer de son secours, le fils **pourra choisir la liberté.** Dieu a voulu que le foyer soit un lieu où l'on s'aime. S'il devient une geôle à cause de l'aigreur de son chef, l'enfant peut opter pour un autre travail, pour un autre foyer adoptif où son âme y gagnera en paix et en piété.

Concours national d'orge

Les fermiers intéressés au concours national d'orge 1948, organisé sous les auspices des industries de brassage et de maltage, sont priés de faire parvenir leur demande d'inscription, pour quelque classe que ce soit, au président provincial de leur province respective.

Cette année, tel qu'annoncé, le concours s'étend à deux classes différentes de grains. La première comprendra les entrées d'orge commerciale pour fins de maltage, l'autre sera ouverte aux entrées de grains de semence enregistrée ou certifiée. Les entrées dans les deux classes devront être envoyées au même endroit: pour les fermiers de la province du Manitoba: M. N. C. MacKay, Service d'Extension, Département de l'Agriculture, Winnipeg; pour la Saskatchewan, M. W. H. Horner, inspecteur des récoltes, Département de l'Agriculture, Régina; pour l'Alberta, M. A. M. Wilson, inspecteur des récoltes, Edmonton.

Des formules d'incription différentes sont requises pour chacune des deux classes. Les entrées devront parvenir au président provincial pas plus tard que le 15 juillet.

(Annonce)

Preuve éloquente



G. Albert Lyon devra nécessairement porter sur lui cette photo comme preuve de sa pêche extraordinaire — ses bras n'étant pas suffisamment grands pour montrer l'énormité de ce poisson tuna qui rapporta le premier prix à un concours tenu à Miami, Flo.

La santé de Pétain compromise

ILE D'YEU — On apprend de bonne source que, pour la première fois depuis sa détention, Henri-Philippe Pétain est souffrant. L'ancien maréchal de France est atteint, depuis plusieurs jours, d'atrymie du coeur et il est soumis à un traitement à la digitaline.

Son médecin attend les premières réactions de la médication avant d'adresser un rapport au directeur de l'administration pénitentiaire. Le praticien n'a pas caché, cependant, que l'état du malade inspire de l'inquiétude.

Le titre de "royal" à l'aumônier militaire

OTTAWA — Sa majesté le roi vient d'accorder le titre "Royal" au service des aumôniers de l'armée canadienne qui sera maintenant connu sous le nom de "Service royal des aumôniers de l'armée canadienne", annonce le quartier général de l'armée.

Les aumôniers de l'armée canadienne ont augmenté, au cours de la 2e grande guerre, le crédit que leurs prédécesseurs s'étaient acquis, par leur conduite remarquable et leur bravoure. L'honneur qui leur échoit aujourd'hui est des plus justement mérité. Parmi les 771 aumôniers qui ont servi pendant le récent conflit, 12 ont été tués au combat et près de 130 ont reçu des décorations, dont une Croix Victoria.

Autour des mots

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Char. François Veuillot, lors de son passage au Canada il y a une vingtaine d'années, a beaucoup admiré le mot "char" que nous employons parfois pour désigner les tramways ou les trains de chemin de fer. Qu'en pensez-vous?

—Je répondrai avec M. Charles Bruneau, grammairien français, qui, l'hiver dernier, a donné à l'université de Montréal une série de conférences qui ont été fort suivies:

"Et, tout d'abord prenons le français commun, celui de la ménagère et celui du modeste employé. Ces braves gens se trouvent dans une situation angoissante: le français qu'ils ont appris sur les genoux de leur mère n'est pas toujours un bon français. Leur mère, une brave paysanne de Sainte-Agathe, une brave ouvrière de Bordeaux ou de Verdun, dans l'île de Montréal, appelait les automobiles des **chars**, les tramways des **petits chars**, les trains **des gros chars** ou des **chars à vapeur**. A Montréal même, dans une certaine société, ces mots sont ridicules; à Paris, ils seraient incompréhensibles. Il est évident qu'ils ne méritent aucun respect, et qu'il est nécessaire de les remplacer par des vocables corrects. C'est le rôle de l'école. Ici, l'école canadienne doit résoudre un problème que l'école française ignore.

Résigner. "Qui fera croire que le gouvernement **résignera?"** (to resign).

Dire: "Qui fera croire que le gouvernement donnera sa démission, résignera son mandat?"

Le verbe "résigner" demande un complément, on ne peut pas dire qu'un député, qu'un échevin **résigne,** comme en anglais (to resign), mais qu'il résigne son mandat, ses fonctions, sa charge.

Concert. "Deux avions qui volaient **de concert.**"

Dire: "Deux avions qui volaient de conserve."

On dit, dans le langage maritime, aller de conserve, pour aller de compagnie. Par analogie, la même chose peut se dire des avions.

Dedans. "L'enregistrement se fit **en dedans** du temps fixé." (within).

Dire: "L'enregistrement se fit en deça, en moins du temps fixé."

Chance. "Trotsky a de grandes **chances** de trépasser."

Dire: "Trotsky court de grands risques de trépasser."

Clair. "Ce qui lui laisse encore $300 **claires.**" (clear).

Dire: "Ce qui lui laisse $300 net."

"Clair" n'a pas le sens de net, sans réduction.

1. Il a le chemin **clair.** (clear)
—Il a le chemin libre.
2. Il est **clair** de ses dettes.
—Il est libre, libéré, débarrassé de ses dettes; il ne doit plus rien à personne.
3. Du bois **clair** de noeuds.
—Du bois franc de noeuds, exempt de noeuds.
4. Je suis **clair** de ma tâche.
—Je suis débarrassé, libéré de ma tâche.
5. Il est **clair** de son accusation.
—Il est libéré, disculpé, innocent de son accusation.
6. Il est sorti **clair.**
—Il est sorti indemne, sans frais.
7. Il en sera **clair** pour payer.
—Il en sera quitte pour payer.
8. Il a été mis **clair.**
—Il a été libéré, acquitté, élargi.
9. Un profit **clair** de dix dollars.
—Un profit net de dix dollars.
10. Terre **claire** de toute hypothèque.
—Terre exempte, franche, libre, libérée, purgée, dégrevée, débarrassée de toute hypothèque.

Couverte. "Cinq ou six **couvertes** de nuit."

Dire: "Cinq ou six couvertures de nuit."

Part. "Vous prenez la **part** d'un jeune homme comme Alexis." (the part).

Dire: "Vous prenez le parti, vous prenez parti pour un jeune homme comme Alexis."

Prendre la part de quelqu'un voudrait dire: prendre ce qui lui revient, ce qui lui appartient, par exemple, sa part d'héritage.

Avantage. "Plusieurs municipalités en **prirent avantage."** (took advantage)

Dire: "Plusieurs municipalités en tirèrent parti, profit, avantage."

Servir. "Ils **servirent** la sommation." (to serve)

—Ils signifièrent la sommation.

Affecter. "Ce savon **n'affecte** pas les mains." (to affect)

Dire: "Ce savon n'endommage pas les mains, ne fait pas de tort aux mains, n'a aucun mauvais effet sur les mains."

Affecter n'a pas ces divers sens qui appartiennent à l'anglais "to affect".

Paul LEFRANC.

Le congrès national des coopérateurs de langue française

(Suite de la première page)

porte le salut des coopérateurs du Québec, désireux de travailler avec ceux des provinces de l'Ouest et du Nouveau-Brunswick, au point de s'éclairer mutuellement dans un sentiment de fraternelle confiance.

M. J. Deroche

M. Deroche, dans ses remerciements à M. Bois, ajoute qu'il se félicite de ce que le Conseil Supérieur ait choisi St-Boniface comme lieu de rendez-vous. Ville toute désignée pour ce ralliement et qui bénéficiera de l'expérience du Québec. Il ne doute pas du beau et efficace travail qu'accompliront les divers secteurs qui se grouperont dans l'après-midi, et dont les rapporteurs nous feront part demain.

Bienvenue de la Ville

M. Théobald Hébert se dit heureux de remplacer M. le maire MacLean pour souhaiter la bienvenue aux congressistes, présentant aux visiteurs nos richesses éducatrices et religieuses, en commençant par notre spacieuse et belle cathédrale, et mentionnant avec fierté les hautes personnalités ecclésiastiques qui ont présidé à nos destinées religieuses: LL. EE. NN. SS. Provencher, Taché, Langevin, Béliveau, Yelle et Cabana. M. Hébert termine en remerciant M. Deroche de lui avoir donné l'occasion d'appuyer sa bienvenue.

M. le Président passe ensuite la parole à M. Martin Légère, de Caraquet, N.-B., le représentant des coopérateurs du Nouveau-Brunswick.

Au Nouveau-Brunswick

M. Légère est heureux de se faire l'interprète des coopérateurs de langue française du Nouveau-Brunswick pour saluer leurs frères des autres provinces, mais il est clair qu'il se trouve particulièrement en sympathie avec ceux qui, comme chez lui, ont à lutter pour leurs droits raciaux.

L'organisation du Nouveau-Brunswick se compose de deux sections indépendantes l'une de l'autre en ce qui concerne les finances, la propagande et l'éducation, mais unies au moyen d'une organisation provinciale appelée l'Union Coopérative du Nouveau-Brunswick. Cette union se compose de 8 directeurs dont 4 pour la section française et 4 pour la section anglaise. Tous les deux ans, un président anglais et un président français sont élus alternativement. Chacune des sections sert sa coopérative selon sa nationalité. Il en va de même pour les cotisations, sauf quand il s'agit de l'organisation provinciale, les cotisations servant alors à défrayer les dépenses générales de l'organisation. Les deux unions se réunissent chaque année en congrès. Des liens très étroits existent entre Caisses populaires et Coopératives acadiennes, et tendent à un développement uniforme. Faute de revenus adéquats, l'administration doit recourir à la Fédération des Caisses populaires Acadiennes pour garantir le salaire du gérant et autres fins pécuniaires.

Chaque année, on organise 2 tournées de propagande pour alimenter l'enthousiasme des chefs. Afin de permettre aux coopérateurs des différentes paroisses de se mieux connaître, on organise dans chaque comté une réunion pour toute la région, où sont discutées les questions d'intérêt général et où l'on rencontre les gens de localités différentes. 125 assemblées publiques ont eu lieu auxquelles ont assisté le secrétaire, parcourant en moyenne, au cours de l'année, une distance de plus de 1,000 milles par mois. L'organisation est en étroite collaboration avec le Service d'Education Adulte de l'Université St-François-Xavier. Tout le travail est accompli par un personnel qui se limite au gérant, à un assistant et à une sténographe. Personnel restreint qui gère la Fédération des Caisses populaires, la Caisse centrale, la nouvelle société d'Assurance des C. P. ainsi que la Caisse de Caraquet qui fournit un excellent local pour les bureaux de l'organisation.

Quelques statistiques, datant de la fin de l'année 1947, démontrent une hausse notable dans le revenu net des magasins coopératifs qui était de $105,212.00 dont $85,807.00 appartenaient aux coopératives acadiennes.

Le contrôle des coopératives de langue française s'affirme dans les coopératives de pêcheurs, dans les ventes totales, tout comme dans le domaine des Caisses populaires. Depuis le début, les Caisses ont prêté $13,007,592, dont $5,324,250 furent prêtés aux nôtres de langue française. Sur un total de 40,125 membres, 29,325 sont de langue française.

La Caisse centrale, fondée en 1946, compte un actif de $160,000 répartis entre 43 Caisses, et prêtés en grande partie aux Coopératives et aux Caisses populaires.

Au cours de l'hiver, une campagne d'éducation populaire à été lancée dans les écoles sous forme de concours auquel ont participé 7,500 enfants des collèges, couvents et écoles. Comme prix de ce concours, une somme de $225 fut offerte et un diplôme fut décerné à tout élève ayant conservé 75 pour-cent des points sur tous les examens.

En Nouvelle-Ecosse et dans l'Ile du Prince-Edouard

Resterait à parler de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard où la vie française n'est pas très active, mais où mijotent cependant des projets de propagande pour y obtenir une organisation centrale. L'anglicisation est fort poussée surtout dans l'Ile: obstacle difficile à vaincre. Cependant, l'étincelle de vie française s'obstine à ne pas s'éteindre.



M. L. Filion

M. Léo Filion est ensuite présenté par M. le Président comme le secrétaire du Conseil Supérieur de la Coopération.

Le premier devoir de M. Filion est d'apporter aux coopérateurs le salut du Québec et sa sympathie dans la lutte constante que les Canadiens français de l'Ouest ont à soutenir pour rester ce qu'ils sont.

M. Filion divise son travail en quatre groupes représentés par 1) les secteurs coopératifs; 2) l'association des professionnels qui font la vulgarisation de la doctrine coopérative; 3) les Universités Laval, McGill et Montréal, qui fournissent la doctrine et la théorie coopératives; 4) l'Etat, qui légifère en matière coopérative et fournit les subsides.

Le Conseil Supérieur continue à coordonner et à défendre les intérêts de la Coopérative, participant au dépistage des fausses coopératives, par l'émission du certificat d'identité coopérative.

Voici un tableau sommaire des progrès réalisés depuis 1930:

	1930	1947
Caisses populaires	125	1024
Coop. d'agriculture	75	665
Coop. de pêcheurs		250
Coop. de consommation		43

Ajoutons-y de nombreuses mutuelles, coopératives d'habitation, d'électricité, forestières, funéraires, etc., et nous avons-là une petite idée seulement de l'activité toujours croissante des mouvements coopératifs dans le Québec, qui doit aussi, comme partout, compter avec la concurrence.

M. Paul Sicotte

M. Paul Sicotte, de Falher, Alberta, nous fait part à son tour des activités coopératives en Alberta. Pas comparables à ceux du Québec, les mouvements coopératifs y sont cependant florissants puisque sur 500 coopératives, 41 sont canadiennes-françaises. Il faut d'abord faire la part de la situation géographique de la province et des groupements épars, difficiles à rejoindre. Les voyages coûteux, l'absence de propagande rendent quelquefois les efforts inefficaces.

Voici pourtant un aperçu du travail accompli en Alberta, en commençant par Calgary qui possède, dans la paroisse de la Ste-Famille, la première Caisse populaire canadienne-française de l'Ouest, comme caisse centrale pour l'Alberta. St-Albert inaugure le système de chèques ordinaires sur la Caisse populaire. On compte 22 Caisses populaires, 12 magasins coopératifs d'achat et de vente de bétail, 8 petites coopératives étudiantes. Comme moyens de propagande, **La Survivance** et distribution de brochures.

Certaines Caisses populaires sont à base territoriale, les autres à base paroissiale, celles-ci strictement canadiennes-françaises. Le problème est celui-ci: en cas de crises, nos effectif résisteraient-ils? Il serait important que plus de jeunes s'intéressassent aux mouvements. Actuellement, le bilan est satisfaisant et l'optimisme de M. Sicotte se colore du désir d'une visite des délégués du Québec et du Manitoba, afin de faire mousser l'enthousiasme chez la masse canadienne-française de l'Alberta, en faveur des mouvements coopératifs. M. Sicotte termine son intéressant exposé en protestant de la fidélité du groupement canadien-français à sa langue et à sa religion, ce dont il convient de féliciter les nôtres de là-bas.

M. R. Beaulac

M. Romulus Beaulac, le représentant français du "Wheat Pool" de la Saskatchewan, est prié de remplacer M. Eugène Bachelu, président de la Section Saskatchewan du C.C.C. qui se fait excuser.

M. Beaulac est particulièrement bien placé pour connaître à fond les mouvements coopératifs. La Saskatchewan est un centre où pullulent les coopératives de toutes sortes. En voici la liste recueillie par le reporter, et que M. Beaulac croit important de citer: Cercles d'études; 205 Caisses populaires avec 33,215 membres et, comme chiffre d'affaires, $13,092,083; Sociétés coopératives de Crédit; "Wheat Pool" et coopératives du bétail; Coopératives laitières: 12 fromageries et beurreries; "Poultry": 30 associations; Crémeries Coopératives; Sociétés coopératives de gros et de raffineries; Instruments aratoires; Instruments de semences; Instruments apicoles; Produits de laine; Couvoirs coopératifs; Coopératives médicales; Mutuelles d'assurances; Coopérative de frais funéraires; Coopératives de fermes; Coopératives de salles publiques; Coopérative de conférences; l'Union Coopérative du Canada; C.C.C. Section de la Saskatchewan.

Le nombre des Coopératives en Saskatchewan est de 1087, à l'exclusion des élévateurs du "Pool" qui se chiffrent à 1,114. Le total des membres coopérateurs en cette province est de 477,407. Leur chiffre d'affaires, de $218,232,000. Ceci d'après le rapport de janvier 1947.

Pour les coopérateurs de langue française, l'on y compte 12 directeurs, avec secrétariat permanent. L'organisation de chaque Coopérative se fait dans les districts respectifs. M. Beaulac en est le vice-président et le directeur-propagandiste pour toute la province. Les 2 groupements français y sont séparés par 250 milles de distance, ce qui n'est pas commode. On y établit un budget de $1,300 dont $1,000 du "Wheat Pool". Autres sources de revenus: soirées d'amateurs à l'école coopérative des centres français.

M. Beaulac nous donne quelques chiffres. Outre les 1,144 élévateurs du "Pool" qui représentent 37.4% de tout les élévateurs, il y a la réception des Grains qui se chiffre à $131,928,166, ce qui représente 51.7% de tout le grain reçu par les entrepôts. Moyenne du "Pool" par élévateur: 118,427. Voilà de quoi, je crois, édifier suffisamment les gens intéressés.

M. R. Brossard

M. René Brossard, du Conseil ontarien, présente la section française du coopératisme ontarien comme un enfant naissant qui a, cependant, d'après ce qu'il en dit, une forte envie de vivre. On compte que la province sera divisée en 5 régions, chacune possédant son conseil régional qui puisse voir à diffuser la doctrine coopérative. Il lui faudra un secrétariat permanent qui serve de lien entre les organismes affiliés, qui coordonne et diffuse l'information. Ce secrétariat serait établi à l'Université d'Ottawa, dirigée par les RR. PP. Oblats, porteurs de la civilisation et de la chrétienté dans les régions de l'Ouest canadien.

En attendant que ce projet soit réalisé, M. Brossard fait un clair résumé de leurs activités actuelles.

En fait de Caisses populaires, l'Ontario possède deux fédérations régionales, l'une à l'Est, l'autre à l'Ouest. Toutes deux cherchent à collaborer.

La région de Timmins, bien organisée, comprend 5 conseils locaux et un conseil régional qui unit les forces coopératives. La fédération des Caisses populaires d'Ottawa comprend 21 affiliées et 3 ou 4 autres en formation. Ces affiliées comptent à partir de Pinewood, près du Manitoba, Sudbury, Verner, Field, dans le centre; Pointe-aux-Roches, dans la péninsule d'Essex et Welland, celle de Niagara qui ferme le circuit dans le nord-est de la province.

A Ottawa, quelques rares coopératives de Consommation. La partie sud de Timmins s'organise une région distincte avec conseils coopératifs et un régional. Cercles agricoles, Caisses et Coopératives de consommation sont au programme, ainsi qu'un service de moulées pour l'automne, destiné à desservir 7 paroisses.

Windsor devrait avoir sous peu sa caisse, et l'on y discute les projets de Coopératives agricoles et de consommation. Le district de Hawkesbury parle de fondation de Caisses, d'habitations et de magasins coopératifs.

L'Union des cultivateurs franco-ontariens possède 2 régions, 21 cercles agricoles dans l'Est, 10 dans le district de Sudbury, avec 3,000 membres. Les cercles se composent de 25 à 150 membres. Les cercles d'étude comprennent de 5 à 15 membres et se réunissent mensuellement. Les cours se chiffrent à 6 en 12 leçons sur les principes de la coopération, les Caisses populaires, les Coopératives d'habitation, le syndicalisme, l'organisation de la production, la législation ouvrière. Si recherchés sont-ils qu'on en demande la publication en anglais. D'autres, tels que la mutuelle, la répartition, la circulation, la consommation des biens et les relations industrielles seront publiées bientôt.

A date, 5,000 de ces cours ont été suivis au Canada et aux Etats-Unis. Au delà de 5,000 personnes y ont pris part, soit par équipes, soit individuellement, soit par correspondance. On possède, en plus, au Centre ontarien, toute la littérature à principes coopérateurs.

La discussion s'amorce entre quelques congressistes, au sujet de l'émission de chèques sur Caisses Populaires. M. Bois fournit quelques explications et dit chercher quelque moyen d'améliorer les conditions d'échanges.

Au Manitoba

Après avoir nommé MM. Filion, Marcotte et Roland Couture pour former un Comité de Résolutions, M. Joseph Deroche, le président des premières assises, prend la parole pour affirmer la vitalité des mouvements coopératifs dans le Manitoba. Les causeries à la radio ont contribué à les faire connaître. Le Manitoba fait bonne figure en raison de la population. Sur 115 Caisses qui existent, nous en avons 34. Sur 20,000 membres, 6,809 sont des nôtres. Sur un total d'actif de $2,000,000, nous dépassons $966,000.

A la Caisse centrale, la proportion est encore plus forte. A cause de la position de nos groupes, les districts organisés rendent difficile l'élection des nôtres à la direction de ces organisations. A la Coopérative de gros, nous avons 1 représentant à la direction. Nos fromageries et Coopératives de miel sont prospères. Nous comptons 14 magasins et d'autres en perspective, et 8 ou 9 fromageries. Nous espérons affermir notre position financière et en venir à pouvoir disposer d'un propagandiste qui y mette tout son temps.

L'on ajourne jusqu'à 2 heures.

Séance d'après-midi

M. l'abbé Adélard Couture préside cette séance. M. Léo Filion se voit dans l'obligation de remplacer M. A.-J. Boudreau, administrateur général des Pêcheurs Unis de Québec, qui s'excuse à la dernière minute de ne pouvoir se rendre au congrès. M. Filion, qui n'est jamais pris de court, s'empare du sujet de M. Boudreau et intéresse vivement son auditoire en lui parlant de "l'Administration des Coopératives". Qu'est-ce qu'administrer une Coopérative?

M. BOIS, DE QUEBEC

Pour arriver à ses fins, administrer une coopérative, c'est prendre le contrôle de l'entreprise. Contrôle d'achats et de ventes. C'est prendre les moyens assignés pour que l'association atteigne son but. Il est important que les méthodes s'harmonisent, entre chefs et usagers. Il faut nécessairement aussi la participation des membres en assistant aux assemblées, en donnant leurs opinions personnelles, car ce sont eux qui asument le contrôle du mouvement coopératif. L'assemblée générale comprend tous les membres présents, et détermine les discussions finales. Ce sont les membres qui décident du choix et de l'engagement du gérant et du personnel, qui voient à l'amélioration des rouages de leurs coopératives, et exécutent les ordres de l'assemblée générale. De l'administration dépend le succès ou l'insuccès de l'entreprise. La négligence ou l'indifférence des membres conduira aux pires faillites. L'insuffisance du capital entravera les efforts, mais sera de moindre conséquence que la mauvaise administration. Pour faire fleurir une coopérative, il est nécessaire de réviser de temps à autre la méthode administrative, comptant avec les variations des législations, les règlements municipaux, les lois provinciales et fédérales, par exemple celle de la taxation qui a profondément affecté les coopératives, le plafonnement, le rationnement également. Tous ces facteurs ont obligé à modifier nos méthodes administratives. Comme aussi la déflation et l'inflation, la variante dans les prix, la production ou surproduction etc. . .

La compétence manque souvent parce que l'on n'est pas assez averti. M. Filion exhorte ceux qui l'écoutent attentivement à faire un travail toujours plus approfondi dans le domaine coopératif.

M. l'abbé Couture remercie M. Filion des remarques judicieuses et des idées claires qu'il vient d'exprimer, et invite ensuite les trois secteurs à se réunir. Les Caisses populaires avec M. Frossais; la coop. agricole avec M. Georges Préfontaine, et présidée par M. R. Beaulac; la coop. de consommation avec M. Maurice Gauthier, du Manitoba. M. M. Arpin, G. Préfontaine et N. Préfontaine sont nommés rapporteurs des secteurs ci-haut mentionnés. La séance se clôt sur quelques annonces de M. le président.

La journée s'achève par la visite du poste CKSB qui soulève, comme bien l'on pense, l'enthousiasme de nos distingués visiteurs. Trois d'entre eux du reste, MM. Descoteaux, Filion et Bois, ont bien voulu consentir à confier à ses ondes leurs messages de coopéteurs, aussi loin dans nos campagnes que leur voix a pu porter.

Ces causeries, pour uniformes qu'elles étaient quant au thème, n'en comportaient pas moins une variante de détails qui ont dû captiver considérablement ceux qu'intéresse le problème complexe des coopératives, et que les circonstances ont tenus éloignés de ce Congrès national, riche de précieux renseignements. Après cette visite à CKSB et au Transmetteur, une soirée intime a réuni les congressistes qu'ont tenu à venir saluer un bon groupe de citoyens de St-Boniface. M. Roland Couture, président d'occasion, a présenté au public les personnalités les plus marquantes d'ici et d'ailleurs, invitant quelques-uns d'entre eux à dire quelques mots. Tous ceux "d'ailleurs" ont eu des paroles aimables à dire de ceux d'ici. Le mot de la fin à été attribué à M. le Curé de la cathédrale qui ne paraît jamais être pris au dépourvu.

Vers la fin de la journée, le résultat des élections du Conseil Canadien de la Coopération a été révélé à la Radio. Les mêmes que l'an dernier ont été réélus: M. Henri-C. Bois, à la présidence; M. l'abbé A. Couture, à la vice-présidence et M. Léo Filion, au secrétariat. M. Martin Légère, de Caraquet, N.B., et M. René Brossard, d'Ottawa, ont été nommés membres exécutifs. Il a été également annoncé que l'an prochain les assises du Congrès National se tiendraient au Nouveau Brunswick. M. Légère a promis un très chaud accueil à tous ceux qui voudraient bien s'y rendre.

LA JOURNEE DU 23 JUIN

A bien dire, il n'y eut pas de séance. M. l'abbé A. Couture, spécialiste en mouvement coopératif au Manitoba, explique, d'après tableau fort bien conçu, le mouvement coopératif canadien et montre que chacune des provinces du Canada est couverte par ce mouvement.

Des suggestions fusent de part et d'autre pour apporter au schéma quelques modifications, et aussi pour le diffuser sous forme de carte ou de dépliant. L'idée est bienvenue, surtout si l'on y ajoute les deux schémas qui en font des pendants éloquents. L'un indique que les Canadiens français du Manitoba comptent 7,000 membres, 16 magasins coop.; 36 caisses populaires, 9 fromageries et 9 coop. de blé. L'autre et dernier schéma indique l'Actif du mouvement: de $57,119.00 qu'il était en 1940, il a atteint $982,410.75 en 1947.

Les trois Secteurs se réunissent de nouveau et la séance est levée par le fait même.

Séance de l'après-midi

M. Deroche, le président de la Section manitobaine, préside la séance d'après-midi. M. Maurice Arpin est le premier invité à faire rapport du secteur des Caisses populaires, sous la présidence de M. l'abbé Adélard Couture. 44 délégués ont pris part à ce secteur. M. Frossais parle du fonctionnement de la caisse populaire; des segments administratifs; des risques pris par les directeurs; des comités de surveillance; des taux d'intérêt; des assurances-prêts; des membres inutiles ou de ceux qui se désintéressent de la cause; des cas de vols, etc . . . Autant de détails administratifs qui ont leur importance dans toute entreprise — qui sont épluchés au cours de la causerie.

M. Roby, de Québec, assure qu'il étudiera les clauses de polices de CUNA qui promettent des services qui ne sont pas prévus dans les polices de l'assurance du Manitoba, pour voir si son organisation peut rencontrer CUNA sur un pied d'égalité.

La résolution suivante a été proposée par M. Barie, secondée par M. Jean Pelletier, et adoptée à l'unanimité:

"Puisqu'il semble, d'après les chiffres soumis par M. Roby, que les taux de primes offerts par son organisation sont préférables aux services et taux de primes dont bénéficient actuellement les Caisses manitobaines, les délégués du secteur des Caisses populaires sont d'avis que les caisses canadiennes-françaises du Manitoba devraient s'assurer auprès de la Société d'Assurance de la Caisse Populaire de Québec."

Secteur des coopératives agricoles

Le secteur des coopératives agricoles que présidait M. Georges Préfontaine, avait pour conférencier M. Beaulac, de Saskatoon, qui parla de l'administration de coopératives agricoles. M. Beaulac répond à cette question qui lui est posée: "Le Wheat Pool de la Saskatchewan est-il véritablement une coopérative, et non un trust ou un cartel?" Réponse simple et décisive: Toute organisation reposant sur les principes de Rochdale est foncièrement coopérative, c'est-à-dire:

Une personne — un vote — porte ouverte à tous — neutralité raciale et politique etc . . . éducation et propagande — ristourne — achat au comptant et au prix de vente.

M. Beaulac prouve que l'administration du Wheat Pool, cette grande entreprise coopérative, est provinciale et en fait connaître les grandes lignes. Il fut aussi question du "Prairie Assistance Act" dont il importe de sauvegarder le système, parce qu'il possède une caisse assez forte pour subvenir aux besoins urgents en cas de disette générale.

Après l'étude des systèmes coopératifs en cours au Manitoba et en Saskatchewan, M. Beaulac explique le plan d'assurance coopérative par patronage, applicable à tous genres de coopératives. M. Beaulac est appelé à expliquer ce plan plus en détail, devant les congressistes réunis.

Secteur des coopératives de consommation

M. Norbert Préfontaine rapporte à son tour pour le secteur des coopératives de consommation. Environ 25 congressistes y assistaient.

La conférence de M. M. Gauthier porte surtout sur la nécessité de l'éducation sociale en matière de coopératives. Il fait un bref historique du mouvement coopératif au Manitoba. Il passe ensuite à l'administration des magasins coopératifs. La difficulté est de faire comprendre l'idée coopérative. Tout le secret de la réussite de la vente est là.

Plusieurs moyens sont énumérés pour intéresser les membres de la coopérative. M. Paul Sicotte, de l'Alberta, a fort habilement conduit la discussion, pendant laquelle M. l'abbé Roy a suggéré que l'on fasse un choix judicieux des hommes qu'on élit à la direction de chaque entreprise.

Une circulaire rédigée localement — à l'occasion—annonçant une vente à rabais ou une aubaine serait encore un moyen d'intéresser les membres. L'importance de l'étalage n'est pas à négliger, qu'on se le rappelle souvent.

Cette session se termine par une proposition de M. Lafrance, secondée par M. Lavoie et adoptée à l'unanimité:

"Que les sections du C.C.C. des trois provinces des Prairies étudient la possibilité de la nomination de propagandistes provinciaux."

Remerciements

M. le Président, M. Deroche, au nom de tous les congressistes, prend ensuite la parole pour remercier les RR. PP. Jésuites de la bienveillance avec laquelle ils prêtent toujours leur grande salle; les jeunes filles, Mlles L. Arpin, Th. Lavoie et L. Lefort, si gracieusement dévouées qui ont fait office de secrétaires, de guides et de messagères durant ces deux jours de congrès, MM. les Rapporteurs des secteurs, les Congressistes, et tous ceux qui se sont montrés intéressés aux délibérations et à l'échange des idées. Enfin, et surtout à M. Roland Couture dont l'esprit d'organisation s'est manifesté particulièrement équilibré à l'occasion du Congrès national des coopératives canadiennes-françaises.

Avant de procéder aux élections provinciales des coopératives, on déroule sous nos yeux un film très intéressant nous faisant suivre l'élan donné au mouvement coopératif du Manitoba. On y peut même apercevoir notre magasin de St-Boniface.

Le résultat des élections pour la Section Manitobaine est révélé avant le banquet. L'exécutif reste le même, sauf que le vice-président, M. Pierre Frossais, est remplacé par M. Joseph Beaulieu.

Le banquet

Le banquet se donne dans la grande salle du Collège et réunit un beau noyau des nôtres. M. le Président, M. Deroche, félicite les convives d'être venus donner à ce congrès un couronnement digne de son importance. Il se fait l'interprète des Manitobains en exprimant le bonheur qu'ils ont éprouvé de recevoir quelques-uns de leurs frères des autres provinces, et se met en devoir de présenter les hôtes de la table d'honneur. Il trouve un mot heureux et approprié à la position qu'elle occupe, pour chacune des personnes appelées à saluer. Nous nommons donc S. Exc. Mgr G. Cabana, MM. les abbés L. Blais, Ad. Couture, le R. P. L. Hardy, S.J., M. le Ministre S. Marcoux, M. et Mme R. Beaulac, M. et Mme Théo. Hébert, MM. M. Deroche, P. Sicotte, M. Légère, L. Préfontaine, et M. Henri-C. Bois à qui la parole est offerte.

M. Bois a choisi pour sujet, Coopération, facteur de Survivance. Disons tout de suite qu'en écoutant M. Bois, l'impression qui se dégage de sa personne aussi bien que de sa parole, est une impression de vie saine, pleine et large, ouverte à tout ce qui porte haut, ignorant toute compromission et donnant aux choses de la terre toute l'importance, mais rien que l'importance qui leur revient. En un mot, il donne l'impression d'une conscience en paix, et c'est reposant. En fondant le Conseil Canadien de la Coopération, ses chefs ont cédé à d'autres motifs qu'à celui de faire de l'argent. Ils y ont vu le moyen de resserrer les liens qui unissent entre eux les Canadiens français, et les aidant à pourvoir à leurs intérêts.

Ils se sont donné le triple but de veiller à leur vie spirituelle, nationale et économique, à "survivre" — mais M. Bois n'aime pas le mot. — Citant les paroles du R. P. G.-Henri Lévesque, O.P., leur premier président, M. Bois croit aussi "que pour s'épanouir suivant ses tendances naturelles et ses qualités propres, un groupement humain a besoin de prospérité, de liberté, de solidarité et de personnalité". Or, M. Bois ne trouve pas d'autre doctrine que la coopération "pour assurer ces biens à ceux qui l'acceptent comme règle respectée de leur vie. En somme, ce n'est pas la fortune qui fait les heureux, mais le juste milieu qui permet l'épanouissement des vertus familiales, la culture du talent et une orientation dans la vie conforme aux aptitudes et aux goûts des enfants. La coopération offre une solution à ce problème en remettant graduellement plus d'humanité, plus de justice, plus de richesse dans les affaires temporelles. On en voit les preuves aussi bien en Europe qu'au Canada ou en Amérique. C'est l'union qui fait la force. Nous ferions fausse route en mettant nos espoirs dans la seule action politique. Si la vie devient trop chère pour une raison ou pour une autre, il serait bon que l'ouvrier se souvienne que c'est lui qui possède les sous, et le cultivateur la puissance de la production. Pour survivre, les Canadiens français doivent s'unir systématiquement. Il faut acquérir un esprit altruiste, comprendre les aspirations des autres, s'accommoder à leurs goûts et penser à leurs intérêts. Il faut vivre de mutuelles concessions. C'est de là que naît la solidarité. C'est l'esprit de la coopération d'apporter plus de prospérité aux nôtres, en leur rendant la liberté, la vraie. Et c'est à ce titre qu'elle est la garantie de notre survivance, et même le seul système qui permette aux nôtres de demeurer ce qu'ils sont.

M. Bois est chaudement applaudi par tous, et remercié par M. le Président.

Un programme musical a été choisi et rendu avec beaucoup de goût par le trio de plus en plus connu chez nous, et qui a pour artistes Mme Yvonne Poitras, Mlles Denyse Guyot et F. Desrosiers, accompagnées au piano par Mlle Annettte Painchaud. M. G. Paquin, également accompagné par Mlle Painchaud, était au programme. Ces jeunes artistes se montrèrent fort généreux en répondant aimablement aux encore renouvelés.

Le mot de la fin est réservé à S. Exc. Mgr le Coadjuteur de St-Boniface, invité par M. le Président à tirer les conclusions du magnifique congrès dont les assises viennent de se terminer. Rappelant que le Conseil Canadien de la Coopération n'a été organisé qu'en 1946, Son Excellence dit qu'il s'était donné comme but d'assurer l'éducation, en français, des coopérateurs de langue française au Canada. Il s'est fait un travail coordonné dans nos provinces, et nous particulièrement, du Manitoba, apprécions à sa juste valeur la visite des délégués des autres provinces. Ceux-ci plus avancés dans le mouvement sont venus nous aider de leurs conseils. Cependant, nous avons quelques raisons d'être fiers du progrès accompli dans nos caisses et nos magasins, d'après les chiffres mis sous nos yeux. Il s'agit pour nous de continuer l'étude de nos problèmes, tant à la ville qu'à la campagne. Son Excellence paraît surtout anxieux de parer aux besoins pressants de colonisation. Le R. P. J. Méthé, O.M.I., nous est présenté comme l'un des agents avertis du problème. Un deuxième problème est celui de l'habitation. Une coopérative d'habitation nous aurait été précieuse dans la période d'après-guerre. Il nous faudrait des nôtres pour s'emparer des fermes à vendre, avant qu'elles ne passent pas en mains étrangères, et ça presse. Cependant, Monseigneur se montre optimiste quant à notre survivance, en dépit des faux prophètes qui voulaient absolument que l'élément français fût destiné à disparaître. Son Excellence prend à témoin l'Association d'Education, la Radio française, et profite de l'occasion pour remercier Québec de son secours pécuniaire considérable, assurant M. Bois que nous aurions encore recours à lui! . . .

Mgr le Coadjuteur termine en félicitant M. l'abbé Adélard Couture de son nouveau poste comme curé, à l'Ile-de-Chênes. Il remercie M. Roland Couture, M. J. Deroche, et les congressistes des fructueuses journées d'étude qu'ils viennent de nous faire vivre. Il nous encourage tous à transmettre à nos enfants l'héritage reçu, à nous en montrer justement fiers, et souhaite voir "du haut des balustres du ciel" les progrès toujours plus marquants de la Coopération au Manitoba.

M. Deroche remercie derechef tout le monde et en particulier les artistes au programme.

O Canada!



Cercle canadien-français de Victoria, C.-B.

La St-Jean-Baptiste sera fêtée à Victoria par le Cercle Canadien-français et ses amis à la salle des réunions sociales, 804, route King. On se propose une bonne soirée de famille, orchestre, chants, cartes, goûter, enfin tout ce qui peut attirer les jeunes et amuser les aînés.

L'invité d'honneur sera M. L.-Philippe Audet, surintendant des cours de culture populaire du Ministère du Bien-Etre social à Québec. M. Audet est délégué de son Ministère au congrès de la "Canadian Association for Adult Education" et était de passage à Victoria le 24 juin.

Va-et-vient

Mme A. Binette, de la rue Linden, est de retour d'un long voyage dans les Prairies. Elle visita sa famille, ses enfants et ses nombreux amis à Bonnyville, à Edmonton et à North-Battleford.

Les familles Jules Lacombe, F. Marin et Mme Thomasset assistèrent au congrès eucharistique de Nanaimo, C.-B.

Le R. P. Juilion, chapelain du Cercle, se rend au Cap-de-la-Madeleine, à Québec.

Le R. P. Serrurot, O.M.I., de retour d'un voyage de 6 mois en France, visitait, à Victoria, ses amis Dufleet, Cagnal, Lacombe et Parent.

Les RR. PP. Joseph Cyr et Leclerc, S.S.M., de Duncan, ont passé quelques jours parmi nous.

De Winnipeg, dans une tournée de propagande française en faveur du journal **La Liberté et le Patriote**, les RR. PP. P. Gorieu et G.-E. Cartier, O.M.I., prirent contact avec toutes les familles venant de la Saskatchewan et du Manitoba.

Les Tremblay et les Jacob se rendirent à Ladysmith en excursion de pêche.

"Au vieux Québec"

Les réunions d'affaires du Cercle canadien-français se tiennent mensuellement.

Chaque samedi, de 2 h. à 4 h., cours de français pour les enfants inscrits au "Concours provincial de la Fédération".

La séance publique avait été fixée au 24 juin. Les juges du concours local étaient Mmes A. Binette, E. Ravisé et M. Diacon.

Parmi les élèves, mentionnons Mlle Armande Fontaine, lauréate du premier concours provincial en 1947, qui apporte à son travail un zèle remarquable.

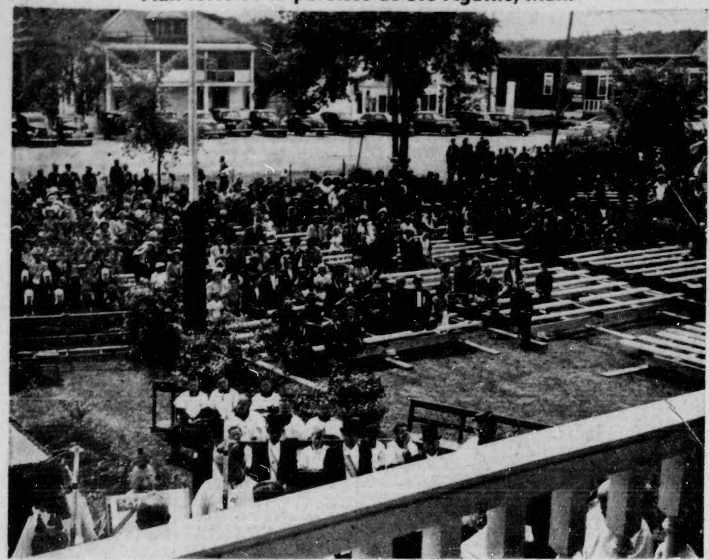
Félicitations à ces jeunes qui consacrent leurs après-midi de congés à l'étude du français.

Félicitations aussi aux parents qui encouragent leurs enfants à suivre ces cours de lecture, d'analyse, de diction et de chants canadiens.

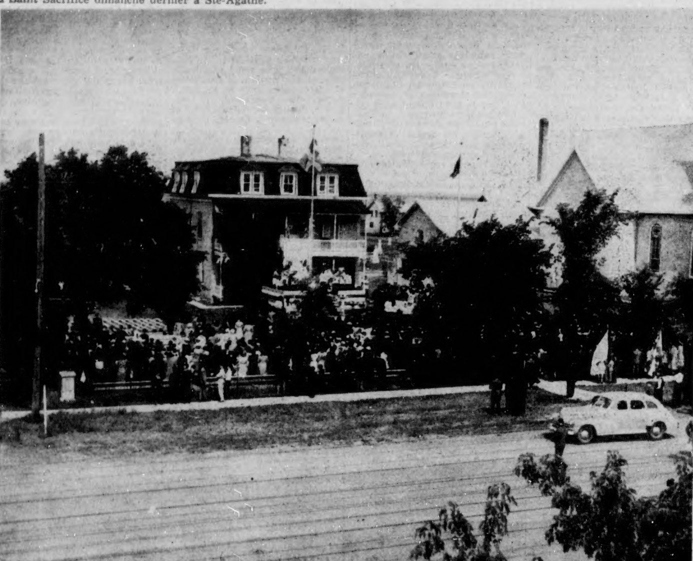
Se sont inscrits "Au vieux Québec" dernièrement: les RR. PP. P. Gorieu et G.-E. Cartier, O.M.I., de Winnipeg; M. et Mme F. Hughes, de New Westminster, C.-B.; Mlle Gaby Chabot, de Montréal, P.Q.; Mlle Laura-A. Dechêne, de Montréal; Mme Marguerite Renaud, de Campbell's Bay, P.Q.; M. Myre, de Hull, P.Q.; M. et Mme Chaperon, de Port Arthur, Ont., et M. et Mme Henri Lamarche, de Seattle, E.-U.



Aux fêtes de la paroisse de Ste-Agathe, Man.



On remarque sur cette photo prise quelques minutes avant la célébration de la Sainte Messe une partie de la foule qui a participé au Saint Sacrifice dimanche dernier à Ste-Agathe.



Une autre vue de la foule pendant la célébration de la Sainte Messe dimanche matin.



(Photo Gene Gauthier).

Plusieurs membres du clergé participèrent aux grandioses cérémonies qui se déroulèrent à Ste-Agathe. On remarque sur cette photo des Chevaliers de Colomb du quatrième degré et des membres du clergé, entre autres, de gauche à droite, première rangée: M. Adjutor Couture, M. le Dr P.-E. LaFlèche, le R. P. Francis, O.C.R., le R. P. L. Guy, S.J., M. l'abbé U. Forest, M. l'abbé L. Primeau, S. Exc. Mgr L. Tétrault, P.B., S. Exc. Mgr G. Cabana, arch.-coad., M. l'abbé A. Hébert, M. l'abbé C. Paillé, le R. P. M. Lavigne, O.M.I., le R. P. A. Lemoine, O.M.I., le Dr A. Leclaire, M. C.-P. Lafrenière.

Deuxième rangée: M. E. Bridges, M. R.-A.-L. Mercier, M. J.-L. Donovan, quelques séminaristes, M. J.-L. Dumas, M. L.-W. Cather.

Double cérémonie religieuse dans la paroisse de Ste-Agathe

(Suite de la première page)

Maison St-Joseph d'Otterburne, et A. Lemoine, O.M.I., étaient diacres d'honneur; MM. les abbés Z. Garand, curé d'Aubigny, et A. Hébert, curé de St-Adolphe, étaient diacre et sous-diacre d'office.

S. Exc. Mgr G. Cabana assistait au choeur, ayant pour chapelains d'office les RR. PP. M. Lavigne, O.M.I., et François, O.C.R., de la Trappe de St-Norbert.

Le chant, exécuté par les chorales des différentes paroisses du doyenné, était dirigé par M. l'abbé U. Forest, curé de St-Norbert.

Le sermon en français fut prononcé par le R. P. L.-E. Gagnon, O.M.I., et le sermon anglais par le R. P. L. Guy, S.J.

Les Chevaliers de Colomb, Assemblée Taché, membres du 4ème degré, MM. P.-E. LaFlèche, E. C. Bridges, J.-L. Dumas, J. L. Donovan, Adjutor Couture, R.-A.-L. Mercier, L. W. Cather et C.-P. Lafrenière témoignèrent publiquement leur foi en la divine Eucharistie en formant la garde d'honneur à la messe pontificale, ainsi qu'aux heures saintes et à la procession du T. S. Sacrement.

A 4 h., une foule composée de plus de 4,000 personnes prenait part à la grande procession. Dans ce cortège imposant, on voyait défiler les Croisés des paroisses environnantes, les diverses congrégations avec bannières et insignes, la garde d'honneur des Chevaliers de Colomb, une douzaine de fillettes effeuillant des roses sur le passage du T. S. Sacrement qui était porté par S. Exc. Mgr G. Cabana.

Des chants de triomphe, de reconnaissance et d'amour à l'Eucharistie se firent entendre à tour de rôle. Un ordre parfait, un silence religieux et une piété sincère régnaient dans les rangs.

De retour au reposoir, Mgr G. Cabana adressa la parole à la foule. Il tira les conclusions de la journée en invitant les fidèles à vivre le lendemain du congrès avec autant de foi et de ferveur.

Clergé présent

Parmi les membres du clergé, il faut aussi signaler la présence de S. Exc. Mgr Arthur Béliveau, Mgr Henri Bernard, P.D., Mgr C. St-Amant, P.D., Mgr H. Lapointe, P.D., MM. les abbés Léonide Primeau, L.-A. Fortin, A. Brunet, J.-A. Sabourin, L. Bédard, M. Mireault, T.-J. Jolicoeur; les RR. PP. J.-A. Gauvreau, D. Hamel et J.-P. Robinson, C.S.V.,; les ecclésiastiques P. Gagné, R. De Roo, A. Hacault, J. Lagassé, U. Lafond, W. Szumski, R. Baxter, du Grand Séminaire de St-Boniface.

Nombreuses vinrent aussi les religieuses des paroisses environnantes. On y remarquait, entre autres, la supérieure provinciale des SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie, Mère M.-Louise de France, de Winnipeg, plusieurs enfants de la paroisse, religieuses de la même communauté, des Filles de la Croix de St-André, des Soeurs Grises et des Soeurs Oblates de St-Boniface.

Notes historiques

La nouvelle église de Ste-Agathe fut érigée en 1940 lorsque M. l'abbé E.-B. Rocan était curé de la paroisse. Ce dernier résigna ses fonctions en novembre de la même année pour cause de santé et se retira à l'Hospice Taché.

M. l'abbé Clovis Paillé est le zélé curé de cette paroisse depuis le 16 novembre 1940. Les fêtes religieuses des 19 et 20 juin ont remporté un grand succès grâce à son dévouement et à son initiative.

Les paroissiens de Ste-Agathe conservent un souvenir pieux et reconnaissant envers leur vénérable pasteur d'autrefois, M. l'abbé E.-B. Rocan, et désirent exprimer à MM. les curés du doyenné leur profonde gratitude pour leur coopération dans l'organisation de ce Congrès.

Nouveaux docteurs en Droit Canonique

OTTAWA — Lors de la dernière collation des grades à l'Université d'Ottawa, plusieurs candidats ont reçu le diplôme de docteur en droit canonique. Ont reçu ce titre: Mgr Lucien Beaudoin, du diocèse d'Ottawa et secrétaire français de l'épiscopat canadien, après présentation et impression d'une thèse sur "La dissolution du lien matrimonial en droit canonique et en droit civil canadien"; le R. P. Paul-Henri Lafontaine, O.M.I., qui a présenté un travail sur "L'évêque d'ordination des religieux des débuts du monachisme à la mort de Louis le Pieux"; le R. P. Germain Lesage, O.M.I., qui a défendu une thèse intitulée: "L'accession des congrégations à l'état religieux juridique"; l'abbé Thomas Horton, du diocèse de Saginaw, Michigan, qui a défendu une thèse: "The Time and Place of Baptism".

Trois autres étudiants ont mérité le titre de docteur en droit canonique qui leur sera décerné après publication de leur thèse. Ce sont: l'abbé Joseph-Edward Campbell, de Mitchell-River, I.-P.-E.; l'abbé Alexander McDonald, du diocèse de Victoria, C.-B., et l'abbé Felipe Cejudo, de Cuernavaca, du Mexique.

Le Canada prié de reconnaître Israel

OTTAWA — M. Micheal-S. Comay, représentant de l'Etat d'Israël, a conféré avec le ministre des affaires extérieures du Canada, le très hon. M. Saint-Laurent, et des membres de son ministère, relativement à la reconnaissance possible d'Israël par notre pays. Rien ne laisse prévoir, toutefois, que le Canada annoncera immédiatement la reconnaissance officielle d'Israël.

Au cours d'une conférence de presse, M. Comay a déclaré que la reconnaissance d'Israël par les pays du commonwealth britannique serait une suite logique des votes de chacun d'eux en faveur du plan de partage de la Palestine, approuvé en novembre dernier.

Préparons-nous à la guerre, dit Curtis

TORONTO — Le chef d'état major aérien du Canada a déclaré que le seul espoir d'éviter un conflit armé est de se préparer à la guerre.

Le maréchal de l'air, M. W.-A. Curtis, a souligné devant les délégués de 16 pays représentés au congrès de l'association aéro-médicale ici que la seule diplomatie que la Russie reconnaisse est la capacité pour un pays d'être suffisamment puissant et prêt à la guerre au besoin.

M. Curtis a toutefois ajouté qu'il ne croyait pas que la Russie désire actuellement la guerre. Il serait bien insensé pour elle de songer à la guerre, ajouta-t-il, alors qu'elle est encore capable de s'accaparer du terrain sans avoir recours aux armes.

Les inquiétudes françaises

(Suite de la première page)

que de ce pays; le contrôle international du bassin de la Ruhr serait de nature à gêner cette restauration et aurait en outre l'inconvénient grave de permettre aux Soviets de s'immiscer dans la vie économique de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Europe occidentale; l'institution d'un système fédéraliste, en affaiblissant le Reich, en ferait une proie facile pour les communistes à la solde de Moscou, cependant qu'avec une Allemagne relativement forte, se rétablirait en Europe un certain équilibre, aujourd'hui rompu au profit de la puissance soviétique.

Ces avantages et ces inconvénients ont dicté la politique américaine à l'égard de l'Allemagne. Aujourd'hui, les Etats-Unis mettent tout en oeuvre pour favoriser la renaissance politique et économique du Reich, ou du moins de la partie de l'Allemagne sur laquelle s'exerce l'influence anglo-saxonne.

A juste titre, la France redoute que Londres et Washington ne travaillent en Allemagne un peu à la manière de l'apprenti sorcier. Tout d'abord, elle craint que la restauration de la puissance allemande ne s'accomplisse au détriment des pays victimes du nazisme, puis que cette puissance reforgée place l'Allemagne dans une position favorable pour tenter à nouveau de subjuguer ses voisins.

L'avenir dira si les appréhensions françaises étaient fondées — ce que personne, au demeurant, ne souhaite — ou non. En attendant, la France est conviée à souscrire aux conclusions de la conférence de Londres, où ses représentants se sont efforcés, sans beaucoup de succès d'ailleurs, d'obtenir un minimum de garanties. Tout au plus ont-ils fait admettre par leurs interlocuteurs Anglo-américains un contrôle international de la Ruhr s'exerçant non sur la production, mais sur la distribution du charbon, du coke et de l'acier. L'organisme prévu à cet effet comprendra 15 membres, dont trois Français et trois Allemands, ce qui place notre pays sur le même pied que l'Allemagne.

On comprend dès lors la vive réaction du général de Gaulle devant des propositions aussi désavantageuses pour la France. Sans se joindre aux communistes, qui accusent tout simplement M. Bidault de "trahison" et parlent volontiers du "Waterloo de la diplomatie française", l'ancien Chef du gouvernement provisoire a exposé avec une netteté souveraine les données du problème européen, condamnant, au nom de l'Histoire qu'il connaît bien, la politique à courte vue des Américains et des Anglais.

"Que leur politique, écrit à ce sujet M. François Mauriac, qu'ils croient réaliste (il s'agit d'obtenir aujourd'hui que l'Allemagne se suffise à elle-même et donc de la relever) que cette politique à courte vue ait toujours abouti à la guerre, c'est une vérité, mais de l'ordre justement qu'ils s'interdisent d'envisager parce que la politique, pour eux, c'est l'immédiat, et qu'ils se moquent bien des vues de l'esprit, même quand elles sont vérifiées et authentifiées tous les trente ans par des millions de cadavres."

Dans un discours prononcé il y a quelques mois à Compiègne, le général de Gaulle avait réclamé qu'on donne à l'Allemagne "une issue, un rôle, une espérance". Il estime aujourd'hui que les alliés occidentaux sont allés beaucoup trop loin dans cette voie.

Mais la politique n'a jamais été que l'art de choisir entre de graves inconvénients. Le "Non" catégorique du général de Gaulle se justifie dans l'absolu. Cependant, proféré à Londres par les représentants du gouvernement français, il n'aurait eu d'autre effet sans doute que d'écarter ceux-ci des discussions, sans rien modifier, au contraire, des décisions.

Entre le souhaitable et le possible, M. Bidault a dû choisir. Il l'a fait "sans joie mais sans amertume", pensant, selon sa formule, qu'il était préférable de discuter à trois, à défaut de quatre, plutôt que de laisser discuter à deux.

Devant l'Assemblée nationale, le chef de la diplomatie française a eu à subir les feux croisés de l'opposition gaulliste et de l'opposition communiste, l'une et l'autre renforcées par des animosités contre la personne et les méthodes de M. Bidault. Car le ministre des Affaires étrangères doit faire face aux impatiences de ceux qui convoitent sa place et aux rancunes de beaucoup d'autres qui lui reprochent de n'avoir point la poignée de main assez facile, ni les fonds secrets assez généreux. En outre, l'occasion de tailler des croupières au gouvernement Schuman était trop belle pour qu'elle ne soit pas saisie par tous ceux qu'animent des préoccupations de politique intérieure.

Aussi, le sens du débat qui s'est déroulé au Palais-Bourbon a-t-il été sensiblement faussé.

La faible majorité de huit voix (quatorze après les habituelles rectifications de vote) recueillie par le gouvernement sur un ordre du jour qui pose un certain nombre de principes que la diplomatie française reçoit mission de défendre dans les prochaines conversations internationales relatives à l'Allemagne, n'a pas surpris les observateurs. L'opposition communiste s'est conjuguée avec celle des partisans du général de Gaulle et des modérés, les uns et les autres estimant qu'il n'y avait pas lieu de reculer devant l'éventualité d'un isolement et reprenant implicitement la devise néfaste de Maurras "la France seule". A quoi M. Bidault a répliqué: "On ne fait pas la paix tout seul!"

L'adhésion éclairée de M. Paul Renaud à la politique extérieure de M. Bidault a été le facteur déterminant du difficile succès gouvernemental. En cette circonstance, l'ancien chef du gouvernement a posé, indirectement, sa candidature à de nouvelles fonctions publiques importantes.

Maurice HERR.

A la Chambre des Communes

(Suite de la troisième page)

des prix soulignera qu'en temps de paix, les problèmes suscités par les prix sont du ressort des provinces. Néanmoins, on peut croire que le prochain budget se ressentira du rapport des Seize. Signé par M. Paul Martin, ministre de la Santé, le rapport aura du poids; si le gouvernement n'en tient pas compte, on peut supposer que M. Martin se trouvera en bien mauvaise posture.

• • •

Le parti CCF a présenté cette semaine à la Chambre ses trois députés élus aux élections partielles récentes, à Yale, à Vancouver-Centre et à Ontario. L'un d'eux, M. Arthur Williams, d'Ontario, n'a pas perdu de temps; douze heures après son arrivée en Chambre, il a pris la parole pour fustiger les "politicailleries" auxquelles s'adonnent volontiers ses collègues. "Occupez-vous donc plutôt des affaires du pays", dit-il en soulevant l'hilarité générale. La candeur est mal vue, au Parlement.

La sortie de M. Williams avait été déclenchée par un débat partisan qui était venu interrompre l'étude des crédits ministériels. Ce débat à l'ancienne mode a été marqué par un aveu intempestif de M. Donald Fleming, conservateur de Toronto-Eglinton, qui a admis naïvement que les sympathies de son parti, dans la campagne québecoise, vont à M. Duplessis; chacun sait combien celui-ci s'est appliqué à éviter les sympathies gênantes des conservateurs fédéraux. L'aveu de M. Fleming ne plaira pas au premier ministre québecois.

Etienne PARENT.

Grande Récollection des anciens Retraitants et retraitantes du Manitoba

Dimanche 27 juin

PROGRAMME

A.M.

8. h. —Messe basse de communion au Collège de St-Boniface. Célébrant: S. Exc. Mgr Georges Cabana, arch.-coadj. Brève allocution: S. Exc. Mgr Georges Cabana.

10 h. —Messe basse à la Salle Jubinville. Célébrant: T.R.P. Scheffer, O.M.I., Provincial. Brève allocution: T. R. P. Scheffer, O.M.I.

11 h. —A la Salle Jubinville — Pour hommes, femmes, jeunes gens et jeunes filles réunis. Conférence: "Le Christ dans votre vie." — R. P. Denys Jubinville, O.M.I.

12 h. —Diner champêtre sous bois au Parc Provencher. L'on est invité à apporter son diner. On servira toutefois, sur le terrain, sandwiches, café, liqueurs, crème à la glace, etc.

P.M.

2 h. —Salle du Collège: Réunion des dames et des demoiselles. Salle Jubinville: Réunion des hommes et des jeunes gens.

3 h. —Salle Jubinville: Réunion commune — Hommes, femmes, jeunes filles et jeunes gens. Allocutions par: M. l'abbé Léo Blais, M. Céleste Muller, Inspecteur d'écoles, S. Exc. Mgr Georges Cabana.

4 h. 30—Salut du Très Saint Sacrement.

"C'est de grand coeur que Nous approuvons, recommandons et bénissons la grande journée de récollection de tous les anciens retraitants et retraitantes du Manitoba, organisée par la Maison des Retraites Fermées, le 27 juin prochain.

Nos fidèles savent l'intérêt que Nous avons porté et portons encore à l'Oeuvre des Retraites Fermées qui devient de plus en plus nécessaire.

Que tous ceux et celles qui le peuvent viennent à cette journée de récollection: c'est notre ardent désir!

Avec notre affectueuse bénédiction."

Georges Cabana,
Archevêque-Coadjuteur de St-Boniface.

Après la Sainte Messe



S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface quitte le trône d'honneur. Les chevaliers de Colomb du quatrième degré agissent comme gardes d'honneur.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

Le Berger

ROMAN DE

Pierre MAURICE

NUMERO XVIII

CHAPITRE III

L'ETRANGER

Evidemment, il n'avait rien à y faire rue Feydeau, ce pauvre Alexis, et cependant, un quart d'heure après avoir quitté M. Dormier, il était assis sur un banc auprès de la banque Wurten. Il voulait le revoir, ce Wurten, cette crapule perlée, comme le désignait M. Dormier. Son temps n'était pas compté, il attendrait patiemment. Il vit sortir tous les employés, leur nombre indiquait que la banque était importante. Il se posa la question: après vingt ans, pourrait-il reconnaître son ex-ami?

Tard dans la soirée, une auto vint se ranger sur le bord du trottoir. Un quart d'heure après, un homme descendit lentement les marches de la banque. Alexis n'hésita pas un seul instant. C'était lui! Ces vingt années de luttes avaient accentué certains traits de son visage, sans trop le vieillir. La souplesse hésitante qu'Alexis lui avait connue avait fait place, dans son allure, à une assurance que lui avaient certainement donnée ses succès répétés. Et, dominant l'ensemble, la physionomie portait la marque du parfait viveur. Tel se présentait cet homme qui avait été à la base de son malheur. Il eut un éblouissement, en un tour de main il eût pu l'étrangler, mais cette tentation ne dura qu'une seconde! A quoi bon! Pouvait-il se laisser aller à un sentiment de vengeance alors qu'après son entrevue avec Dormier il se sentait en paix. . . Il vit l'auto, le faste de Wurten triomphant, né du vol, se mouvant dans le vol. . . Et il se considéra, lui, dans son habit marron, pareil à un saint François, pauvre, mais riche du pardon attaché à ses pas, et, pour la première fois depuis son malheur, il se sentit démesurément grandi.

L'auto démarrait. Il se leva, et allégrement descendit vers les Halles:

Il avait faim, une faim d'enfant. Au coin de la rue Montmartre, il acheta une portion de frites. Le plaisir qu'il avait à les manger attira l'attention d'un agent qui montait sa faction:

— Bonnes, hein!

— Fameuses!

— Pas une qui égale la mère Lancelin pour les frites!

Et une conversation amicale s'engagea. Il lui semblait délicieux de traiter d'égal à égal avec un agent de l'autorité, lui qui, à Poissy, cheminait, travaillait le dos courbé, ayant conscience d'être retranché de la société. L'agent, en guise d'adieu, lui indiqua où il pourrait manger la bonne soupe à l'oignon.

L'ordre des mets n'était évidemment pas respecté, mais n'empêche qu'après les frites il trouva la soupe à l'oignon délicieuse! Il passa la nuit aux Halles, s'intéressant à tout ce mouvement qui, dès 2 heures du matin, anime le carreau. De partout, les maraîchers arrivaient. Les voitures, pour la plupart, indiquaient le nom de la commune où habitaient les producteurs. Il tressaillit en lisant une inscription: "Ramart, à Buck." Il s'approcha, tourna autour de la voiture.

Est-ce que Buck n'était pas tout près de Guyancourt? Il se souvenait y avoir conduit Jacqueline dans sa petite voiture, en suivant la Bièvre, lorsque, le dimanche, ils allaient la voir, sa femme et lui. . .

Soudain, il se vit interpellé:

— Hé! dis donc, graine de fainéant, au lieu de tourner en rond, tu ferais bien de m'aider.

— A votre service, patron!

On déchargeait des choux, des carottes, des salades.

Le patron lui montra le carré:

— Il faut que cela tienne. Tu sais disposer la marchandise? Oui, alors, attrape.

Et les choux voltigèrent. Alexis construisit une pyramide tellement bien ordonnée que le patron lui fit compliment:

— On voit, mon gars, que tu as l'habitude!

— Oh! j'ai fait un peu de tout: cultivateur, domestique de ferme, berger. . .

— Et maintenant?

— Je viens de régler quelques vieilles affaires ici, je vais retourner en campagne chercher du travail.

— Dis donc, j'ai mon bras droit qui fait en ce moment une période d'instruction. Veux-tu le remplacer pour trois semaines?

— Je ne demande pas mieux. Je tâcherai ensuite de trouver une place de berger ou de domestique de ferme.

—Oh! sur le plateau, tu en trouveras. As-tu des certificats?

— Oui.

— Alors, ça va. Tu t'appelles?

— Jean Corrèze.

— Entendu. Maintenant que tout est prêt, allons chez Aubert manger un morceau. Tu me montreras tes papiers.

C'est ainsi qu'Alexis Duchamp devint, par une décision heureuse de la Providence, ouvrier jardinier chez Ramart.

* * *

Ramart était un homme d'apparence bourrue, mais son bon coeur était connu. Et il avait l'oeil prompt et juste; il ne lui fallait pas longtemps pour jauger un homme. Au bout de quelques jours, il pouvait dire d'Alexis: ça, c'est un ouvrier.

Alexis, l'âme légère, était au paradis. Les terrains maraîchers de Ramart couvraient le fond de la vallée, depuis Buck jusqu'au petit pont qui enjambe le ruisseau, à quelque trois cents mètres en amont.

Le quatrième jour de son arrivée, il calcula qu'il aurait le temps, avant de partir pour les Halles, d'aller en reconnaissance.

Et, de fait, par un clair de lune magnifique, il vint rôder vers 11 heures du soir autour de la ferme du Boulvier.

Tout dormait. Seul un chien de garde risqua un timide aboiement. Il s'était assis à cent mètres des bâtiments, au revers d'un fossé. Et là, il osa, pour la première fois sans doute de sa vie, s'adresser à Dieu dans toute la pureté de son coeur régénéré.

Les murs qu'il avait devant lui abritaient celle vers laquelle convergeaient tous ses désirs secrets. Là s'élevait une famille qui était sienne; des petits enfants, ses petits-enfants, y connaissaient sans doute la joie de vivre. Ah! si Dieu, ce Dieu pitoyable, dont le chemineau lui avait fait entrevoir l'immense bonté, pouvait lui frayer la route! Il lui serait si bon de s'abriter, inconnu, dans ce milieu aimé! Il vivrait du bonheur des autres. Qui donc pourrait savoir que Jean Corrèze dissimulait Alexis Duchamp? Son gendre, quand il était gamin, ne l'avait jamais vu. Sa fille avait cinq ans quand il lui avait dit adieu. Non, personne ne mettrait un nom sur son visage! Sauf peut-être la nounou de Jacqueline, mais, à l'âge qu'elle pouvait avoir, on oublie facilement les physionomies. . . Cette possibilité de franchir un jour plus ou moins éloigné la porte de la ferme le bouleversait. . .

Il s'entendit causer:

— Allons! vieille bête, modère-toi. . . Ce serait trop beau. . . Ne t'emballe pas.

Mais, plus fort que cette voix, montait du plus profond de lui-même un cri d'espérance:

— Mon Dieu, puisque vous existez, ne trouvez-vous pas que j'ai suffisamment souffert?

Il remonta le versant opposé, rôda autour de la maison de la nounou. Rien ne paraissait changé, autant que la lune lui permettait de se rendre compte. Il eut l'impression que cette brave femme était encore en vie.

L'heure s'avançait. Il reprit le chemin du retour et arriva juste pour atteler. A 2 heures du matin, il partit pour les Halles. Son patron, bercé par les cahots de la voiture, dormait sur une pile de choux. Alexis s'en réjouit, car il allait pouvoir revivre, tout en conduisant le cheval, ces heures qu'il venait de passer.

* * *

C'est dimanche! Les Ramart n'ont pas des sentiments religieux bien poussés, mais ils ont toujours respecté le repos dominical. Le samedi, on emporte aux Halles tout ce qu'on peut. Et le dimanche, bêtes et hommes (c'est l'ordre de préséance que donnait Ramart) peuvent se refaire dans le repos.

Voilà pourquoi, ce dernier dimanche de juillet, Alexis, à pas lents, remonte la vallée de la Bièvre dès 6 heures du matin. Son plan: aller à la Messe à Guyancourt. Peut-être trouvera-t-il l'occasion de rencontrer Jacqueline.

Il lui semble nager dans une paix immense. Son âme, refaite par la réparation, peut se présenter devant celle qu'il a recherchée. A ce moment, il sent bien que le nom n'est rien d'après l'interprétation du chemineau, mais que l'âme est tout. Regarder sa fille sans baisser les yeux, quelles délices!

La journée s'annonce chaude. Il respire à pleins poumons, humant le parfum un peu âcre des fougères qui tapissent les flancs du ravin. Les bruyères de juillet, celles qui passent au violet lorsqu'on les a coupées, pour mieux marquer sans doute leur deuil d'avoir été prématurément condamnées à la mort, foisonnent de chaque côté du chemin.

Il se souvient que Jacqueline aimait ces petites fleurs rouges et que, lors des rares promenades qu'ils avaient faites dans cette délicieuse vallée, elle jubilait en voyant ces fleurettes s'accumuler dans sa voiture. Et c'était lui, lui qui les arrachait par petites touffes pour multiplier les joies de son enfant. . .

Il s'arrêta un instant à un endroit où les fleurettes s'ouvraient à peine. Il prit, brin par brin, les plus jolies fleurs. Après tout, pourquoi, puisqu'il allait à l'église, n'en ferait-il pas hommage au bon Dieu. Ah! ce serait la première fois qu'il accomplirait ce geste, mais il sentait le bon Dieu si vivant, et lui, Alexis, était si heureux!

Vers 8 heures, il arriva au sentier qui coupe le ravin et conduit du Boulvier à Guyancourt. Quelques instants après, il longeait la haie du jardin de la nounou.

Une femme âgée explorait une planche de fraisiers. . . Comment savoir. . . Il réfléchit et l'interpella:

— Pardon, Madame, c'est bien Guyancourt ce village à quelque cents mètres?

La femme se redressa:

— Oui, Guyancourt, au bout du sentier, tournez à droite.

Alexis avait eu le temps de la dévisager, c'était, à n'en pas douter, la maman Antonin. Il voulut tenter une expérience, se rendre compte si elle le reconnaîtrait. Il prolongea donc la conversation:

— La récolte est bonne?

— Oui, mais il faudrait que ce soit arrosé. A mon âge, voyez-vous — j'ai soixante-quinze ans, — les forces manquent.

Elle s'était approchée pour voir de près l'étranger. Comme toutes les femmes, maman Antonin était curieuse, très curieuse même.

—Vous n'êtes pas de la région?

— Non!

— Vous êtes ouvrier de ferme?

— Actuellement je fais un remplacement chez Ramart, le jardinier, à Buck. Mais de mon métier vrai je suis berger, ou au besoin ouvrier de culture.

— Alors vous êtes venu par ici pour voir si on ne pourrait pas vous employer?

— Oui, on m'a dit que, sur le plateau, il y avait beaucoup de fermes et que je trouverais peut-être.

— Pour ça, oui, vous trouverez. Vous dites que vous êtes berger de votre état? Vous êtes bon berger?

— Oui, j'ai des certificats.

— Je vous demande cela, parce que, au Boulvier — c'est la ferme, là, de l'autre côté — ils sont empoisonnés avec leur berger. Tous les dimanches, il est ivre. Dernièrement il a failli mettre le feu à la bergerie. Vous pensez bien que la ferme y aurait passé. C'est pour vous dire qu'il y aurait peut-être quelque chose à tenter dans ce coin-là. Je connais le fermier et sa femme, ça, c'est de bonnes gens. Vous avez une bonne tête, je crois que vous pourriez vous arranger avec eux. Je ne vous dis pas d'y aller ce matin, car ils assistent à la Messe de 10 heures.

— Je me rendais justement à l'église.

— Alors, placez-vous dans le fond. Moi, je me mets avec la famille. . . Pensez! J'ai élevé le fermier et sa femme. Quand nous sortirons, je dirai un mot à Gilbert et il verra ce qu'il peut faire.

— Madame, je ne sais comment vous remercier. . .

Et la voix d'Alexis tremblait.

— Vous n'avez pas à me remercier. Il faut aider son prochain, pas vrai! Et puis, encore une fois, vous avez une allure sympathique. Tenez, vous me rappelez. . . oh! mais, de loin. . . autant que mes pauvres yeux ne me trompent pas. . .

Alexis tressaillit!

La nounou continuait:

— Non, je me trompe sûrement; vous savez, les vieux, ils accumulent tant de souvenirs. . . La Messe va bientôt sonner, il faut que j'aille m'habiller. Alors, c'est bien compris: dans le fond de l'église!

Et voici Alexis pénétrant à l'église. Personne dans le lieu saint. Timidement, il se dirige vers le maître-autel, hésite, puis dépose son humble bouquet à terre, à l'extrême droite de la table de communion. De cette façon, personne ne le verra. . . sauf le bon Dieu qui aime ces gestes si simples des publicains.

Puis il se sauve et vient s'asseoir au dernier banc que lui a indiqué la bonne vieille: de sa place, il pourra observer les entrées et les sorties.

La Messe ne commencera que dans une heure. Alexis a le temps de se reprendre et il cherche à dominer son émotion.

Deux événements qu'il n'aurait jamais osé entrevoir dans un si court délai jettent un rayon de soleil dans son âme: sa rencontre toute proche avec sa fille et la possibilité d'être embauché à la ferme.

La joie est une chose bien lourde à porter quand on n'a connu que le malheur. Mais voici que peu à peu il se calme, la notion du Dieu pitoyable qu'il a perçue une de ces dernières nuits, alors qu'il était auprès de la ferme, s'impose à nouveau d'une façon irrésistible. Comme son providentiel chemineau, dont il évoque le souvenir, le voici seul avec le bon Dieu. Il se souvient de son expression si confiante: Je lui parle, il me parle. Le chemineau ne s'élevait pas vers son Dieu, c'est son Dieu qui descendait à son niveau, en ami, pour ne pas l'effrayer par sa grandeur. Comme le chemineau, Alexis se fait humble, et alors il entend quelqu'un lui parler dans le silence, quelqu'un de bien vivant qui veut l'obliger à reconnaître sa bonté. La voix lui rappelle:

—Hier, tu étais sur le chemin de la perdition, et te voici aujourd'hui au seuil de ton espérance. Mon chemineau, mon gueux. . . Rencontre fortuite? Mais non, c'est moi-même qui ai jeté cette humble créature sur ton chemin. Ma Providence veillait, elle trouvait que tu avais suffisamment souffert, et je ne pouvais plus te laisser seul, désorienté, préparant ta perte. Il fallait que tu t'inclines devant l'espérance que je voulais faire pénétrer dans ton coeur et je tenais moi-même à préparer la voie de ton retour auprès de ceux que tu aimes. Seul, tu ne pouvais rien faire. Aurais-tu osé d'ailleurs aborder le Boulvier? J'ai ménagé tes étapes, fait surgir les circonstances qui vont t'introduire sans heurt, sans maladresse, dans ce milieu qui va être le tien. . .

Chose bizarre, ce n'était plus le Christ seul qui parlait. . .

La voix d'Alexis s'était peu à peu substituée à celle du Maître, elle affirmait la reconnaissance de l'exilé et la foi dans une bonté qu'on ne lui avait jamais appris à connaître.

La Providence! Quoi, Dieu n'était donc pas cet être immobile et froid, se désintéressant de sa création, mais l'être bon, attirant, actif, traçant lui-même la route à la créature qu'il veut sauver et combler!

Quand, il y a huit jours, il s'était jeté à plat ventre sur le sable, pleurant comme un enfant, c'était le geste du chemineau qui l'avait jeté à terre: il n'avait pas pressenti le bon Pasteur tournant autour de sa pauvre âme en détresse.

Mais là, dans ce silence où un foyer d'amour rayonnait, il comprit l'erreur formidable que commettent les hommes lorsqu'ils situent Dieu dans un infini inaccessible, alors qu'il se trouve au milieu d'eux, accueillant, agissant.

* * *

Des pas d'enfants, des rires, une bousculade! Ce sont les enfants de choeur, les enfants terribles du bon Dieu qui arrivent. Et les voici accrochés à la corde de la cloche. Alexis suit leurs mouvements avec des regards d'enfant. Peu à peu, de nouveaux arrivants franchissent la porte; petites filles, mères, grand'mères, peu d'hommes.

Alexis pense: c'est la moisson.

Chaque fois que son oreille décèle de loin un pas nouveau, il reçoit un coup au coeur.

Soudain, un piétinement, puis un groupe se présente et il tressaille. Une femme, portant un enfant sur ses bras, pousse devant elle un garçon de quatre à cinq ans et une fillette de six à sept ans. Un homme suit.

La fillette se tourne vers sa mère et Alexis entend:

— Maman, un pauvre. . .

Le pauvre, c'est lui! La mère fait signe à la petite fille d'avancer, puis morigène un peu le garçon:

— Alexis, fais attention où tu marches. . .

Tout se brouille dans le coeur d'Alexis Duchamp. . . Nul doute, c'est elle, et eux, ce sont ses petits-enfants. . . et l'un s'appelle Alexis. . . alors, Jacqueline n'aurait pas maudit son nom. . . Et voici qu'il renvoie cette nouvelle joie au Christ. . . Où donc sa bonté s'arrêtera-t-elle?

Voici la nounou. Sans façon, elle s'arrête devant Alexis et, montrant le banc que viennent d'atteindre les Heurteau:

— Le fermier dont je vous ai parlé, entendu pour la sortie. . .

Depuis bien longtemps, Alexis n'avait pas assisté à la Messe. Il ne pouvait en suivre l'ordonnance, mais son âme tendue vers le Christ y suppléa.

Le Messe est terminée. La famille Heurteau descend la nef. Et Alexis n'ose regarder.

Il se sent le jouet d'événements auxquels il n'est pas encore bien préparé. S'il n'avait pas été soutenu, il n'aurait jamais osé aborder sa fille.

Sortant sur le parvis, il aperçoit sur la route la nounou en grande discussion avec le fermier.

Et celui-ci, d'un signe, l'appelle.

— Vous êtes berger?

C'est en tremblant qu'Alexis répond:

— Oui, Monsieur.

— Vous avez des références?

— Oui, je puis vous les présenter.

Le fermier réfléchit, puis:

— Venez donc me voir ce soir, vers 7 heures. Je ne vous dis pas que je vous prendrai. Tout cela dépend des circonstances; mais, de toutes façons, je pourrai vous faciliter l'accès auprès d'autres fermiers.

Alexis sentit ses yeux se troubler. Quoi! allait-il échouer au port?

La femme perçut son trouble. Et, d'une voix où on décelait une véritable bonté:

— Vous auriez sans doute préféré rester dans ces parages, vous avez peut-être quelqu'un. . .

Il lui fallut mentir et, sans oser regarder sa fille:

(A suivre)



La vie des LIVRES et des LETTRES

"La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens, une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées". Descartes (1596-1650).

Une grande oublieé: l'espérance

par Blaise ORLIER

(Spécial à la Liberté et le Patriote)

En intitulant **Une Grande Oubliée** son ouvrage sur l'espérance, le R. P. Rodrigue Normandin, O.M.I., secrétaire de l'Université d'Ottawa, a touché à un des plus grands maux dont souffre notre époque, l'absence d'espérance qui se manifeste sous forme de désespoir, de présomption ou simplement d'indifférence. Les hommes d'Etat, les sociologues, les écrivains et les artistes qui, à un titre ou à un autre, expriment la sensibilité et les préoccupations de notre temps, sont souvent menacés de tomber dans le désespoir et certains d'entre eux y tombent. C'est pourquoi il était opportun de souligner cette vertu qui, avec la foi et la charité, est la base de toute vie spirituelle féconde. Les vertus théologales étant inséparables, le chrétien authentique les possède toutes et la possession parfaite de l'une suppose celle des deux autres. C'est pourquoi il importe de n'en négliger aucune.

Ce qui m'a plu dans l'ouvrage du R. P. Normandin — et plaira sans doute à beaucoup d'autres, — c'est qu'il ne s'est pas contenté de publier un livre de **recettes** spirituelles, mais qu'il a voulu mettre en lumière la nature de l'espérance, ses effets, ses déformations, ses progrès, et cela en s'inspirant toujours de l'Ecriture et des docteurs de l'Eglise. Sans doute a-t-il voulu citer ici ou là un Péguy — qui est un merveilleux poète de l'espérance — mais c'est presque toujours à saint Paul, aux évangélistes, à saint Augustin et à l'Aquinate qu'il revient pour asseoir ses vues sur le roc solide de la tradition la plus sûre. Et lorsqu'il a voulu choisir des exemples de fautes contre l'espérance, il a trouvé tout naturellement sa matière dans l'Ecriture qui nous fournit l'exemple du désespoir de Judas et de la présomption de saint Pierre. Ce désir de ne pas quitter d'un pas l'enseignement traditionnel de l'Eglise assure à l'auteur une sécurité doctrinale absolue; toutefois, il faut reconnaître que cela impose à son ouvrage certaines limites. Non pas que la doctrine catholique ait en elle-même des limites, mais en ce sens que l'auteur n'a pas fait effort pour découvrir les causes concrètes qui amènent un grand nombre de nos contemporains à désespérer, ni pour descendre sur le terrain de ces derniers afin de discuter avec eux leurs complexes, leurs inquiétudes et leurs tourments. L'ouvrage s'adresse, en somme, à des catholiques et cela se comprend si on tient compte qu'il est destiné à un public canadien de langue française. L'auteur s'est adapté à son auditoire le plus probable et c'est très bien ainsi.

Ceux qui désireraient pénétrer davantage la psychologie des désespérés contemporains pourraient trouver un complément à l'ouvrage du R. P. Normandin dans les derniers essais de Gabriel Marcel où ce grand philosophe catholique a étudié la situation périlleuse des valeurs éthiques, l'immortalité, le refus du salut et où il a esquissé, en des pages magnifiques, une phénoménologie et une métaphysique de l'espérance. Ces essais sont réunis sous le beau titre **Homo viator** qui nous rappelle la condition pérégrinale de l'homme ici-bas, condition que souligne le R. P. Normandin lorsqu'il affirme que "le chrétien est un homme en marche, un voyageur". Le chrétien n'est pas un homme qui court aveuglément vers des rêves illusoires ni qui se complaît dans un vain regret du passé: "le présent, en tout premier lieu, l'absorbe et sollicite son activité". Pour employer un mot à la mode, c'est un homme **engagé**, on disait avant la guerre, **présent**. Mais l'engagement ou la présence suppose l'espérance, car il n'est personne qui ne se livre corps et âme à une cause sans avoir au préalable confiance en ses chances de succès.

Il importe de signaler ici que l'auteur a compris que la grâce suppose la nature, et que les vertus surnaturelles font présumer comme nécessaires celles de la nature. "Il existe aussi une espérance naturelle, écrit-il, dont il faut dire également qu'elle est l'âme de la vie humaine et le soleil de l'existence." Le Christ, qui est, avec le Père et l'Esprit, l'auteur de la nature tout autant que de la surnature, le sait et l'a prouvé. Le R. P. Normandin a tenu à faire au début de son ouvrage trois petites observations qui vont loin. Avant d'affirmer que le Christ nous a apporté l'espérance, il rappelle qu'Il nous a apporté aussi **le pain et la santé**: lorsqu'il a multiplié les pains et guéri les malades, Il a sans doute voulu montrer aux hommes que la charité devait commencer avec les choses les plus essentielles à la vie naturelle, sans lesquelles la vie de la grâce n'est pas possible. On sait que saint Thomas affirmait qu'il faut un minimum de biens naturels pour pratiquer la vertu et, transposé dans le domaine de l'espérance, cette observation réaliste signifie qu'il faut d'abord assurer aux hommes le pain et la santé avant de pouvoir les amener à espérer en leur salut éternel. La sagesse populaire dit que "ventre affamé n'a point d'oreilles" et, si le désespoir fait autant de ravages dans les coeurs aujourd'hui (surtout sous d'autres cieux), c'est que la société n'a pas su assurer à toutes les masses ce minimum de bien-être matériel que saint Thomas disait préalable à la pratique des vertus. Saint Thomas a dit aussi qu'il n'est rien de plus **exécrable** que le désespoir, et c'est pour ravir au désespoir leurs frères — la brebis perdue de l'Evangile s'est multipliée! — que des apôtres du Christ sont allés à eux pour assumer leur condition, partager leurs peines et leurs joies et les amener ainsi, par l'exemple, à la foi, à l'espérance et à l'amour. Ces apôtres sont des réalistes et ils ont compris la parole de saint Augustin que cite le R. P. Normandin: "Que personne n'espère ce que l'Evangile ne promet pas". Mais l'Evangile promet assez pour ouvrir devant chacun de nous un immense champ d'apostolat dans les domaines temporel et spirituel.

Il n'est qu'une espérance authentique, c'est celle qui repose sur le Christ qui nous l'a apportée avec la foi et la charité; c'est celle qui nous pousse à conquérir le bonheur en travaillant à celui des autres. Sans foi et sans charité, il n'est pas d'espérance possible, il ne reste place que pour la présomption orgueilleuse ou le désespoir paralysant. "Il ne faut cesser de travailler, disait saint François de Sales, mais, en travaillant, il faut se confier en Dieu pour le succès de ses travaux", ce qui met en lumière la nécessité qu'il y a pour l'homme d'avoir foi en Dieu et de pratiquer la charité lui-même. Les vertus théologales sont inséparables; après un premier ouvrage sur la foi, le R. P. Normandin a voulu nous entretenir de l'espérance. S'il ajoute maintenant à son oeuvre une petite somme sur la charité, il nous aura rappelé les trois grandes forces qui peuvent sauver l'humanité et chacun de nous individuellement.

Une Grande Oubliée: l'Espérance, par le R. P. Rodrigue Normandin, O.M.I., Ottawa, Editions de l'Université, 1948; 280 pages.

Paroles à méditer

Un minimum de réflexion . . .

"Nous manquons tous de solitude, de cette solitude où les passions s'apaisent et où la réalité reprend au regard de l'esprit sa véritable forme . . . Le livre demeure l'unique moyen qu'ait un solitaire de s'adresser à d'autres solitaires. Sa composition, comme sa lecture, exige un minimum de réflexion." — Jacques MADAULE. "Les chrétiens dans la cité."

* * *

Choix des lectures

"Nul ne peut se vanter de ne pas être influencé par ses lectures habituelles. Or aujourd'hui, tout s'imprime, le meilleur et le pire. C'est pourquoi, celui qui ne se donne pas la peine de choisir ses lectures, gaspille certainement un temps précieux à lire des inepties qui intoxiquent lentement son coeur et son esprit avec des sentiments malsains et des idées fausses." — "En Chrétienté" (août-sept. 1947.)

"AGRICULTURE AU CANADA"

Tel est le titre d'un magnifique livre de 275 pages, abondamment illustré, que vient de publier la "Cockshutt Plow Company Limited". C'est la traduction française de Robert Raynaud, B.A., M.S.A., de l'ouvrage **Farming in Canada** rédigé par l'honorable Duncan Marshall.

Une table des matières claire, précise et détaillée, fait de ce volume un ouvrage de référence que les cultivateurs auront grand intérêt et profit à consulter.

Des citations de grands écrivains servent de sous-titres à chacun des chapitres, par exemple ces vers de Gustave Zidler dédiés au blé, "la reine des céréales": —

"Et tandis que des blés la magnifique houle
"Sur le pays entier met son frémissement,
"J'ai cru voir, comme au temps des miracles, la foule
"S'asseoir et partager les pains de dur froment."

On peut se procurer un exemplaire de ce volume en s'adressant à la "Cockshutt Plow Co. Ltd.", Winnipeg, Manitoba.

Vient de paraître

Aux Editions Fides

LA MINUIT

par Félix-Antoine Savard

Les Editions Fides présentent **LA MINUIT**, le nouveau livre de l'abbé Félix-Antoine Savard.

Cette oeuvre longtemps attendue est singulièrement puissante par les idées et les passions qu'elle met en jeu.

D'une très forte densité spirituelle, le roman emprunte à la mer et aux champs de notre pays cette poésie neuve, admirablement imagée qui fait le charme de **Menaud**.

Le sujet est le drame universel de l'âme chrétienne et du matérialisme contemporain. La réponse que propose **LA MINUIT** est celle que les humbles, les pauvres de chez nous ont trouvée dans les enseignements et les promesses du Christ.

Aucun écrivain, croyons-nous, n'a su traiter avec autant de maîtrise, de façon aussi sobre, aussi concrète et poétique, un sujet d'une telle puissance et d'une telle édification.

Geneviève, le caractère central du récit, est soeur de ces figures émouvantes que la civilisation a créées comme des symboles de ses doutes, de ses angoisses et de sa confiance en Dieu.

LA MINUIT: un grand livre à lire et à méditer.

Volume de 176 pages, en vente partout et chez Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, au prix de $1.50.

Un colis d'ouvrages pour les enfants

—CATASTROPHE ET PAPILLON, par M.-A. de Miollis.
—LE DON DE JOIE, par Bernardie.
—BELLE-NEIGE, par Cl. Solhac.
—L'ILE AUX CHIENS, par A. Gollet.

4 albums de la grande collection CINEMATIQUE rien que des images.

—L'AVENTURE D'ANDRE CHERANCE, par M. Catalany.
—LE LAC MYSTERIEUX, par R. Duverne.
—LE MYSTERE DE GOLCONDE, par A. Pujo.
—LE ROI DE L'OR, par A. Pujo.

2 magnifiques albums de GERVY.

—PAT'APOUF DANS LES GLACES.
—PAT'APOUF ET LA BANDE A CHICO.

Prix total du colis: $4.00 franco

Adressez vos commandes au **Service de Librairie de La Liberté et le Patriote** qui les transmettra sans délai à la **MAISON DE LA BONNE PRESSE, PARIS.** (3)

Le professeur NIMBUS













Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion, plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement si l'on se sert d'une Boîte.

DAME AYANT QUELQUE REVENU désire correspondre avec monsieur, seul ou veuf, de 50 à 60 ans, possédant quelque revenu aussi. **Ecrire à Boîte 399, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 399-10P.

A VENDRE A GRAND BEACH—Cottage de 4 chambres, bien meublé. Situé au no 73, 2ème rue (Bloc x). Toute offre raisonnable sera considérée. Peut être visité le mercredi, samedi ou dimanche. **Téléphoner à 204 014.** 398-11C.

GAGNEZ DE L'ARGENT à domicile Faites de l'argent à temps complet ou partiel. Apprenez à faire des bonbons à la maison et gagnez tout en apprenant. Cours par correspondance. Institut National de Confiserie Enrg., Bureau de Poste Delorimier, Case 132, Montréal 34, P.Q. 368-20P.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à **C. BUFFET** **302, Edifice McIntyre** **Téléphones: 97 125 ou 204 567**

NOUS AVONS UNE MACHINE SPECIALE, moderne, pour aiguiser les tondeuses à gazon de toutes marques. De même que les ciseaux, couteaux, faucilles, etc. Service prompt et courtois. Tout travail garanti. **S'adresser à M. Edmond Dufault, 245, rue Bertrand, St-Boniface, Man. Téléphone 204 521.** 292-10C.

AUTOMOBILE — Si vous voulez faire réparer votre automobile, si vous avez besoin de pièces de rechange, si vous voulez de l'essence ou de l'huile, adressez-vous à **Labossière et Fils, 353, avenue Provencher, St-Boniface, Tél. 203 970.** T.F.

PEINTURAGE ET DECORATIONS
EMILE RAYMOND
Téléphone 205 031

AUTO — Si vous désirez acheter une automobile ou vendre la vôtre, adressez-vous à **A. Couture et O. Mousseau, Hub Service Station, angle Taché et Provencher, St-Boniface, Man.** Nous avons dans le moment un Chevrolet 1947, et un camion de 2 tonnes, à bon prix. Livraison immédiate. Aussi quantité d'autres autos.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. **A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man.** T.F.

CORSETIERE

représentant la Compagnie Spencer. Corsets et brassières faits individuellement pour chaque personne. Aussi supports chirurgicaux pour hernie et épine dorsale. S'adresser à **Mme Germaine Courteau, 96, rue Sherbrook, Winnipeg. Téléphone 35 226.**

ON DEMANDE — Jeune fille pour ouvrage général de bureau, de préférence une connaissant la tenue de livres. **Téléphoner à 202 348.** 400-10C.

A VENDRE — Gros poêle électrique, en bon état, prix raisonnable, au comptant seulement. **S'adresser à 165, avenue Provencher, St-Boniface, Man.** 395-10C.

ON DEMANDE — Personne pour faire le ménage et la cuisine, si possible, dans résidence privée à Brandon, Man. **Ecrire, en indiquant salaire désiré, à Boîte 394, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 394-10C.

A VENDRE — Magasin général dans centre français du Manitoba. Bonne école, bonne bâtisse, bon chemin. Chiffre d'affaires, $35,000. A louer ou à vendre. Roulant (stock) $4,500; aménagements (fixtures) $2,000. Vendeur considérerait échange sur propriété. **Pour plus de renseignements, écrire à Boîte 396, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 396-12P.

A VENDRE — Restaurant — Salon de barbier — Salle de billard — Logement de 5 chambres. Complet avec confiserie et accessoires pour restaurant. Raison de vente: santé. Pour plus de renseignements, **écrire à Boîte 163, Dunrea, Man.** 361-12P.

Avez-vous des rides, des boutons, des comédons, la gorge plissée, des signes d'âge? Appliquez un remède épatant, l'Onguent "Golden Youth". Ayez une peau ferme et unie, qui donne le charme de la jeunesse. $2.00 le pot. **Golden Drugs, St. Mary's et Hargrave, Winnipeg.**

Pour achat et vente de propriétés, de fermes, d'hôtels, de blocs, de commerces, en ville et en campagne
s'adresser à
SYLVESTRE et KENSTON REALTY
504, édifice McIntyre
Téléphone 99 398
Résidence 201 406 ou 34 683
337-11C.

A VENDRE — Mercury 118, 1941, 4 portes. Engin neuf (non reconstruit). Chaufferette pour engin. Le tout en excellent état. **S'adresser à Boîte 897, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.**

OUTILLAGE A VENDRE
Machine Chapman no 4 pour creusage de puits et quantité d'instruments pour creusage de puits comprenant entre autres moteur 5 c.v. Case à refroidissement par air, 2 crics à vis, ensemble d'outils pour creusage de puits, clefs pour chaînes, pompe à boue, pompe à sable, 200 pieds de câble et plusieurs autres articles. Ces articles peuvent être vus à la résidence de François Mondor, Lorette, Manitoba. Prix de l'équipement complet: $1,000.00. **S'adresser à F. G. Ritchie, 146, avenue Notre Dame Est, Winnipeg, Manitoba. Téléphone: 907 371.** 356A-11C.

ON DEMANDE
Médecin chirurgien et dentiste bilingues pour Maillardville, Colombie Britannique. Population: 800 familles canadiennes-françaises. **S'adresser à M. A.-H. Cheramy, 1018, rue Brunette, Maillardville, C.B.**

Pilules du Dr Dubuc, pour femmes — Authentiques — qui sont en vente pour soulager les périodes douloureuses et irrégulières. Soulagement prompt et efficace. Commandez les fameuses Pilules pour femmes, du Dr Dubuc, aujourd'hui. Directions simples et faciles. Envoyées promptement franco, $5.00. **Golden Drugs, St. Mary's et Hargrave, Winnipeg.**

CHAMBRES A LOUER
3 chambres meublées, dans la maison de François Mondor, Lorette, Manitoba. Chauffage et éclairage fournis par propriétaire. Peuvent être louées pour un an, conformément à la "Maximum Rental Decision of Rental Control Administration". **S'adresser à F. G. Ritchie, 146, avenue Notre-Dame Est, Winnipeg, Man. Téléphone 907 371.** 356-11C.

Compagnie avec succursales dans les principales villes du Canada désire les services d'un vendeur pour une route déterminée dans la ville; doit savoir conduire camion; salaire et commission avec bonnes chances d'avancement. Ecrire à Boîte 237, La Liberté et le Patriote, Winnipeg, Man., en donnant références, âge, expérience, etc.

A VENDRE
St-Boniface — Bungalow de 4 chambres, en stucco. Prix, $5,400.00. Comptant requis, $2,000.00.
Sur Chemin Springfield — Bungalow de 4 chambres, près du bois. Prix, $1,600.00. Comptant requis, $800.00.
St-Boniface — Magasin grandeur 20 x 32. Chiffre d'affaires, $2,500.00 par mois. Prix, aménagements (fixtures) $2,500.00. Roulant (stock) environ $1,800.00. La bâtisse peut être louée.
S'adresser à
Sylvestre et Kenston Realty
504, édifice McIntyre
Téléphone 99 398 — Rés. 201 406 ou 34 683 357-11C.

POUR RESIDENCE, PLACE D'AFFAIRES MAGASIN, GARAGE, FERMES, ETC.
dans New Westminster ou Maillardville, C.B.,
s'adresser à
H. GOULET
949, avenue Harris,
Maillardville, C.B.

A VENDRE — Tracteurs neufs et usagés, moissonneuses-batteuses (combines) et batteuses, autres machines agricoles et aussi camions. A vendre ou à échanger. Livraison immédiate. Aussi travaux de réparations faits par des experts. **Allard Motors & Implements, vis-à-vis les Abattoirs de St-Boniface, Man.** 406-T.F.

A VENDRE — A Letellier, Man., maison de 7 pièces, fournaise et grande citerne au sous-sol. Située au village de Letellier, près de l'église et de l'école, grand jardin, et remise pouvant servir de garage. **S'adresser à M. Z. Robert, Letellier, Man.**

A VENDRE — Maison de 7 chambres bien finie, soubassement pleine grandeur, grande citerne, pompe dans la maison, électricité. Lot $1\frac{1}{2}$ acre. Prix raisonnable. **A vendre aussi** — Autre petite maison de 2 chambres sur le même lot. Peut être déménagée. **S'adresser à Mme A. Kenny, Lot 80, St-Norbert, Man.** 404-10C.

A VENDRE — Lot bâti, avec électricité, beau grand jardin, situé en face de l'église. Aussi: 3 terres. Maisons prêtes à être transportées. **S'adresser à M. l'abbé F. Normandin, curé, Thibaultville, Bureau de Poste Richer, Man.** 341-10P.

A VENDRE — 160 acres de terre, 100 acres en foin, 20 acres en culture, bonne maison, bonnes bâtisses, bon puits, tout clôturé, bonne ferme à animaux, située à 3 milles au nord-ouest de Inwood, Man. **Pour autres détails, écrire à M. N. Lafrance, Quibell, Ontario.** 383-10P.

MAISON A VENDRE — A 234 rue Hamel, St-Boniface — 5 chambres et un "den"; eau chaude; chauffage à l'huile; frigidaire et poêle. Possession le 15 juillet. **Téléphoner à 203 834.** 389-10P.

A VENDRE — Mobilier de salle à manger en chêne, comprenant buffet, table ronde et 6 chaises. Le tout, $35.00. **S'adresser à 201, rue Notre-Dame, St-Boniface, Man.** 384-10C.

UNE GRANDE MAISON D'AFFAIRES CANADIENNE offre emploi avantageux à deux dames bilingues, distinguées, capables de traiter avec le public. La personnalité et l'ambition comptent plus, dans ce cas-ci, que l'expérience des affaires. Ecrire à **Boîte 388, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 388-10P.

A VENDRE—Magasin général dans centre canadien-français du nord de la Saskatchewan. Culture mixte. **Ecrire à Boîte 387, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 387-11P.

A LOUER AU VILLAGE DE ST-NORBERT — 1 suite de 4 chambres et grande chambre de débarras au 2e étage; eau chaude et froide. Aussi chauffage à eau chaude fourni par le propriétaire. Possession le 1er juillet. **S'adresser, après 7 heures du soir, à Lot 87, St-Norbert, Man.** 391-10P.

BONNES TERRES A VENDRE A MAKWA, SASK. — Prix très raisonnable. **Adressez-vous à Edgar Bertrand, South Makwa, Sask.** 367-10P.

A VENDRE — 20 tracteurs, neufs et usagés. 12 moissonneuses-batteuses (combines) à propulsion automatique, neuves et usagées. Aussi moulins à battre 22" et 28". **S'adresser à M. X. Paillé, 257, rue Hamel, St-Boniface, Man.** 374-14C.

Souffrez-vous d'arthrite? de rhumatisme? de douleurs arthritiques, rhumatismales ou névralgiques, de lumbago, de douleurs dans les jambes, les bras, les épaules? Prenez les Comprimés Golden HP2, et vous obtiendrez un soulagement durable. 100 comprimés, $2.50. **Golden Drugs, St. Mary's et Hargrave, Winnipeg.**

A VENDRE — Toute la section 20, Township 5, Rang 4, à l'est du premier méridien, au Manitoba, comprenant 640 acres, plus ou moins, avec une bonne maison et toutes les bâtisses nécessaires pour la ferme. Un puits artésien coule toute l'année. Meilleure qualité de terre possible propre à tout genre de semences. Prix, $50.00 l'acre. Aussi 240 acres dans le district de St-Malo, seulement pour pâturage, en vente à un prix raisonnable. Pour plus de renseignements, **s'adresser à M. Hector Hébert, au Bureau de Poste de St-Pierre, ou au bureau de McArthur & Evans, 801, édifice Somerset, Winnipeg, Man.** 364-TF-C.

A VENDRE — Lot bâti, avec électricité, beau grand jardin, situé en face de l'église. Aussi: 3 terres. **S'adresser à M. l'abbé F. Normandin, curé, Thibaultville, Bureau de Poste, Richer, Man.** 341-10P.

A VENDRE
Rue Kitson, près de la rue Kenny — Bungalow moderne de 5 chambres, lot 50 pieds; garage chauffé. Prix, $5,800.00. Possession immédiate.
Rue des Meurons — Maison moderne de 7 chambres, chauffage eau chaude, planchers de bois dur, lot 40 pieds. Prix, $8,300.00.
Rue Dumoulin — Duplexe de 8 chambres, entrée séparée, 2 salles de bain. Revenu, $48.00 par mois. Prix, $5,000.00. Comptant requis, $1,800.00.
Rue St-Jean-Baptiste — Bungalow moderne de 5 chambres, chauffage par stoker. Prix, $5,300.00. Comptant requis, $2,700.00.
Pour autres commerces, maisons de rapport, résidences de ville et de campagne, fermes, etc.
s'adresser à Art TOUGAS
190, ave Provencher
Tél. Rés. 206 952

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHEUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. **A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man.** T.F.

Lauréat



Thomas Larue, âgé de 13 ans, fils de M. et Mme Thomas Larue, de 229, rue Parkview, est le gagnant de la bourse octroyée chaque année par le collège St-Paul à l'élève qui se classe premier parmi tous les élèves du huitième grade des écoles séparées de la ville. Thomas est un élève de l'école St. Ann's qui est sous la direction des Soeurs de St-Joseph.

Au Sacré-Coeur

Décès

M. H. COURCHAINE

M. Hector Courchaine, fils de M. et Mme Charles Courchaine, de 739, avenue Alexander, se noya de bonne heure le dimanche matin 20 juin, alors que le canot dans lequel il se trouvait en compagnie de 3 compagnons chavira dans les eaux de la rivière Rouge près de l'endroit de la jonction de l'Assiniboine avec celle-ci.

Malgré les efforts de la victime qui tenta de nager en direction du rivage, et ceux de M. Harry Stein, employé du Canadien National, qui se porta au secours des naufragés, M. Courchaine fut emporté par le courant et disparut bientôt sous l'eau. Ses trois compagnons, Marcel Gorman, Jean Bourbonnais et Joseph Gosselin, réussirent, avec l'aide de M. Stein, à regagner le rivage sains et saufs. Le corps de M. Courchaine fut retrouvé environ 12 heures plus tard près du lieu de l'accident.

M. Courchaine a fait ses études à l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg et fut, par la suite, employé de la compagnie "National Cartage", puis il travailla avec son frère qui est camionneur.

Lui survivent, outre ses parents, 7 frères: Arthur, Louis, Victor, Gérald, François, Joseph et Jacques; 5 soeurs: Thérèse, Jeannine, Germaine, Marguerite et Anne-Marie, tous à la maison.

Les funérailles eurent lieu en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, le jeudi 24 juin, à 10 h. Le R. P. I. Desautels, O.M.I., curé de la paroisse, officiait, assisté des RR. PP. D. Jubinville et R. Carrière, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs honoraires étaient MM. Jean Bourbonnais, Joseph Gosselin, Marcel Gorman, Léo Durand, Maurice Cyr et André Rajotte. MM. Anselme Lapointe, Lorenzo Courchaine, Georges-Aimé Tougas, Lévis Courchaine, Jean Comeau et Marcel Godin étaient porteurs actifs.

L'inhumation se fit dans le cimetière de la paroisse de St-Charles.

La maison Desjardins-McGee avait charge des funérailles.

Petites Notes

Mlle Monique de Saint-Denis s'embarquera sur l'"Aquitania", à Halifax, le 25 juin, pour Paris, France. Elle doit y poursuivre ses études universitaires et sera l'invitée de ses grands-parents, le colonel et Mme F. de Saint-Denis.

En l'honneur de Mlle Monique de Saint-Denis, qui part cette semaine pour la France, Mmes George Walsh et E.-T. Etsell organisèrent une réception dans les parterres de la résidence de Mme Walsh.

Mlles Jacqueline Cormier et Betty Lambert firent la présentation d'un bouquet de corsage et d'un sac de voyage à l'invitée d'honneur. Parmi les invitées, au nombre de 40, étaient représentées 4 générations: Mmes S. Collon, arrière-grand-mère, D. Chauvière, grand-mère, L. Cormier, mère de Mlle de Saint-Denis, et qui versait le thé.

Les activités de la soirée et les présentations furent enregistrées sur disque par M. Gérard Walsh.

• • •

Mme E.-T. Estell est revenue à Winnipeg après un voyage de 4 semaines à Ottawa et Montréal, où elle assista à la convention de la Fédération des Femmes Canadiennes Françaises. A Ottawa, elle fut l'invitée de M. et Mme Edouard Blanchard, et à Montréal, de Mme A. Toupin.

Assemblée générale Taché

Voici la liste des officiers élus lors de la réunion de l'Assemblée Générale Taché qui eut lieu le jeudi 17 juin.

Fidèle Navigateur: J.-E. Dumas; Fidèle Capitaine: E.-C. Bridges; Fidèle Pilote: S.-L. Donovan; Fidèle Secrétaire: R.-A.-L. Mercier; Fidèle Contrôleur: J. McGee; Fidèle Trésorier: J. McManus; Fidèle Amiral: Dr P.-E. LaFlèche; Sentinelle Intérieure: R. Vien; Sentinelle Extérieure: A.-J. Delaney.

Normandie — Canada

Toute personne désirant correspondre avec nos cousins et cousines de Normandie, France, peut donner son nom, son adresse et autres détails à l'adresse suivante:

Albert Ethier
Hôpital St-Joseph
Trois-Rivières, P.Q.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Nous avions, lundi passé, la réception intime des nouveaux Chevaliers initiés du 13 juin. Environ 350 Chevaliers vinrent passer quelques heures agréables. S. Exc. Mgr G. Cabana, malgré ses multiples occupations, daigna nous honorer de sa présence encore une fois. L'on remarquait également dans l'assistance plusieurs membres du clergé et de fortes délégations de nos divers sous-conseils. Un Frère, visiteur de la lointaine Californie, remarqua qu'il avait rarement vu une aussi belle assemblée. Après une brève séance d'affaires, tous profitèrent de l'occasion pour mieux faire connaissance avec les nouveaux Frères et échanger leurs impressions de l'initiation.

• • •

Le Conseil de Somerset avait également une initiation, dimanche passé, le 20 juin. Le Grand Chevalier, Frère Wilfrid Décosse, nous avait fait part de ses espérances lors de notre banquet, mais ne semblait pas trop optimiste. Nous sommes heureux d'apprendre que cette initiation a très bien réussi malgré une opposition assez opiniâtre.

Tiens bon, Wilfrid! L'histoire de notre Ordre nous prouve qu'avec de la persévérance tout est possible et que les gens de bonne foi finissent toujours dans nos rangs.

Que pense-t-on de Gus à Somerset?

• • •

Nous avions déjà entendu le Frère Lucien D. au banquet. Il se priva de manger à cette occasion pour préparer un discours bien tourné. Tout de même, son impromptu de lundi passé fut peut-être encore mieux goûté de l'assistance. L'atmosphère électrique, ça c'est son élément!

• • •

Le Frère St-Arnaud est encore parmi nous. Puisse-t-il y demeurer! Et il fait une foule de connaissances. Il est représentant de la compagnie d'assurance "La Sauvegarde". Souvenons-nous, Frères, des paroles de Mgr Cabana au sujet de la coopération. "Toutes choses étant égales, etc."

• • •

Saluons le collaborateur du Conseil de St-Boniface, Frère Communiqué, je crois. Ce pseudonyme ne donne pas idée de permanence cependant. Pas assez personnel, quoi! Qui s'excuse, s'accuse, Roger. Tu pourras oublier la petite malice au sujet de compte du comité de publicité. Cela fait partie du cadeau de Provencher à St-Boniface.

• • •

Notre bon ami très chrétien, Stuart Harris, rédacteur du **Canadian Consumers' Magazine**, n'a guère réussi en cour d'appel: le verdict unanime fut d'augmenter sa punition au lieu de la réduire. Les dommages-intérêts de $3,000 sont maintenant fixés à $20,000 plus les frais de cour. Espérons que cette douche froide lui calmera le cerveau.

• • •

La période des vacances approche. Tel que mentionné, nous n'aurons qu'une assemblée régulière en juillet et août: celle du deuxième lundi du mois.

• • •

Ai-je mérité un congé? Vous, toutefois, chers lecteurs, en méritez un. Au revoir donc! A septembre!

BISTOURI.

Doctorat



M. l'abbé Jean-Charles Desorcy, de Lorette, qui vient d'obtenir à l'Université Laval, de Québec, son doctorat en Droit Canon avec distinction.

Fédération des femmes canadiennes-françaises

Mme E.-T. Etsell, présidente de la Section Winnipeg-St-Boniface de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, est revenue enchantée de son voyage à Ottawa où elle assistait comme déléguée aux séances du Congrès Annuel de la Fédération qui réunissait des déléguées des 35 sections de la Fédération. Au delà de 350 convives prenaient part au banquet donné au Château-Laurier le 13 mai dernier.

Au banquet, Mlle Agnès Gauthier, présidente générale, annonçait à un auditoire canadien-français distingué et à tout le Canada, la création de l'"Ordre du Mérite maternel" et le nom de la première récipiendaire de cette distinction nouvelle à l'honneur de la mère de famille canadienne, Mme Paul-Eugène Marchand, fondatrice et l'ex-présidente de la Fédération.

"L'"Ordre du Mérite maternel" a pour but d'honorer la mère de famille canadienne qui commande, par le nombre de ses enfants, la formation chrétienne qu'elle leur donne, son esprit familial et sa coopération aux oeuvres paroissiales et familiales, sans préjudice à ses devoirs familiaux, la reconnaissance et l'admiration."

Au milieu des honneurs de toutes catégories décernés ici et là à la maman méritante, la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises est l'auteur de cette initiative de bon aloi. Par cette décoration la Fédération reconnait le mérite de la mère de famille.

Tous les ans, cinq médailles seront décernées; une dans chacune des régions de la Fédération.

Le dimanche de la décoration des tombes, Mme Léo Aubin déposait au nom de la section Winnipeg-St-Boniface, une gerbe de fleurs au monument des h[illegible] dans le cimetière de la cath[illegible]

Le "Tag Day" organisé Mmes DeGagné et Cossette pour les enfants d'Europe nous permit de faire tenir un chèque de $154.66 au Comité.

La Fédération désire remercier les aides bénévoles ainsi que tous les généreux donateurs.

La dernière assemblée du premier terme de l'année fut tenue mercredi dernier en la salle Jubinville. Mme la présidente, avant l'ajournement, remercia sincèrement les membres de leur appui et collaboration, et, leur souhaitant de bonnes et saintes vacances, leur dit au revoir pour jusqu'en septembre.

Après l'assemblée, Mme Etsell nous transporta en esprit à Ottawa où, avec elle, nous suivîmes les assises du congrès. Nos remerciements bien chaleureux à Mme la présidente pour le si intéressant rapport qu'elle a bien voulu nous transmettre. Nous avions, nous le sentons, en Mme Etsell, une représentante qui a su nous faire honneur.